

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

**LAURENT DURAY**  
président de LIM Group

**BORDEAUX**  
Bruno Rost,  
pour une entreprise  
rayonnante

**GRAND SUD-OUEST**  
Aéronautique  
et spatial : le défi des  
recrutements massifs

Filière équestre  
**La chevauchée**  
vers  
**l'excellence**



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi - Parution **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne** • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

**12 À la une**  
Filière équestre :  
la chevauchée vers l'excellence

20 Bordeaux

Bruno Rost, pour une entreprise rayonnante

22 Grand Sud-Ouest

Aéronautique et spatial :  
le défi des recrutements massifs

24 Nouvelle-Aquitaine

Loop Santé : objectif santé durable

En région

26 En bref Nouvelle-Aquitaine

28 Dordogne

Coopérative : la Périgourdine en forme

30 Lot-et-Garonne

ValOrizon, le succès de la  
Brocante aux matériaux

## Le cercle des experts

32 La tribune du Barreau de Bordeaux

Le régime du bail commercial

36 Chronique des notaires de la Gironde

Immobilier : ce qu'il faut savoir  
sur la rénovation énergétique

## Tendances Business

40 Concurrence

La politique européenne  
des marchés publics critiquée

42 Tech

Intelligence artificielle :  
quelles retombées dans la pub  
et le marketing ?

## Vini & Culture

44 En bref Sortir en Gironde

46 Le coup de cœur de Philippe

Château Jean Faux, floral et salin

48 Cinéma

Vivre avec les loups

52 Annonces légales



A black and white portrait of Alexandre Petit, founder of Alogia Groupe, looking slightly to the left. He is wearing a dark suit jacket over a white shirt. In the background, there are blurred photos of other people.

# Gironde En bref

## Bordeaux **ALOGIA GROUPE LÈVE 6,5 MILLIONS D'EUROS**

La jeune pousse bordelaise a annoncé, mi-janvier, avoir levé 6,5 millions d'euros pour accélérer le déploiement de ses technologies prédictives et préventives au service du bien vieillir à domicile. L'opération a été réalisée auprès de cinq nouveaux investisseurs (la Banque des Territoires, GSO Innovation et Crédit Agricole Aquitaine Expansion, NACO, AQUITI Gestion) qui vont renforcer l'actionnariat d'Alogia en tant qu'actionnaires minoritaires de référence aux côtés d'Olivier Delouis et Stéphane de Laforcade, entrés au capital d'Alogia comme actionnaires de référence en 2019. « Le bien vieillir est un des enjeux sociétal et économique du siècle », a réagi Fabrice Attane-Ferrand, directeur de participations NACO, chez M Capital. Alogia a récemment lancé deux technologies. La première, RevealCare, est un algorithme scientifique prédictif qui croise et analyse un milliard de données en temps réel pour classifier et prioriser les bénéficiaires seniors. La seconde, Alogia Care, est une plateforme web qui permet aux seniors et à leurs aidants d'accéder à l'ensemble des solutions permettant de bien vieillir chez eux. Le site intègre un diagnostic de performance autonomie (DPA) qui évalue en quelques minutes les besoins d'une personne à partir d'un questionnaire. Une nouvelle technologie devrait être annoncée dès 2024 prévient Alogia. En 2050, la France comptera plus de 24 millions de personnes de plus de 60 ans, dont 4 millions en perte d'autonomie.

ALEXANDRE  
**PETIT**  
fondateur  
d'Alogia Groupe

La nouvelle entité rassemble 35 professionnels du droit dans 6 villes en France



## Bordeaux URBANLAW AVOCATS FUSIONNE AVEC UN CABINET RENNAIS

Cabinet Coudray, cabinet rennais de droit public et UrbanLaw Avocats, cabinet bordelais spécialisé en droit immobilier et de l'urbanisme, ont annoncé leur fusion. Ils deviennent Coudray UrbanLaw, une entité qui compte 35 professionnels du droit dans 6 villes en France : Rennes, Bordeaux, Paris, Brest, Toulouse et Caen. La marque de fabrique de Coudray UrbanLaw qui conseille des acteurs publics et privés est d'accompagner des projets d'envergure sur l'ensemble du territoire français, à savoir des équipements ou aménagements importants ainsi que des projets immobiliers ou architecturaux d'exception. En ligne de mire : la défense de l'intérêt général. « Je me suis toujours positionnée comme avocat au cœur de la cité, à l'écoute et au fait des enjeux qui la traversent. Je n'envisage pas le métier autrement », a déclaré Clotilde Cazamajour, fondatrice d'UrbanLaw Avocats il y a 27 ans à Bordeaux.

## Bordeaux LAURENT DE ROSNAY NOMMÉ PDG DU GROUPE STERNE

Déjà directeur général du groupe Sterne depuis mars 2020, Laurent de Rosnay, 54 ans, accède au poste de président-directeur général. Il succède à la présidence à Daniel Desage, qui conserve la présidence du comité stratégique. Cette nomination s'inscrit dans la volonté de poursuivre le développement de Sterne à l'international, après l'acquisition du groupe Nox NachtExpress en Allemagne et de pérenniser les engagements RSE pris lors de son passage en société à mission en novembre 2023. Spécialisée dans la logistique premium bas carbone, l'entreprise bordelaise réalise un chiffre d'affaires d'environ 560 millions d'euros et regroupe près de 2 000 collaborateurs dans 86 agences en France et à l'international. Avec 57 000 m<sup>2</sup> de plates-formes logistiques en France, Sterne dessert quotidiennement 170 000 points de livraisons et réalise 3 500 courses urgentes par jour.



LAURENT  
DE ROSNAY

## Financement

# NOUVELLE-AQUITAINE AMORÇAGE A PRÊTÉ 1,8 M€ À 36 START-UPS EN 2023

Créée en 2002 à l'initiative de la Région et de la Caisse des Dépôts pour favoriser le développement des entreprises innovantes via un dispositif de prêt d'honneur à taux 0 %, Nouvelle-Aquitaine Amorçage annonce avoir attribué 72 Prêts d'Honneur Innovation d'une valeur totale de 1,8 M€ en 2023. 36 start-ups ont été financées, dont 23 orientées vers l'impact et la santé.

« La forte proportion de start-ups à impact environnemental et sociétal est un signe très encourageant pour l'écosystème. Je crois profondément à l'impact transformateur des entreprises pour la société », a réagi Marie Mérouze, présidente de l'association. Le Prêt d'Honneur Innovation est accordé aux porteurs de projet pour accroître les fonds propres de leur entreprise, sans prise de participation au capital.

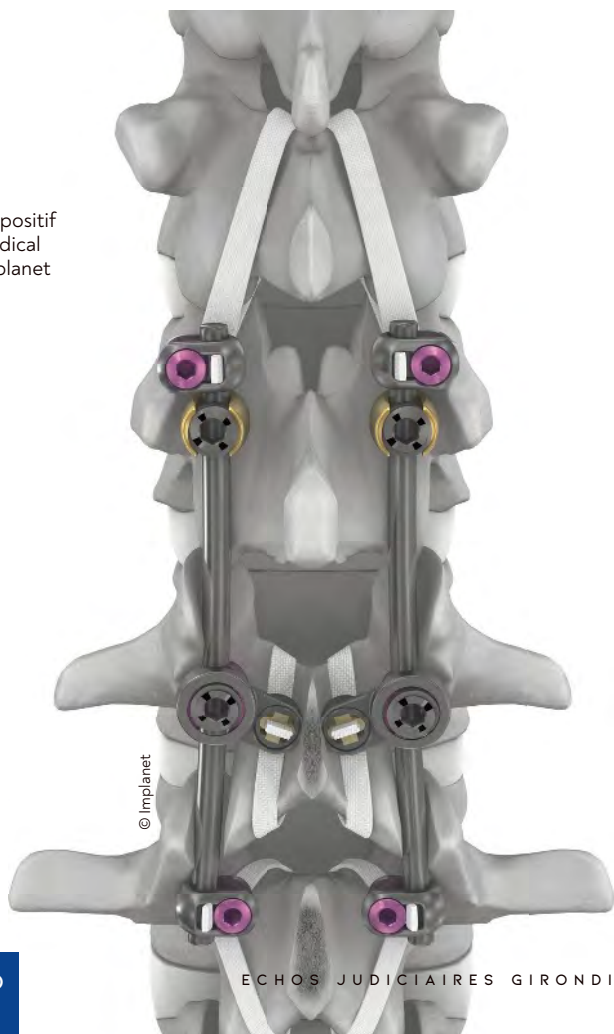


## Bordeaux-Boston

# IMPLANET : UN CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 DE 7,4 MILLIONS D'EUROS

La société de technologies médicales, spécialisée dans les implants destinés à la chirurgie orthopédique et la distribution de matériel médical technologique, basée à Bordeaux et Boston, termine 2023 avec un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros. « Alors que nous clôturons l'année par une belle performance sur le marché français, notre chiffre d'affaires aura été impacté par le ralentissement de notre activité à l'international. Dans ce contexte, nous avons activement travaillé à la réorganisation de notre filiale américaine, à la fois par un investissement dans notre force de vente locale et par l'enregistrement de nouvelles solutions sur ce territoire », précise dans un communiqué Ludovic Lastennet, directeur général d'Implanet. L'entreprise lancera également en 2024 une « nouvelle gamme inédite d'un système de fixation postérieure hybride » ; la distribution de nouveaux matériels médicaux issus de la collaboration des équipes R&D françaises et chinoises ; et le lancement commercial de la gamme JAZZ® en Chine. Implanet a dans ce cadre annoncé une levée de fonds, « pour laquelle notre partenaire Sanyou Medical s'est déjà engagé à hauteur de 5 millions d'euros ». Ouverte à tous les actionnaires, l'opération a été lancée le 17 janvier.

Dispositif  
médical  
Implanet



© Implanet

Cestas

## MAINCARE (LA POSTE) ET OKANTIS LANCENT UNE SOLUTION DE PAYE HOSPITALIÈRE



Le spécialiste des solutions numériques et services dédiés au monde de la santé, Maincare, installé à Cestas et racheté par Docaposte (filiale de La Poste) en 2023, renforce son partenariat stratégique avec Okantis, groupement d'intérêt public dans le domaine de la santé, installé à Limoges, Poitiers et Bordeaux. Les deux entreprises ont lancé en janvier une offre de délégation de la production de la paye s'appuyant sur leurs expertises métiers, réglementaires et processus. Objectif : permettre aux établissements de santé de simplifier, sécuriser et moderniser la production de la paye publique hospitalière. « Dans un contexte où cette activité devient de plus en plus complexe à gérer pour les établissements, il est essentiel qu'ils puissent s'appuyer sur les meilleures expertises reconnues du marché », estime dans un communiqué Olivier Geoffroy, directeur général de Maincare.



Bordeaux

## YESCAPA AFFICHE UNE CROISSANCE DE 25 % EN 2023

La plateforme girondine de location de véhicules de loisirs (camping-cars, fourgons et vans aménagés) Yescapa, qui a fusionné avec son homologue néerlandais Goboony en 2023, donnant naissance à la plus grande plateforme européenne, enregistre une croissance de 25 % en 2023. 380 000 demandes de réservations ont été comptabilisées sur l'année, confirmant l'engouement pour la location de véhicules de loisirs en Europe et en France, où 81 % des clients français ont réalisé leur séjour. Depuis sa création, Yescapa a convaincu plus d'un million d'utilisateurs à travers 110 pays. « 2023 marque un tournant pour Yescapa. La fusion avec Goboony nous place dans le top 3 des acteurs mondiaux du secteur de la location de véhicules de loisirs. Nous pouvons à présent mutualiser nos compétences pour accompagner tous les locataires mais également les propriétaires qui nous renouvellent leur confiance chaque année grâce à la diversité de services et de véhicules que nous proposons », commente dans un communiqué Olivier Puybasset, country manager France Yescapa.



## Bordeaux **PIERRE HURMIC VEUT « UNE RECONQUÊTE VÉGÉTALE DE LA VILLE »**

Le maire de Bordeaux, qui présentait ses vœux à la presse le 18 janvier, a profité de l'occasion pour rappeler que « la commune est une petite République dans la grande, qui doit apporter des réponses à son échelle : celle de la proximité et du citoyen, qui guide notre action municipale », a-t-il insisté. Son ambition pour les années à venir : « continuer à transformer Bordeaux en travaillant à une ville qui change la vie ». Pour cela, l'équipe municipale poursuivra en 2024 les grandes opérations d'aménagement prévues, « la reconquête végétale de la ville » et « la construction de la ville sur la ville », afin d'offrir

des logements aux nouveaux habitants sans artificialiser les sols. Sur la question de la sécurité, le maire a notamment annoncé la création « d'une brigade anti-incivilités, rattachée à la police nationale, dont la propreté sera au cœur de l'action » et le renforcement de la vidéosurveillance. Enfin, Pierre Hurmic a assuré vouloir accélérer sur l'autonomie énergétique de la ville. « Notre ambition est d'atteindre 41 % d'autonomie des bâtiments publics d'ici 2026 (contre 19 % aujourd'hui et 3 % en début de mandat) et d'installer 60 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, pour faire de Bordeaux une ville solaire, une ville qui rayonne. Cela demande de l'énergie, et nous n'en manquons pas », s'est-il amusé. Se présentant comme le « symbole d'une écologie à la bordelaise », empreinte « d'une détermination passionnée pour changer la ville, en conjuguant mesures, solidarité et pragmatisme », Pierre Hurmic a assumé de « changer les choses par petites touches ». Avec la volonté « d'ancrer durablement l'écologie à Bordeaux ». « Nous ne sommes pas une parenthèse dans l'histoire de la ville », a-t-il juré.





Le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset entouré de ses conseillers régionaux

## Nouvelle-Aquitaine ALAIN ROUSSET GUIDÉ PAR « LE SENS, LA CONSTANCE ET LA RELIANCE »

À l'occasion de ses vœux à la presse le 12 janvier, à l'Hôtel de Région de Bordeaux, le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a insisté sur « la constance et la pugnacité » de son action, en dépit d'un contexte marqué de « fortes contraintes budgétaires ». Refusant d'opposer sa « stratégie de réindustrialisation » avec « la transition écologique », inscrite dans la feuille de route Neo-Terra 2, qui a fait l'objet de la séance plénière du Conseil régional du 13 novembre dernier, Alain Rousset a évoqué sa fierté quant à « cette stratégie et cette action » collectives, guidées par « le sens, la constance et la reliance ». Cette dernière se matérialisant à travers le développement du schéma ferroviaire de la Région et le grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), dont les travaux ont démarré au sud de Bordeaux.



# Carnet

**Sébastien LE COINTE** a été nommé, en décembre 2023, directeur de l'agence CIC Aquitaine Grandes Entreprises, qui se trouve cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux. Il succède ainsi à **Vanessa MONJOIE**, qui en était la directrice depuis 2019. Cette dernière est désormais directrice adjointe du Marché des Entreprises du CIC Sud Ouest. Le Bordelais Sébastien Le Coïnte est diplômé de l'École Supérieure de Bordeaux (Kedge Business School) et fait partie du réseau bancaire français CIC depuis 2003. Il a occupé plusieurs postes dans la branche Sud Ouest : analyste crédit, mission de développement commercial ou encore directeur d'agence. Depuis 2019, le quarantenaire était directeur de l'agence Entreprises Bordeaux Rive Gauche. Présent sur 19 départements, le CIC Sud Ouest forme un réseau de 237 points de ventes.



## DELPHINE SABATEY

présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine

### Nouvelle-Aquitaine LES PRIORITÉS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES POUR 2024

Delphine Sabatey, présidente du Conseil de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, a adressé ses vœux à ses confrères et partenaires pour l'année 2024. « L'année 2023 a été chahutée, avec notamment la tentative de mise en place du guichet unique et une tentative de cyberattaque », a-t-elle commenté. Et de définir les trois priorités qui occuperont la profession pour l'année à venir : l'accompagnement numérique (des cabinets et des clients), la responsabilité sociétale des entreprises et la prévention des difficultés. En préambule de ces vœux, l'institut Sofos, think tank créé par l'Ordre des experts-comptables, a présenté une enquête sur la situation du marché de l'immobilier en Nouvelle-Aquitaine. L'institut y propose un plan Marshall comprenant vingt mesures destinées à relancer le secteur.

Domofrance, Logivolt et WAAT ont signé un contrat pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur 6 immeubles



### Gironde DOMOFRANCE EXPÉRIMENTE LA RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le premier bailleur social de Nouvelle-Aquitaine, dont le siège est basé à Bordeaux, a signé avec Logivolt et WAAT un contrat pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur les parcs de stationnement de six immeubles. Il s'agit d'expérimenter un dispositif de tiers financement innovant pour faciliter l'accès à la recharge des locataires de logements sociaux de Domofrance. Cela représente plus de 230 places de parking à équiper sur les communes de Bègles, Bordeaux, Latresne et Villenave-d'Ornon. Le financement des infrastructures sera entièrement couvert par Logivolt, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, qui propose un dispositif sans reste à charge pour le bailleur et un coût modéré pour les locataires. Les études de réalisation sont actuellement réalisées par l'opérateur WAAT pour une mise en service au plus tard à la fin de ce premier semestre.

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**79€ TTC**  
magazine + web

**ABONNEZ-VOUS !**

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur [echos-judiciaires.com](http://echos-judiciaires.com)

Paiement sécurisé



<b>Magazine + Web</b>	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 79 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 €
<b>Web</b>	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 39 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 €

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : Catherine Depetris  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com) / 05 57 14 07 55  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

# LA UNE

**LAURENT DURAY**  
président de LIM Group



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

# Filière équestre La chevauchée vers l'excellence

**GIRONDE** · LIM Group, Value Feet, Blue Horse Group ou encore FreejumpSystem. En Gironde, un essaim d'entreprises s'est développé autour des activités liées aux courses hippiques et à l'équitation, rivalisant d'innovations autour de l'équipement et de la santé animale. Qu'elles peaufinent leurs technologies, se diversifient ou montent en gamme, ces entreprises s'attellent à tirer vers l'excellence une filière confrontée à des défis structurels. À quelques jours de l'ouverture du Jumping de Bordeaux, plongée dans cet univers de passionnés.

Par Astrid GOUZI

**A**u cœur de la métropole bordelaise, nichés entre les arbres du bois du Bouscat, en bordure de l'Hippodrome et à quelques encablures seulement du Golf bordelais, les bâtiments bardés de bois se fondraient presque dans le paysage. Sorties de terre pendant la période covid, les récentes installations éveillent encore la curiosité des promeneurs sur la boucle pédestre du Chemin des courses. Il faut dire que peu soupçonnent qu'elles abritent un concentré d'innovations développées par des entreprises en pointe dans leur secteur.

## UN MOTEUR POUR LA GIRONDE

« Le pôle équestre qui a été créé au Bouscat, sous l'impulsion de la Ville, est un réel moteur pour la filière en Gironde », observe Caroline Saquet, animatrice du réseau So Horse Alliances, cluster dédié au cheval en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, représentant 42 entreprises adhérentes. Parmi elles, le joyau néo-aquitain LIM Group, fabricant de

selles haut de gamme et autres équipements équestres. Depuis le mois d'avril 2023, 60 des 850 salariés du groupe travaillent quotidiennement dans les locaux construits sur ce terrain appartenant à l'Hippodrome. L'ETI y a investi trois millions d'euros pour y installer son pôle R&D ainsi que ses équipes supports, finance. Bientôt, les salariés d'une autre entreprise bordelaise,

“ Dans le Sud-Ouest, So Horse Alliances recense près de 7 000 entreprises équestres, 7 300 emplois en découlent directement, générant 375 millions d'euros de chiffre d'affaires ”



## LIM GROUP LA PASSION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

**Date de création :** 1998

**Dirigeant :** Laurent Duray

**Chiffre d'affaires :** 100 M€ en 2023

**Nombre de salariés :** 850 salariés

**Siège social :** Nontron (Dordogne)  
et Le Bouscat

L'ETI – qui a déplacé son centre de gravité vers la Gironde – n'a plus besoin de prouver l'excellence de ses marques de selles. « Dans le top 250 des meilleurs cavaliers mondiaux, plus de 100 utilisent nos marques », fait valoir Émilie Jeanjean, responsable communication pour le groupe.

Mais depuis 2020, suite au rachat des laboratoires Audevard, sa division « Health & Science » (qui a réalisé un chiffre d'affaires de 20,19 millions d'euros en 2023) constitue un axe majeur de sa stratégie pour les années à venir. « C'est le cap suivant pour nous : accélérer dans l'offre thérapeutique et investir fortement dans le soin et la santé des chevaux », analyse Laurent Duray. De quoi permettre à l'entreprise de passer de 100 à 200 M€ de CA d'ici sept à huit ans.

FreejumpSystem, qui produit notamment des étriers et des équipements de protection pour les cavaliers, élargissent aussi domicile au sein de ce pôle équestre.

Il faut dire que l'équitation et les courses hippiques jouent un rôle économique non négligeable dans la région. Dans le Sud-Ouest, So Horse Alliances recense près de 7 000 entreprises équestres, 7 300 emplois en découlent directement, générant 375 millions d'euros de chiffre d'affaires. Avec 63 460 pratiquants licenciés en Nouvelle-Aquitaine, l'équitation est bien représentée (10,6 licenciés pour 1 000 habitants contre 9,4 au niveau national). Les 16 400 licenciés girondins représentent 26 % des cavaliers de la région (données de l'Agreste Nouvelle-Aquitaine et de la Fédération française d'équitation).

### TERRE D'INNOVATION

Ce marché dynamique explique en partie la présence sur le territoire d'entreprises, parfois leader sur leur marché, ayant placé l'innovation au cœur de leur stratégie. À l'instar de la start-up Value Feet qui a développé une technologie permettant de scanner et modéliser en 3D les sabots du cheval, les fers sur mesure sont ensuite fabriqués dans l'atelier de Canéjan puis livrés en 48 heures partout dans le monde. Parmi ses quinze salariés, quatre développeurs sont dédiés au maintien et à l'amélioration de sa technologie.

L'innovation, c'est aussi le credo du président de LIM Group, fondateur visionnaire de l'entreprise (alors baptisée CWD) en 1998 : « participer à la performance



Bridon de la marque  
Butet (LIM Group)



LIM Group a développé dans ses tanneries un cuir végétal avec lequel il produit l'ensemble de ses selles

## “C’est un marché de niche, très concurrentiel”

sportive du couple cavalier-cheval en apportant des solutions qui améliorent le bien-être de l’animal », raconte Laurent Duray. Pour cela, l’entreprise investit « entre 3 et 8 % du chiffre d’affaires en R&D, en fonction des années ». Cette conviction, conjuguée à une démarche scientifique rigoureuse, a guidé des choix stratégiques qui – s’ils s’avèrent payants aujourd’hui – ont pu paraître téméraires, il y a quelques années. « Nous étions persuadés que, pour pouvoir pousser l’innovation le plus loin possible, nous ne pouvions pas le faire en étant un simple assembleur de pièces en cuir avec un arçon. Il fallait que l’on remonte dans la chaîne de valeur, que l’on soit capable de développer de nouveaux cuirs, de nouveaux arçons, des process d’assemblage etc. », déroule le dirigeant.

C’est ainsi qu’en 2013, peu de temps après avoir racheté son concurrent basque Devoucoux, LIM rachète deux tanneries, l’une en Dordogne, l’autre au Portugal, et développe un cuir végétal. « À l’époque, nous avons investi 3 millions d’euros pour une entreprise qui faisait 25 millions d’euros de chiffre d’affaires, c’était des investissements colossaux », estime Laurent Duray. En 2023, l’entreprise a franchi le cap des 100 millions d’euros de chiffre d’affaires.

### MAÎTRISER LA CHAÎNE DE VALEUR

L’entreprise Blue Horse Group a dressé un constat identique concernant la maîtrise de la chaîne de valeur. Depuis son bureau entièrement vitré, Mathias Pestre-Mazières a une vue imprenable sur les 3 500 m<sup>2</sup> de son entrepôt logistique situé à Ambarès-et-Lagrave. « Selon la saison, nous expédions entre 250 et 400 colis par jour », précise-t-il. L’entreprise, née du rachat du site Cheval Energy en 2017, est spécialisée dans l’e-commerce de produits liés au monde du cheval. « En 2021, avec la surcroissance que le covid nous avait apportée, je suis arrivé à la conclusion qu’il fallait que nous internalisions la logistique : préparation des colis et expédition des commandes, relate le PDG. L’e-commerce, c’est vendre des produits en ligne, mais c’est aussi expédier rapidement et bien. »

Soucieux d’offrir un service adapté à l’exigence de ses clients, Mathias Pestre-Mazières décide de transférer son siège social de Courbevoie (Hauts-de-Seine) pour s’implanter au nord de la métropole bordelaise. « D’un point de vue stratégique, c’est ce qu’il fallait faire mais j’avais sous-estimé la difficulté de se lancer dans la logistique », reconnaît-il sans ambages. Compte tenu de son niveau d’activité actuel, l’entrepôt est surdimensionné. « J’ai à peu près 30 % de capacité en trop, sur un loyer important, c’est lourd à porter ». La PME a donc lancé depuis huit mois une activité d’expédition pour compte de tiers, toujours dans le monde du cheval.

© Sébastien ORTOLA/REA



MATHIAS  
PESTRE-MAZIÈRES  
PDG de Blue Horse Group

### BLUE HORSE GROUP CHAMPION DE L’E-COMMERCE

**Date de création :** 2017

suite au rachat du site Cheval Energy

**Dirigeant :** Mathias Pestre-Mazières

**Chiffre d’affaires :** 10 M€ en 2023

**Nombre de salariés :** 25 salariés

**Siège social :** Ambarès-et-Lagrave

Soutenu par quatre family offices prestigieux du monde équestre, Blue Horse Group est devenu un acteur majeur de son secteur en quelques années. À la tête du peloton de ses marques, sa plateforme Cheval Energy qui vend aux cavaliers de tous niveaux et aux professionnels des produits variés dédiés au bien-être et à la santé du cheval et propose des conseils vétérinaires. Mathias Pestre-Mazières entend bien compléter son arsenal de marques et envisage même d’ajouter une activité de production à son groupe.



Selle de la  
marque Devoucoux



l'opération dès 2024. « Pour l'instant, nous avons financé nos opérations de croissance externe avec nos fonds propres et de l'endettement. Mais je prépare une levée de fonds pour financer notre croissance. » Les cibles potentielles sont déjà identifiées.

« Le secteur du cheval, comme beaucoup de secteurs dans le retail, patine un peu en ce moment... Il y a donc quelques opportunités », souligne le dirigeant. Depuis plusieurs années, une concentration du marché se dessine. L'histoire de LIM Group atteste de ce phénomène. Dès 2013, le groupe rachetait son concurrent Devoucoux, puis cinq ans plus tard s'offrait la pépite des selliers, Butet, qui rencontrait des difficultés. Puis en 2020, LIM se rapprochait d'Audevard, le seul laboratoire pharmaceutique européen dédié cheval, actant ainsi sa diversification dans la santé équine.

## LA CONSOLIDATION DU SECTEUR

Diplômé de Polytechnique, Sciences Po et l'ENA, après un début de carrière en tant que sous-préfet puis 15 ans dans une banque d'affaires à Londres, Mathias Pestre-Mazières a du ressort. Et de l'ambition pour sa jeune entreprise qui a bouclé l'année 2023 avec un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. « Je pense que l'on peut emmener le groupe à 20 millions à horizon 2030, assez naturellement avec son modèle actuel », assure-t-il. Le groupe détient actuellement quatre sites e-commerce : Cheval Energy, Pony Power, Phytology Vetcare ainsi que la marque Gamme du Maréchal, rachetée en 2022. Le dirigeant espère répéter

## UN MARCHÉ DE NICHE

« C'est un secteur qui est compliqué parce que c'est un marché de niche, très concurrentiel », commente Mathias Pestre-Mazières, de Blue Horse Group. « Si j'adressais un marché type chien ou chat, je ferais certaines choses évidentes. Par exemple, sur le site, on pourrait implémenter une technologie de chatbot, cela pourrait vraiment accélérer notre stratégie de conseil santé, sauf que cela représente un investissement entre 150 000 et 200 000 euros. Il me faudrait 15 ans pour l'amortir donc ce n'est pas possible. »



## VALUE FEET LA PÉPITE TECHNOLOGIQUE

**Date de création :** 2015

**Dirigeants :** Thibaut et Maxime Rooryck

**Chiffre d'affaires :** non communiqué

**Nombre de salariés :** 15

**Siège social :** Canéjan

Lorsque germe leur idée révolutionnaire, Thibaut et Maxime Rooryck sont encore respectivement étudiants en école de commerce et d'ingénieur. Au départ, ces deux passionnés d'équitation veulent fabriquer des équipements puis pour amortir une de leur machine, et encouragés par un maréchal-ferrant, ils décident de se concentrer sur la production de fers à cheval parce que « c'était récurrent et beaucoup plus novateur », se remémore Thibaut Rooryck. Ils développent alors un scanner capable de prendre une empreinte sur mesure du pied du cheval. Les fers sont ensuite produits avec des matières polyamides dans leur atelier girondin en quelques minutes seulement puis envoyés dans le monde entier.

« Le marché est mondial et attaquer le monde en étant petit, c'est difficile », pointe aussi Laurent Duray. « Il est compliqué d'aller à l'export si on n'a pas un bon directeur export, des salariés qui ont une connaissance fine des marchés... Ces compétences-là quand on est trop petit, on n'a pas les moyens de se les offrir, il faut atteindre une taille critique suffisante. »

### LA TAILLE CRITIQUE

C'est tout l'enjeu des prochains mois pour la jeune entreprise Value Feet qui réalise actuellement 60 % de son chiffre d'affaires à l'export et vise 90 % dans un an. « Nous arrivons à un point où nous avons atteint la maturité technique de notre process. Notre produit est fiable, c'est prouvé : nous équipons dix des vingt meilleurs cavaliers mondiaux », révèle Thibaut Rooryck, cofondateur de l'entreprise avec son frère Maxime.

« Maintenant il faut convertir tout cela en quantité, pour dupliquer le modèle sur un nombre important d'écuries. » Compte tenu de la dimension de son usine, l'entreprise aurait la capacité de monter jusqu'à 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise se met déjà en condition pour relever ces prochains défis, une opération pourrait être bouclée dans les prochaines semaines. ■

Les fers sont produits en matière polyamide, dans l'usine de Value Feet située à Canéjan

# Jumping International de Bordeaux **Une forme !** olympique !

**ÉVÈNEMENT** - Le Jumping International de Bordeaux, organisé par Beam, propose un événement équestre à 360° avec compétitions sportives, salon du cheval et spectacle équestre (le Cadre noir) du 1<sup>er</sup> au 4 février sur fond d'année olympique.

Par Nathalie VALLEZ

**L'**édition 2024 du Jumping est un peu particulière car marquée par l'esprit olympique ! Le Jumping, organisé par Bordeaux Events and more (BEAM) est un événement équestre à 360° qui propose des disciplines sportives : deux olympiques, le saut d'obstacles et le concours complet (via le cross indoor) ainsi qu'une plus traditionnelle, l'attelage à 4 chevaux. À cette occasion, des médaillés et présélectionnés olympiques, candidats à la coupe du monde et autres champions seront présents. À commencer par Henrik von Eckermann, numéro un mondial et champion du monde en titre, Steve Guerdat, champion olympique et vainqueur de l'étape bordelaise de 2020 ou encore Pieter Devos qui vient de remporter l'étape de la coupe du monde FEI Longines. Trois présélectionnés olympiques pour Paris 2024 mèneront la sélection française de 14 cavaliers pour le Devoucoux Indoor Derby.

## CADRE NOIR EN MUSIQUE

L'événement de cette édition est la participation du Cadre noir de Saumur. Cette institution (tant civile que militaire) qui compte 31 écuyers décline 4 missions :

la formation des cadres enseignants, le soutien à la filière équine, le pôle paradressage et le rayonnement de l'équitation de tradition française. Pour l'occasion, une équipe de 50 personnes et 35 chevaux seront présents pour un spectacle prestigieux *Au cœur du grand manège* qui évoque en 15 tableaux l'histoire de cette institution de renom sur fond de musique : un piano étant présent pour « l'enveloppe musicale », comme l'a précisé l'écuyer Laurence Sautet qui participera au spectacle. Autre rendez-vous exceptionnel : la « battle de dressage » lancera des défis lors d'un show inédit (en 3 rounds), avec la participation du public.

“ Une équipe de 50 personnes et 35 chevaux seront présents pour le spectacle prestigieux *Au cœur du grand manège* qui évoque l'histoire du Cadre noir ”

## SANTÉ ÉQUINE

Le salon du cheval rassemble quant à lui quelque 230 exposants : « C'est une filière très dynamique à la fois de compétences et de passionnés », a estimé Sabine Zaegel, directrice du Jumping, avec des équipements aussi bien pour les cavaliers, que pour les chevaux, les écuries ou les transports, avec la présence



© Artiste Associé

© Artiste Associé



© Artiste Associé

Karim Laghouag,  
gagnant de l'Indoor  
Derby 2023

d'un forum « santé équine » où le bien-être animal sera au cœur des préoccupations. « 3 millions de personnes montent à cheval », a rappelé Frédéric Morand, vice-président de la fédération française d'équitation qui compte 680 000 licenciés, et qui est la première fédération en termes d'employeur et la plus représentative des femmes avec 80 % de licenciées et 1,4 million de départs en compétition chaque année ! « Le Jumping fait partie des 10 événements retenus par la profession qui font rayonner la France à l'étranger », s'est réjoui Stéphane Kintzig, DG de Beam, en guise de conclusion. ■



BRUNO ROST

# Bruno Rost Pour une entreprise rayonnante

**BORDEAUX** · Autour de son concept d'entreprise rayonnante, Bruno Rost a conçu un management innovant et l'a exprimé autant dans la pratique qu'à travers des spectacles et des ouvrages.

Par Nathalie VALLEZ

**L'**entreprise comme lieu d'expérimentation managériale. C'est une des aventures professionnelles de Bruno Rost. Une vie professionnelle innovante, tout à la fois d'un point de vue entrepreneurial, managérial que pour sa communication.

## VISITES VIRTUELLES

Dès ses études, Bruno Rost n'est pas tout à fait dans les clous. 15 jours après son entrée en école de commerce (Sup de Pub), il monte sa première boîte, Pro Maths, un organisme de soutien scolaire, « Et

puis j'ai créé ou repris une douzaine d'entreprises », annonce-t-il le plus naturellement du monde ! Formation, alternance, industrie et même une start-up immobilière : « On a été les premiers à proposer des visites virtuelles », se félicite-t-il. Et de continuer « mais c'était couillon, on avait un accès limité à internet ! ». C'est là qu'il est confronté à des situations managériales très différentes.

## MANAGEMENT PARTICIPATIF

Dans ce parcours si riche, une entreprise marque le pas : WorldCast Systems à Mérignac. « Une grosse PME

de 150 personnes, qui a tous les services d'une grosse boîte : la recherche et développement, la production, le commerce à l'export avec des filiales à l'étranger. Ça a été un lieu d'expérimentation managériale très fort. » En 2017, il s'oriente vers un parcours plus artistique, commence à écrire des spectacles et cède la société à 3 de ses cadres. Ceux-ci lui demandent d'écrire un mémo sur ses méthodes de management « qui sont un peu particulières il faut en convenir ». Ça donnera son premier livre : *La Quête de l'entreprise rayonnante* organisée autour d'un management participatif et de 5 valeurs cardinales associées à des couleurs. « C'est la naissance de ce concept », se remémore-t-il.

## ONE MAN SHOW

C'est une quête de bonheur immédiat qui le pousse à changer

de voie. Dans le restaurant de Pierre Martin (*Le 1925*), il observe les clients le féliciter pour le moment qu'ils venaient de passer dans son établissement. « J'étais jaloux », s'indigne avec espièglerie Bruno Rost. Il se met alors à écrire un spectacle sur le monde de l'entreprise qu'il interprète, seul sur scène, à travers le personnage de Toni Rostini. « Il est là pour montrer le côté ubuesque du monde de l'entreprise, souligne-t-il, mais c'est plutôt bienveillant. » Dans ses idées novatrices, il y a celle qu'à travers la culture on peut faire passer des messages de manière originale. Il a donc fait construire une salle de spectacle au sein de l'entreprise WorldCast où il se produit toujours



BRUNO ROST  
ET JEAN  
LECOURIEUX-  
BORY

## “ L'entreprise rayonnante est organisée autour d'un management participatif et de 5 valeurs cardinales associées ”

lors de conférences spectacles : « Aujourd'hui, Toni est moins dans ma vie, mais lorsque je fais mes conférences spectacles, il s'invite de temps en temps pour mettre un peu le bazar ».

### VALEURS CARDINALES

En 2019, il publie *La Quête de l'entreprise rayonnante* à compte d'auteur, pour le partager avec ses collaborateurs. Il y définit 5 valeurs cardinales : l'ambition, l'environnement, le partage, l'innovation et la compétence. Enfin, le concept d'entreprise rayonnante prône un management participatif : « ça ne veut pas dire tout le monde décide de tout, mais que chacun va participer dans sa zone de compétence ». Une méthode qu'il a lui-même testée sur ses salariés, après une période de crise. Il leur propose une nouvelle stratégie qui n'emballe pas les foules et finalement questionne chacun sur sa mise en place

par rapport à son poste. « Mais ce n'est pas seulement du brainstorming parce qu'après, il faut s'engager à mettre chaque proposition en œuvre. Autrement gare à l'effet boomerang ».

### RÉSEAU CROWE

Son second ouvrage sera aussi impulsé par une remarque extérieure. Un journaliste lui demande s'il pense que son thème d'entreprise rayonnante est déclinable. Il se met alors en quête de ces entreprises, avec le concours de Jean-Charles François, président du réseau de cabinets d'experts-comptables Crowe France. Ils établissent les critères de l'entreprise rayonnante, en sélectionnent 30 et un jury en choisit finalement 12, « des pépites, des parcours très inspirants » qui figureront dans le 2<sup>e</sup> ouvrage qui vient de paraître : *Reussir autrement*. Parmi elles, Hotravail, l'entreprise

favorisant l'emploi de personnes handicapées fondée par Serge Dessay à Cestas. Préfacé par Sophie de Menthon, le livre est illustré des photos décalées de Jean Lecourieux-Bory : « Jean est un photographe d'art. Ses photos sont aussi un moyen de véhiculer ce message ».

### ÉDITIONS RAYONNANTES

Aujourd'hui, s'il continue de donner des spectacles auprès d'un public de professionnels : *R* comme *rayonnant* ou *Reussir autrement* qui abordent différents points développés dans ses ouvrages, c'est devenu une activité annexe. « Je me consacre surtout à l'écriture », confie Bruno Rost qui a lancé avec Jean Lecourieux-Bory, devenu son coéquipier, les éditions Rayonnantes. Plusieurs projets sont dans les tuyaux, dont un sur la *remontada* entrepreneuriale, sur l'apprentissage rayonnant ou encore sur le *Made in Rayonnement*, « une sélection de PME et d'ETI qui font avancer la France. » Une chose est sûre, l'activité de Bruno Rost va continuer de rayonner dans le monde de l'entreprise. ■

Aéronautique et spatial

# Le défi des recrutements massifs

## GRAND SUD-OUEST ·

À l'occasion de sa conférence de presse annuelle organisée à Bordeaux, le pôle de compétitivité de l'aérospatial pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Aerospace Valley, a présenté le résultat des diagnostics compétences dans le Sud-Ouest pour les deux filières. Les besoins sur les 10 ans à venir seront colossaux, avec 10 000 recrutements estimés chaque année.

Par Jennifer WUNSCH

Organisée pour la première fois à Bordeaux le 16 janvier, la conférence de presse annuelle d'Aerospace Valley, pôle de compétitivité de l'aéronautique et du spatial pour les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, a été l'occasion de présenter les diagnostics de besoins en compétences pour les deux filières dans le Sud-Ouest. « Aerospace Valley a piloté ces diagnostics dans le cadre du Plan France 2030, dont deux des priorités sont de *produire le premier avion bas carbone*, et *prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale* », a rappelé Yoann Ducuing, directeur délégué solutions et services Bricks d'Aerospace Valley. Les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine réunissaient, en 2023, 108 000 salariés dans l'aéronautique, soit près de 40 % des emplois de la filière nationale ; et 22 000 salariés dans le spatial, soit 60 % des emplois en France et 40 % à l'échelle européenne, principalement à Bordeaux et Toulouse.

L'objectif de ces diagnostics, réalisés auprès de l'ensemble de l'écosystème, était de qualifier les besoins en compétences et de cartographier les différentes formations et éventuels manques à l'horizon 2035.

## SOFT SKILLS

« Pour le secteur aéronautique, nous avons établi une croissance des effectifs attendue d'ici 2035 entre +24 % et +47 % », précise Yoann Ducuing. La filière devra monter en puissance en termes de production, pour répondre à l'augmentation de la demande et notamment aux commandes passées à Airbus ou Dassault ; mais aussi en termes de compétences, pour répondre aux besoins en R&D liés à la conception de technologies bas carbone. « Les compétences existantes seront à renforcer fortement, et des compétences inédites pour le secteur vont apparaître », note Yoann Ducuing, notamment en chimie, cryogénie, climatologie-météorologie, électronique de puissance et sur les thématiques environnementales. « Les ingénieurs vont également devoir développer des *soft skills*

## AEROSPACE VALLEY EN CHIFFRES

**Date de création**  
2005

**Deux Régions**  
Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

**Membres en 2023**  
865

**Projets accompagnés depuis 2005**  
794

**Projets d'innovation accompagnés en 2023**  
142 (dont 52 ont reçu  
85 millions d'euros d'aides publiques)

« 10 000 recrutements annuels pour les 10 ans à venir sur le territoire du Grand Sud-Ouest »

afin d'intégrer les enjeux socio-économiques et l'impact des choix sur l'environnement », ajoute-t-il.

### NOUVEAUX MÉTIERS

Le secteur spatial devrait, pour sa part, voir ses effectifs croître entre 21 et 80 % d'ici 2035, générant un enjeu de recrutement et de formation extrêmement fort. « La question étant de savoir ce que prendront l'Europe, la France, et le Sud-Ouest dans ce marché en très forte croissance », note Bruno Darboux, président d'Aerospace Valley. « Les blocs de savoir-faire plébiscités pour le spatial concernent les systèmes de lanceurs, les systèmes cyberphysiques, les systèmes satellites, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le traitement des données, la sécurité de l'espace, la santé, le smart et le quantique », détaille Yoann Ducuing. Parmi les compétences les plus attendues par l'écosystème, celles de production, « dont le niveau de massification reste inconnu à l'heure actuelle, mais qui pourrait engendrer un doublement à un quadruplement des besoins ». Les fortes évolutions du marché devraient également faire émerger de nouveaux métiers, tels qu'écologue ou encore pentesteur/hacker.

### ATTRACTIVITÉ

Dans les deux secteurs, le recrutement et l'attractivité seront essentiels, tout comme la fidélisation et la formation des collaborateurs.



Lors de la conférence de presse d'Aerospace Valley : Yoann Ducuing, directeur délégué solutions et services, Bruno Darboux, président et Éric Giraud, directeur général.

« Nous devons absorber une croissance de 5 000 emplois en plus chaque année sur le territoire du Grand Sud-Ouest, soit 10 000 recrutements annuels pour les 10 ans à venir (environ 25 000 au niveau national selon le Gifas). Le challenge est énorme », tranche Bruno Darboux. Les deux régions disposent pour cela de plus de 360 formations dédiées, dont environ 110 en Nouvelle-Aquitaine, 2/3 dans l'aéronautique et 1/3 dans le spatial. « L'offre de formation est forte en nombre, diversifiée et bien répartie géographiquement. Néanmoins, leur attractivité et

la capacité à former des volumes d'étudiants plus conséquents seront des enjeux très forts. Il reste notamment un énorme travail à faire sur la féminisation », prévient Yoann Ducuing. Prochaine étape pour Aerospace Valley : « favoriser l'émergence de projets de formation dimensionnants et fédérateurs sur le territoire », plusieurs projets birégionaux étant en cours de montage. « Le rôle du collectif de l'aérospatial sera indispensable sur le volet attractivité des filières et des formations. Chacun devra y consacrer son énergie », prévient Bruno Darboux. Et des investissements. ■

# Loop Santé

# Objectif

# santé durable

**NOUVELLE-AQUITAINE** • Le 18 janvier, s'est tenu une journée dédiée à la transition environnementale de la filière santé, à l'Hôtel de région, coorganisée par ADI Nouvelle-Aquitaine. Elle a eu lieu dans le cadre du programme Loop Santé, qui rassemble déjà 117 acteurs de la région.

Par Marie-Amélie HUSSON

**M**ettre au vert la filière santé : voilà le credo du programme Loop Santé, porté par l'ADI Nouvelle-Aquitaine et le Conseil régional depuis 2021. L'objectif : rendre la production et l'utilisation de produits de santé plus durables en région. Le programme rassemble ainsi près de 117 acteurs en Nouvelle-Aquitaine, dont environ 50 % sont des entreprises et des établissements de santé. Cette action s'adresse à tous les acteurs régionaux de la filière santé.

## FÉDÉRER LES ENTREPRISES RÉGIONALES

La volonté de Loop Santé est avant tout de fédérer l'ensemble des parties prenantes : de la R&D jusqu'à

la valorisation des déchets et le recyclage en passant par la production, les achats, et les usagers (établissements de santé). Le 18 janvier dernier, une journée dédiée à la transformation environnementale de la filière a eu lieu à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine, afin de rendre compte des initiatives concrètes à travers le retour d'expérience d'une vingtaine d'acteurs régionaux. Le programme a ainsi ciblé six axes prioritaires pour rendre la filière plus vertueuse : l'écoconception des produits de santé, les emballages, la valorisation des déchets hospitaliers, les alternatives aux plastiques, les achats, et la stérilisation. Masque chirurgical biosourcé, chaussettes

## LOOP SANTÉ EN CHIFFRES

**51** entreprises  
**23** établissements de santé  
**30** institutions, pôles clusters, fédération, associations  
**7** universités, écoles, laboratoires  
**3** consultants  
**2** centrales d'achats



de compression écoconçues, blouse en papier, sont quelques exemples de produits durables développés par les acteurs sélectionnés pour le premier appel à projets de Loop Santé.

### UN ACCOMPAGNEMENT EN TROIS ÉTAPES

Les participants rejoignant le projet de l'ADI Nouvelle-Aquitaine suivent un accompagnement en trois temps. Ils sont d'abord sensibilisés et formés grâce à des webinaires, des conférences ou encore des mises en pratique. Ils reçoivent ensuite un accompagnement pour leur projet à travers des ateliers d'intelligence collective, des appels à projets, ou encore des recherches de financement. Enfin, une aide pour accélérer sur leur marché est mise en place avec des rencontres BtoB, des salons et des mises en relation qualifiées. L'Ademe (Agence de la transition écologique), Aellis NA (Alliance Innovation

Santé), l'ARS NA, ADSNA (Agir durablement en santé en Nouvelle-Aquitaine), le GCS (Groupement de coopération sanitaire), Achats NA, et la Dreetts NA (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), soutiennent également cette aide à la transition environnementale de la filière. ■

### LES ENTREPRISES GIRONDINES ACCOMPAGNÉES

**Ambu** : Gastroscope à usage unique, premier endoscope mondial en bioplastique

**Canoe** : Masque chirurgical biosourcé

**EcoMicro** : Collecte, tri, reconditionnement et valorisation des équipements électroniques en milieu hospitalier

**Magicipulp** : Blouse en papier 100 % naturel

**Mundao** : Couche compostable industriellement



Gaëlle Raboyeau, responsable du programme Loop Santé, et Françoise Jeanson, vice-présidente du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine



# Nouvelle-Aquitaine En bref

Le Pont-Canal d'Agen



## Villeneuve-sur-Lot LANCEMENT DU CHANTIER D'UNE RÉSIDENCE DE JEUNES TRAVAILLEURS

La Mairie de Villeneuve-sur-Lot vient de lancer un chantier prometteur : celui de la création d'un nouveau foyer de jeunes travailleurs en cœur de ville. Confié à l'office public de l'habitat de Lot-et-Garonne Habitatlys, le programme prévoit la création de quatorze logements, répartis entre studios et T2, ainsi qu'un espace de cinq places de stationnement géré par la ville. Situés en cœur de ville, les deux immeubles concernés, vides de tout occupant depuis de nombreuses années, sont situés l'un dans la rue Lakanal et l'autre dans la rue Parmentier. D'un montant de 1,5 million d'euros, ce projet est soutenu financièrement par l'État, Action Cœur de Ville, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Lot-et-Garonne, l'Agglomération du Grand Villennois, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole.

## Lot-et-Garonne VNF RETIEN AGEN POUR ORGANISER LES RENCONTRES DU TOURISME FLUVIAL

Destination fluvestre (terme qui associe les activités sur et autour de la voie d'eau) avec la présence du canal des 2 Mers et de la Garonne (soit 20 km de voies navigables, 6 écluses et le majestueux Pont-Canal), Agen accueillera en janvier 2025 la 7<sup>e</sup> édition de Sloww. Organisé par Voies Navigables de France, tous les 2 ans, cet événement est le salon d'affaires référence pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre et la promotion de la destination France. Rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels de l'écosystème touristique sur et au bord de l'eau, Sloww devrait accueillir 500 acteurs publics et privés, français et étrangers. Pour faire de cette étape agenaise une édition riche de partage d'expériences et de contacts, VNF proposera, en plus des rendez-vous d'affaires, une dizaine d'ateliers thématiques qui permettront notamment d'aborder les enjeux et les nombreux atouts de ce secteur en matière de tourisme durable.



## Landes **LE BAR PROTÉGÉ**

En 2019, la préfecture des Landes a pris un arrêté autorisant les pêcheurs de loisir à poser des filets fixes sur l'estran landais. Ce même arrêté limite les prises à trois bars par pêcheur et par jour. Or, en 2020, le règlement européen a limité la détention de bars à deux par pêcheur de loisir et par jour, tout en interdisant l'utilisation de filets fixes pour leur capture.

L'association Défense des milieux aquatiques a donc demandé à la préfecture des Landes d'abroger son arrêté de 2019. Devant sa fin de non-recevoir, elle a saisi le tribunal administratif de Pau. Par un jugement du 29 décembre dernier, la juridiction demande à la préfecture d'abroger l'arrêté dans un délai de deux mois, afin de garantir la préservation du bar.

Un soulagement pour l'association qui note que « l'état de cette espèce au sud du 48° parallèle continue de se dégrader. Au point que pour 2024, la limitation de capture journalière est fixée à un seul spécimen pour la pêche de loisir. »

## Conjoncture **L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES S'ESOUFFLE AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2023**

Si la Nouvelle-Aquitaine, première région touristique de France, a connu une bonne saison estivale, en particulier dans l'hôtellerie de plein air qui a enregistré une fréquentation en hausse de 4 % par rapport à 2022, le reste de l'économie marque le pas au troisième trimestre 2023. Selon le baromètre de l'Insee publié le 10 janvier dernier, le fléchissement de l'activité observé au deuxième trimestre se confirme et le taux de chômage (6,5 %) repart légèrement à la hausse de 0,2 point par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. En effet, l'emploi recule encore dans la construction (- 0,5 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre) et le tertiaire non marchand (- 0,2 %), tandis qu'il progresse légèrement dans l'industrie (+ 0,4 %) et dans le tertiaire marchand (+ 0,2 %). Le nombre de défaillances d'entreprises continue, quant à lui, de progresser et retrouve, pour la première fois depuis la crise sanitaire le niveau de 2019.



JOHANN  
SARCY  
directeur général  
de La Périgourdine

# Coopérative La Périgourdine en forme

**DORDOGNE** • La coopérative La Périgourdine, basée à Boulazac, a achevé 2023 avec un investissement remarqué : le rachat des établissements de motoculture Lajarthe et un résultat très positif atteignant plus de 4 millions d'euros.

Par Marie LEMAITRE

**L**a fin d'année 2023 a été chargée pour La Périgourdine : assemblée générale, comptes, bilans et même investissements. Cette coopérative agricole est un groupe dont l'origine remonte à 1947. Son fonctionnement est celui d'une entreprise, avec un conseil d'administration composé d'agriculteurs et forte de trois filières : végétale, animale et les boutiques de producteurs. Et depuis cinq ans, la Périgourdine mise aussi sur la motoculture, s'inscrivant dans une volonté de diversification de son activité et de développement de son réseau de proximité.



© Loïc Mazarey - La Vie Économique

## LA PÉRIGOURDINE EN CHIFFRES :

- 5 000 agriculteurs, éleveurs** sont adhérents et clients
- 48 millions d'euros** composent les fonds propres de la coopérative
- 23 magasins** composent le réseau la Périgourdine qui compte plus de 40 sites
- 7 % d'augmentation** du chiffre d'affaires
- 5 pôles** forment le groupe : la distribution professionnelle, le végétal, l'animal, le grand public, et la diversification

## 20 SALARIÉS EN PLUS

2023 a marqué un tournant dans cette dernière activité puisque la coopérative a racheté les trois établissements Lajarthe de Périgueux, Bergerac et Lalinde. « Nous avons acquis les établissements à Espace Émeraude, et avec cette démarche nous allons faire tripler le chiffre d'affaires de cette activité, en le faisant passer de 2 millions d'euros à 6 millions », annonce Johann Sarcy, directeur général de La Périgourdine. Les magasins seront approvisionnés via un contrat Appro2e, détenu par Espace Émeraude, qui permet des achats en grandes quantités et de proposer des prix plus attractifs. Les 20 salariés des magasins rejoignent les effectifs du groupe.

## 146 MILLIONS DE CA

Le groupe compte au total 280 salariés répartis sur toute la Dordogne et les communes limitrophes des départements du Lot-et-Garonne, de la Corrèze, de la Gironde, de la Haute-Vienne et des Charentes et compte 14 sociétés. Et « le groupe se porte bien, fait des résultats et apporte une dynamique de

développement », se félicite le directeur général arrivé en juillet 2023. Pour l'année écoulée, la coopérative a généré 146 millions d'euros de chiffres d'affaires, et un résultat de 4,4 millions d'euros. « Le groupe croît de façon globale, avec un équilibre. Notre politique et notre stratégie est de faire augmenter et valoriser toutes nos activités, et de tout développer en marque propre », expose Johann Sarcy. L'autre « force » sur laquelle mise La Périgourdine, c'est la proximité. « On est dans un circuit court économique, et notre dimension comme notre territorialité font que ça fonctionne », résume le directeur général. En clair, le conseil d'administration a décidé que la coopérative ne devrait pas aller au-delà de 1 h 30 de route de son siège pour son rayon d'action.

## DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS

« Notre taille nous permet d'être agiles, cohérents, et en lien avec le terrain. On a des contacts à 20 minutes de tous nos clients, et on peut répondre à leurs

“ En 2022-2023, 2,9 millions d'euros ont été investis ”

demandes avec des techniciens spécialisés dans tous les métiers. » La Périgourdine s'est fixée pour exigence d'avoir des propositions et réponses correspondant aux exploitations de tous les agriculteurs adhérents, dont les exploitations peuvent être petites ou grandes. « On est attendu sur la vitalité de la structure : que la production soit payée au juste prix, que les produits soient aussi payés au juste prix. »

## INVESTISSEMENT DANS UNE NOUVELLE PRESSE POUR PRODUIRE DE L'HUILE DE TOURNESOL

Et pour cela, la coopérative réinvestit son résultat chaque année. En 2022-2023, 2,9 millions d'euros ont été investis, et pour 2024, une grande part des 4,4 millions va l'être aussi. Notamment, avec les investissements en motoculture, mais également avec le renforcement de l'abattoir volaille multi-espèces de Nontron, un agrandissement de la conserverie, l'augmentation du stockage du silo de Boulazac ou encore l'investissement dans une nouvelle presse pour faire de la trituration de tournesol pour produire de l'huile. « Nous misons aussi beaucoup sur la formation interne, notamment avec le renouvellement des générations : nous avons 10 alternants dans nos effectifs et nous avons, sur notre bilan 2022-2023, formé un tiers de nos collaborateurs, avec 29 formations différentes et un total de 700 heures », relève Johann Sarcy. Qui conclut : « Nous avons intérêt à créer et garder de la valeur sur notre territoire ». ■

# ValOrizon Le succès de la Brocante aux matériaux

**LOT-ET-GARONNE** · Les 15 et 16 mars prochains aura lieu la 3<sup>e</sup> édition de la Brocante aux matériaux qui permet aux particuliers d'acheter à prix réduit des fins de chantier auprès des entreprises lot-et-garonnaises du bâtiment. Rencontre avec la structure initiatrice de cet événement : ValOrizon.

Par Jonathan BITEAU

**L**e moins qu'on puisse dire c'est que le nouveau président de ValOrizon est déjà à pied d'œuvre. Le maire de Lavardac, Ludovic Biasotto, à la tête du syndicat depuis le 31 octobre dernier à la suite de l'élection au Sénat de Michel Masset, a conscience des nouvelles responsabilités qui sont les siennes. En effet, le syndicat de gestion et de tri des déchets situé à Damazan gère les ordures ménagères de plus de 240 000 habitants du Lot-et-Garonne. Créé en 2003, ValOrizon compte 8 communautés de communes et 2 agglomérations (Marmande et Villeneuve) parmi ses membres. Seuls les Agenais ne font pas partie de ce syndicat initié en 2003 par le Conseil départemental. Sa gouvernance est donc partagée entre les intercommunalités adhérentes et le Département. Et le sujet des déchets, autrefois technique et austère, est devenu un enjeu politique et économique majeur qui intéresse élus, citoyens et entreprises qui sont confrontés à une problématique simple : comment réduire ses déchets ?

## UNE IDÉE IMPORTÉE

C'est en se posant cette simple question que Marie Panthier, chargée de mission de ValOrizon, a eu l'idée

## LA BROCANTE AUX MATÉRIAUX EN CHIFFRES

**2 éditions** en mars et septembre 2023  
**20 entreprises** sur l'ensemble du département  
**+ de 37 tonnes** de matériaux écoulés  
**1 200** visiteurs  
**3<sup>e</sup> édition** les 15 et 16 mars 2024  
**Jusqu'à 80 %** de réduction  
sur les matériaux  
Objectif de **100 entreprises**  
participantes à l'avenir

d'importer en Lot-et-Garonne un événement créé dans le Doubs : la Brocante aux matériaux. Le concept est simple : les entreprises du bâtiment participantes ouvrent leurs portes durant deux jours afin de céder les matériaux de retours de chantier ou de fins de stocks aux particuliers qui peuvent les acheter à des tarifs réduits. Cela permet ainsi aux entreprises locales de bénéficier d'une visibilité, de faire de la place dans leurs entrepôts et de sensibiliser la population au principe du réemploi. « C'est un partenariat gagnant-gagnant »,



Ghislain Gozzerino, vice-président, Marie Pantier, chargée de mission et Ludovic Biasotto, président de ValOrizon

**BROCANTE**  
AUX **MATERIAUX**

**ICI**  
POINT DE VENTE



DANS L'ACTU  
EN RÉGION

## VALORIZON, CŒUR DE L'ÉCO-PARC

Depuis quelques années, la volonté publique locale est de faire du site de Damazan une plateforme pionnière en France dans le tri, le réemploi et la valorisation des déchets. Baptisée « Éco-Parc », cette zone se situe à proximité de la Confluence avec ValOrizon au cœur d'une parcelle de 15 hectares pour 2,7 hectares de bâti. Sur place, on peut également trouver Valoregen (spécialiste du plastique), Trivalo 47 (le centre de tri des emballages), le village du réemploi avec différentes activités autour de l'économie sociale et solidaire et la maison de l'économie circulaire en projet pour 2024. Sur toute la surface, il ne reste plus que 5 000 m<sup>2</sup> de bâtiments à louer.

explique Ludovic Biasotto. Et le néoprésident ne compte pas s'arrêter là puisqu'il souhaite à terme atteindre les 100 entreprises impliquées. Pour ce faire, un partenariat avec la Capeb 47, le syndicat des artisans du bâtiment, a été noué. Et pour cette 3<sup>e</sup> édition, la Dordogne voisine organise également un événement similaire sur son territoire.

### VERS UNE FUTURE MATÉRIAUTHÈQUE ?

Au-delà de la Brocante qui aura lieu les 15 et 16 mars prochains, le syndicat ValOrizon a entamé une réflexion sur la mise en place d'une matériauthèque. Ce lieu de dépôt permettrait aux entreprises d'avoir un endroit fixe où proposer les matériaux dont ils n'ont plus besoin. En même temps, cela constituerait un nouveau service aux Lot-et-Garonnais autour du réemploi et de l'économie circulaire. C'est l'association

## VALORIZON EN CHIFFRES

Gestion et tri des déchets de  
**242 000 habitants** du Lot-et-Garonne  
**Plus de 200 000 tonnes** de déchets par an  
**105 000 tonnes** de déchets enfouis ou incinérés  
**624 kg** de déchets annuels par habitant  
**80 %** des déchets produits par les particuliers  
**20 %** des déchets produits  
 par les collectivités et les professionnels  
 Coût de **115 €** par an et par habitant

spécialisée Atis qui est en charge de cette réflexion pour le compte de ValOrizon. Avec la future Maison de l'économie circulaire qui devrait voir le jour en 2024 sur l'Éco-Parc, les projets ne manquent pas pour ValOrizon. ■

# PAROLE À L'AVOCAT

LA TRIBUNE DU BARREAU  
DE BORDEAUX



M<sup>E</sup> MARIE-CLAIRE  
DI DIA



# Le régime du bail commercial

## LE CYCLE DU DROIT DES AFFAIRES (2/4) •

Le « bail 3, 6, 9 » encadre les locations commerciales selon la loi Pinel de 2014. Mentions obligatoires, documents nécessaires et formalités pour les baux dépassant 12 ans : un guide pour comprendre les implications de ces contrats de location.

Par M<sup>e</sup> Marie-Claire DI DIA, avocate

**L**e bail commercial communément appelé « bail 3, 6, 9 » est un contrat de location régi par le statut d'ordre public des baux commerciaux modifié par la loi Pinel du 18 juin 2014 (L 145-1 et suivants du Code de commerce), qui permet au locataire de bénéficier d'un statut encadré et protecteur tel que le droit au renouvellement du bail à l'issue des 9 ans, le versement d'une indemnité d'éviction en cas de non-renouvellement du bail, la révision du loyer tous les 3 ans ou en fonction d'une clause d'échelle mobile.

L'application du statut des baux commerciaux est soumise à l'existence d'un contrat de bail portant sur l'exploitation d'un fonds



## L'INSTITUT DU DROIT DES AFFAIRES DU BARREAU DE BORDEAUX

L'IDABB regroupe une centaine d'avocats inscrits au Barreau de Bordeaux, experts en droit des affaires et procédures commerciales. Il s'est donné pour mission de proposer aux entrepreneurs un accompagnement global afin que le droit soit l'outil qui permette le développement, l'optimisation et la protection de leurs projets et de la valeur de leurs actifs. Il propose des consultations gratuites, organise des interventions auprès des entreprises et assure la diffusion de l'information fiscale et juridique.

de commerce par un locataire immatriculé au registre du Commerce et des sociétés ou au Registre National des entreprises dans un immeuble ou un local à usage commercial, artisanal ou industriel.

Les professions libérales et tous les locataires professionnels dont l'activité est civile sont exclus du champ d'application du bail commercial et sont soumis au régime du bail professionnel.

### LES CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL

#### Immeuble ou local à usage commercial

Le contrat de bail doit porter sur un immeuble ou un local qui est une construction immobilière présentant un caractère stable et permanent. Le locataire doit avoir la garantie de pouvoir rester en possession des lieux loués pendant toute la durée du contrat. L'article vise exclusivement les constructions : les terrains nus ne sont pas concernés sauf si des constructions ont été édifiées, soit avant, soit pendant le bail, et exploitées avec l'autorisation expresse du propriétaire. Le statut s'applique pour le tout aux locaux à usage mixte d'habitation et de commerce, quelle que soit l'importance de la partie habitation. Pour un local en copropriété, le règlement doit autoriser l'usage commercial. L'article L 123-11 du Code de commerce autorise un commerçant à domicilier son entreprise dans son habitation, sans limitation de durée s'il s'agit d'une personne physique

et pour une durée maximale de cinq ans s'il s'agit d'une personne morale. En cas de création d'une surface de vente au détail supérieure à 300 mètres carrés, une autorisation de la Commission départementale de l'équipement commercial (CDEC) est nécessaire (C. com., art. L 720-5). Cette autorisation peut être nécessaire même pour une superficie inférieure dans les ensembles commerciaux (ZAC, centres commerciaux, C.com. art. L 720-6). Il est conseillé de solliciter une note de renseignements d'urbanisme pour vérifier l'existence de contraintes ou servitudes administratives.

#### Exploitation d'un fonds de commerce par un commerçant ou une société immatriculée au RCS

Le statut des baux commerciaux s'applique dès lors qu'un fonds de commerce est exploité d'une façon effective, réelle, régulière et conforme à la destination du bail par un commerçant ou une entreprise immatriculée au Registre du commerce et des sociétés ou au Registre national des entreprises.

La conclusion d'un bail commercial n'est soumise à aucun formalisme même s'il est fortement conseillé de l'établir par écrit pour rapporter la preuve de l'existence du contrat et permettre de définir clairement les obligations de chacune des parties. Il peut être conclu sous seing privé, par acte d'avocat ou par acte authentique.

La forme authentique et l'enregistrement sont obligatoires pour les baux commerciaux d'une durée supérieure à 12 ans les baux de débit de boissons.

### MENTIONS OBLIGATOIRES

Lorsque le bail commercial est écrit, il doit obligatoirement contenir les mentions suivantes :

- le droit au renouvellement du bail ;
- la durée minimale du bail (9 ans) et la durée du bail renouvelé, la possibilité de résolution anticipée du bail par le locataire qui a demandé ses droits à la retraite ou le bénéfice d'une pension d'invalidité ;
- le régime de la déspecialisation pour demander un changement d'activité en cours de bail révision

“ Les professions libérales et tous les locataires professionnels dont l'activité est civile sont exclus du champ d'application du bail commercial ”

du loyer : soit triennale, soit en fonction d'une clause d'indexation ;

- le montant des charges, impôts et taxes réglem-entation sur le dépôt de garantie : le bailleur doit verser au locataire des intérêts lorsque le dépôt de garantie dépasse 3 ou 6 mois de loyers ;

- les modalités de mise en œuvre d'une clause réso-lutoire modalité pour donner congé et mettre fin au bail commercial ;

- les modalités pour demander le renouvellement du bail ;

- les modalités de cession du bail : à noter que le contrat ne peut pas prévoir une clause qui interdit au locataire de céder son bail ;

- les modalités en cas de redressement et liquida-tion judiciaire : le contrat ne peut pas prévoir que le bail est automatiquement résilié en cas de procédures collectives.

En dehors des clauses et mentions obligatoires, les parties sont libres.

Le bailleur doit annexer au contrat de bail commercial les documents suivants :

- état des lieux ;

- annexe environnementale pour les surfaces  $\geq$  à 2 000 m<sup>2</sup> ;

- inventaire des charges, impôts, taxes et redevances fourni par le bailleur lié au bail conclu ou renouvelé depuis le 5 novembre 2014 ;

- liste des travaux réalisés depuis 3 ans et ceux prévus pour les 3 années à venir ;

- diagnostic de performance énergétique (DPE) ;

- état des risques naturels et technologiques (ERNT).

Ce document doit être annexé au bail commercial et dater de moins de 6 mois.

Le diagnostic technique amiante n'est pas obliga-toire mais il doit être tenu à jour et mis à disposition du locataire par le bailleur des locaux. L'état des lieux doit être annexé au contrat de bail. Il est obligatoirement établi lors de l'entrée dans les locaux. Un état des lieux devra également être rédigé lors de la restitution des locaux, lors de la cession du droit au bail commercial, de la cession ou de la transmission à titre gratuit du fonds de commerce dans le cadre d'une donation ou d'une succession. Il doit présenter avec précision l'état de chaque pièce et les équipements contenus dans le local commercial. Il est rédigé à l'amiable par le bailleur et le locataire ou par un tiers mandaté par eux (com-missaire de justice).

La règle selon laquelle « le locataire est présumé avoir reçu les lieux en bon état de réparations locatives s'il n'y a pas d'état des lieux » ne s'applique pas au bailleur qui a refusé d'établir un état des lieux.

Pour les baux conclus avant le 20 juin 2014, un état des lieux doit être établi lors de la restitution du local uniquement si un état des lieux a été effectué au moment de la prise de possession.

#### Annexe environnementale

Un bail commercial portant sur un local de plus de 2 000 m<sup>2</sup> à usage de bureaux ou de commerces doit comporter une annexe environnementale (dite annexe verte) contenant un descriptif des caractéristiques énergétiques des équipements et des systèmes du bâti-ment et des locaux loués et la consommation annuelle d'eau et d'énergie de ces équipements et systèmes, et la quantité annuelle de déchets générée.

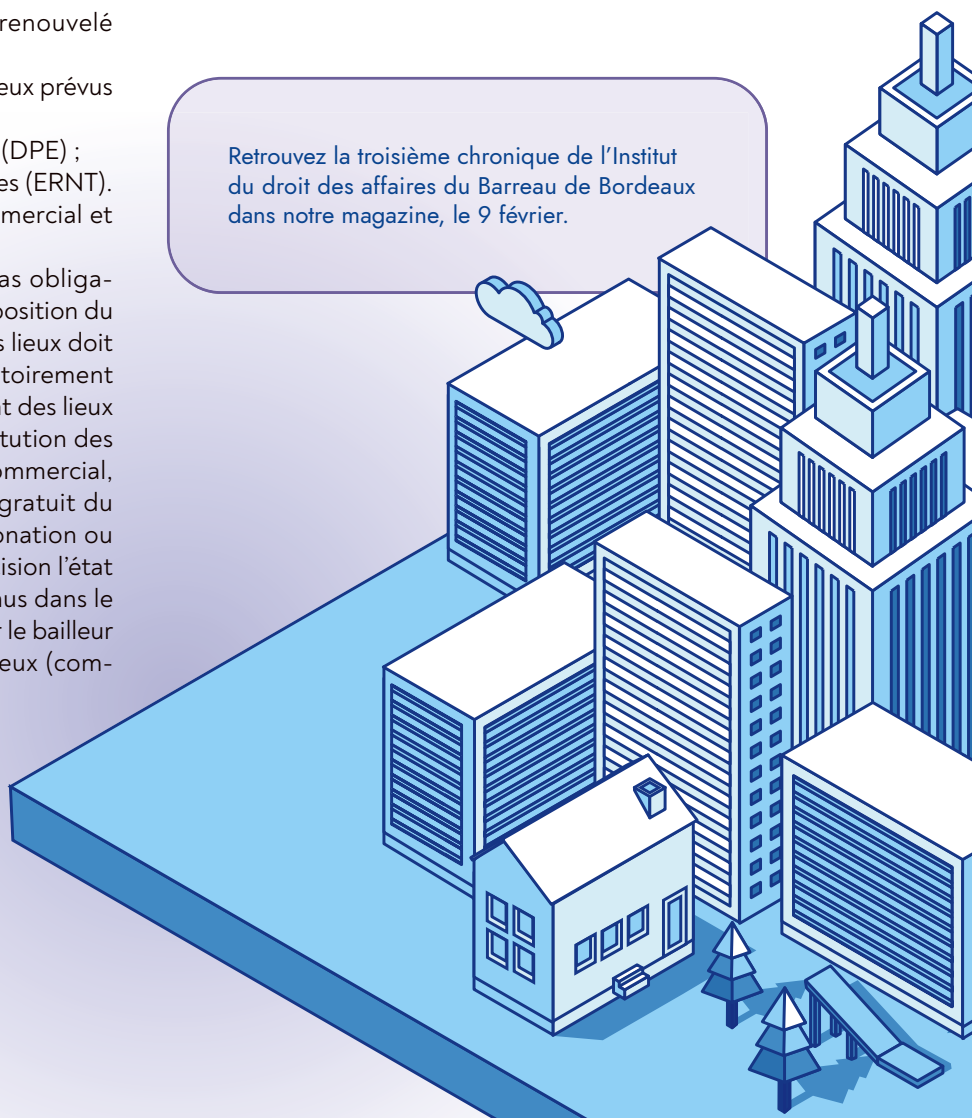
#### Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Le DPE est joint par le bailleur lors de la conclusion du bail commercial et comporte la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée émissions de gaz à effet de serre pour une utilisation standardisée du bâtiment ou d'une partie de bâtiment information sur les conditions d'aération ou de ventilation.

#### État des risques naturels et technologiques (ERNT)

Il concerne les biens immobiliers situés dans des zones couvertes par un plan de prévention des risques technologiques ou des risques naturels prévisibles. Ce document doit être annexé au bail commercial et dater de moins de 6 mois. ■

Retrouvez la troisième chronique de l'Institut du droit des affaires du Barreau de Bordeaux dans notre magazine, le 9 février.



# Immobilier Ce qu'il faut savoir sur la rénovation énergétique

**CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE** • La rénovation énergétique dans le secteur de l'immobilier est devenue un sujet crucial ces dernières années en raison de la préoccupation croissante concernant les changements climatiques et la nécessité de réduire la consommation d'énergie. Le critère de la consommation énergétique de notre logement et donc sa rénovation énergétique sont aujourd'hui devenus incontournables lors de la vente ou de la mise en location d'un logement. Elle peut avoir des implications importantes. Décryptage.

Par M<sup>e</sup> Claire PITOIS, notaire à Bordeaux

**A**fin d'améliorer la performance énergétique des immeubles, le législateur est venu encadrer la vente et la location des logements. Il a également fixé un calendrier à brève échéance de la transition énergétique des biens immobiliers. Pour ce faire, divers documents et outils ont été imposés en fonction des consommations d'énergie du logement. Parmi ces éléments figurent le diagnostic de performance énergétique (DPE), l'audit énergétique ou encore le carnet d'information du logement (CIL).

## QU'EST-CE QUE LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ?

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) créé en 2006, et auparavant transmis à l'acquéreur pour simple information, est depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 opposable, au même titre que les autres diagnostics immobiliers (amiante, plomb, etc.). Le DPE est obligatoire lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier situé en France métropolitaine, sauf exceptions (exemple maison de moins de 50 m<sup>2</sup> habitables ou logement dépourvu de système de chauffage). Ce diagnostic permet d'évaluer la consommation d'énergie

M<sup>E</sup> CLAIRE  
PITTOIS

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins





d'un logement ou d'un bâtiment, et son impact en termes d'émission de gaz à effet de serre.

### QUE CONTIENT CE NOUVEAU DPE ?

Divers éléments doivent figurer dans le DPE, et notamment une étiquette dite « énergie » allant de A (logement extrêmement performant) à G (logement extrêmement peu performant, aussi qualifié de « passoire thermique ») intégrant deux volets : la consommation énergétique et la quantité d'émissions de gaz à effet de serre. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un logement est qualifié d'énergétiquement décent lorsque sa consommation d'énergie (chauffage, éclairage, eau chaude, ventilation, refroidissement...), estimée par le DPE et exprimée en énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an, est inférieure à 450 kWh/m<sup>2</sup> en France métropolitaine. Le nouveau DPE contient également de nouveaux indicateurs sur le confort d'été (protection solaire, isolation, ventilation), des préconisations en matière de travaux, ainsi que l'estimation des coûts annuels d'énergie du logement.

### QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UN MAUVAIS CLASSEMENT POUR LE PROPRIÉTAIRE ?

**En cas de location :** Y a-t-il une interdiction de louer un immeuble constituant une « passoire énergétique » ? Pas d'interdiction formelle de louer un immeuble constituant une « passoire énergétique » mais en pratique : dans les communes où a été instituée une autorisation préalable de mise en location, le propriétaire va se trouver devant une impossibilité de louer. Dans les communes non soumises à une autorisation de location, le locataire pourra exiger des travaux, le juge pourra réduire le loyer ou suspendre son paiement jusqu'à l'exécution des travaux et les aides personnelles au logement (APL) pourront être remises en cause. Pour les baux soumis à la loi du 6 juillet 1989 : aucune révision annuelle n'est possible ; lors du renouvellement du bail aucune réévaluation ne peut intervenir. Si ce logement fait l'objet d'une nouvelle location, le loyer du nouveau contrat ne peut excéder le dernier loyer appliqué au précédent locataire. Ces dispositions sont applicables aux contrats de location conclus, renouvelés ou tacitement reconduits depuis le 24 août 2022, en France Métropolitaine. Le délai d'entrée en vigueur est retardé au 1<sup>er</sup> juillet 2024 en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane à la Réunion et à Mayotte. Ces règles sont applicables aux logements nus et aux logements meublés constituant la résidence principale du locataire. Par ailleurs, en cas de logement concerné par le plafonnement des loyers, aucun complément de loyer ne peut être appliqué lorsque le logement est classé F ou G. Ces mesures sont applicables aussi bien dans les « zones tendues » qu'en dehors de ces zones.

**En cas de vente :** Y a-t-il une interdiction de vendre un immeuble constituant une « passoire énergétique » ?

Non, mais le propriétaire qui souhaite vendre son logement aujourd'hui, classé F ou G, doit faire réaliser un autre document : l'audit énergétique.

## QU'EST-CE QUE L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE ?

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023, l'audit énergétique constitue un état des lieux détaillé de la performance énergétique et environnementale d'un logement. Cet audit, complémentaire au DPE a pour mission d'orienter l'acheteur dans ses travaux de rénovation en proposant des travaux à réaliser pour améliorer le classement de l'habitation, en une seule fois ou par étapes. Ces travaux ne sont pas obligatoires pour conclure la vente, mais l'acquéreur sera informé de leur nature afin qu'il les intègre dans son projet d'achat. Ce document doit être remis à tout candidat acquéreur avant même la première visite du bien et devra être annexé à la promesse ou compromis de vente (mais pas au futur locataire pour l'instant).

## QUELS SONT LES BIENS CONCERNÉS ?

Cet audit est obligatoire pour le vendeur d'une maison individuelle ou d'un bâtiment dit collectif à usage d'habitation comportant plusieurs logements ne relevant pas du statut de la copropriété (aussi appelés logements en mono propriété). Le tout en fonction du classement du bien par le DPE. Voici le calendrier donné par le législateur : depuis 1<sup>er</sup> avril 2023, pour les logements classés F ou G. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les logements classés E. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2034 : pour les logements classés D. Les logements sont donc spécialement visés et un sort particulier est réservé à ceux qui sont loués et qui constituent l'habitation principale de l'occupant. En effet, il est apparu que les logements donnés en location sont plus énergivores que ceux occupés par leurs propriétaires.

## AUTRE OUTIL MIS EN PLACE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LE CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT (CIL)

Qu'est-ce que le CIL ? Le carnet d'information du logement (CIL) concerne les logements neufs dont le permis de construire ou la déclaration préalable a été déposé(e) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (autant pour l'édification d'un bâtiment nouveau que pour l'extension d'un bâtiment existant). Il concerne également les logements existants faisant l'objet de travaux de rénovation ayant une incidence directe sur leur performance énergétique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Quels sont les travaux de rénovation ayant une incidence directe sur la performance énergétique d'un logement ?** Ce sont les travaux qui relèvent des catégories suivantes : isolation thermique des toitures ; des murs donnant sur l'extérieur ; des parois vitrées et portes donnant sur l'extérieur ; des planchers bas.

Installation, régulation ou remplacement de systèmes de chauffage ou de refroidissement, ou de production d'eau chaude sanitaire plus économiques ou performants ou utilisant une source d'énergie renouvelable.

**Que contient-il ?** Le CIL doit comporter les éléments suivants : dates et descriptions des travaux réalisés ayant une incidence directe sur la performance énergétique du logement, liste et caractéristiques des matériaux utilisés lors des travaux d'isolation thermique, notices de fonctionnement, maintenance et entretien des équipements de chauffage ou refroidissement, ou production d'eau chaude sanitaire installés lors des travaux, documents permettant d'attester la performance énergétique du logement et de l'entretien des équipements...

**Qui le rédige ?** Le CIL est établi par le propriétaire du logement et est transmis à l'acquéreur lors de toute mutation du logement. Cette transmission a lieu au plus tard à la date de la signature de l'acte authentique. L'acquéreur en atteste dans l'acte authentique. La forme et le mode de transmission du carnet n'ont pas encore été précisés.

En pratique, le rôle du notaire est donc ici d'anticiper les déconvenues en cas de future vente ou location de logements dits énergivores, en diffusant largement ces informations, et également d'accompagner et de conseiller ses clients propriétaires concernés. Enfin il est important de préciser que diverses aides financières sont disponibles pour financer partie de ces travaux. On pourra citer l'Éco-Prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ), la Prime Rénov', les primes énergie, ou encore certaines aides des collectivités locales ou certificats d'économies d'énergie (CEE). ■

## ERRATUM

Dans la chronique « Transmission d'entreprise familiale : pacte Dutreil et société holding » publiée dans *Les Echos Judiciaires Girondins 7096-7097* du vendredi 12 janvier 2024, une erreur s'est glissée. Le Pacte Dutreil sera susceptible de se cumuler avec d'autres dispositifs fiscaux suivant les situations, tels que l'abattement de 500 000 euros en cas de donation à un salarié (et non 300 000 euros comme il était indiqué).

# La politique européenne des marchés publics critiquée

**CONCURRENCE** • Dans un récent rapport spécial 28/2003 relatif aux marchés publics passés au sein de la zone européenne, la Cour des comptes européenne ne mâche pas ses mots sur la politique menée par la Commission, et notamment sur les directives de 2014, dont est directement issu notre Code de la commande publique français. Explications.

Par Nicolas TAQUET, avocat

## UN CADRE JURIDIQUE EUROPÉEN

Rarement un rapport de cette institution assez méconnue aura autant fait parler de lui. C'est pourtant le cas du document publié le 4 décembre 2023 par la Cour des comptes européenne (CCE, l'équivalent de notre Cour des comptes au niveau de l'Union européenne). Le jugement est tel, qu'immédiatement après la publication du rapport, la Commission européenne a souhaité répondre publiquement par un communiqué de presse.

Le rapport avait pour but, selon la CCE, d'évaluer l'utilisation des deniers affectés aux marchés publics et surtout le niveau de concurrence de ces marchés, celui-ci devant bien entendu être le plus important possible. En effet, la Cour note que chaque année, quelque 2 000 milliards d'euros, soit 14 % du produit intérieur brut de l'UE, font l'objet de marchés publics. Étant donné l'importance des marchés publics, l'UE devait, d'un point de vue démocratique, se doter d'un cadre juridique adéquat. Celui-ci comprend trois directives, dont deux ont fait l'objet d'une réforme en 2014, la troisième, nouvelle, étant ajoutée cette année-là.

Avec cette refonte, l'Union entendait assouplir les marchés publics, grâce à des procédures simplifiées, améliorer l'accès des PME à la commande publique et faciliter une utilisation plus stratégique des marchés publics, pour en tirer de meilleurs résultats. La réforme de 2014 visait également à renforcer les exigences en matière de transparence et à durcir les dispositions relatives à l'intégrité, afin de lutter contre la corruption et la fraude.

Ces directives européennes ont été transposées directement dans le Code de la commande publique français, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019.

## UN JUGEMENT SÉVÈRE DE LA CCE

Le résultat de l'analyse de la Cour est sans appel. Pour résumer, elle note que « le niveau de concurrence dans les marchés publics pour la fourniture de travaux, de biens et de services au sein du marché unique de l'UE a diminué au cours de la dernière décennie » et ce, en dépit des mesures de simplification et d'ouverture aux PME introduites par les directives de 2014.



Pour arriver à cette conclusion, les magistrats financiers constatent, après analyse des statistiques, une « augmentation globale significative des marchés à soumissionnaire unique », un « niveau élevé d'attribution directe de marchés dans la plupart des États membres », ainsi qu'un « faible nombre de marchés publics transfrontaliers directs entre les États membres ».

Ainsi, pour la CCE, l'entrée en vigueur des directives réformées n'a clairement pas eu d'effet démontrable. Pire, la juridiction financière note que les soumissionnaires et les pouvoirs adjudicateurs estiment souvent que les procédures de marché public continuent de générer une charge administrative importante. À cet égard, la réforme de 2014 est restée largement inefficace en termes de réduction des formalités administratives, les procédures s'étant allongées de près de 50 %, au cours de la dernière décennie.

De plus, et peut-être plus inquiétant pour nos PME, la Cour s'étonne qu'il n'y ait pas eu de « hausse sensible de la part des petites et moyennes entreprises participant

aux marchés publics », ce qui était pourtant un objectif clairement affiché des directives de 2014. De même, les aspects stratégiques (liés à l'environnement, aux conditions sociales et à l'innovation, par exemple) sont visiblement rarement pris en compte dans les appels d'offres publics, puisqu'on constate que globalement, les soumissionnaires les plus bas continuent de remporter la majorité des contrats.

Enfin, la CCE estime que la transparence, rempart essentiel contre le risque de fraude et de corruption, « fait les frais de taux de publication qui stagnent à des niveaux faibles » (d'où un nombre d'entreprises soumettant des offres ayant presque diminué de moitié depuis 2011).

## LES SUITES DU RAPPORT

Après cette analyse sévère, la Cour des comptes invite la Commission européenne à :

- clarifier et hiérarchiser les objectifs en matière de marchés publics ;
- combler les failles dans les données collectées sur les marchés publics ;
- améliorer ses outils de suivi, afin de permettre une meilleure analyse ;
- étudier plus en détail les causes profondes de la faible concurrence et proposer des mesures qui visent à lever les principaux obstacles à la concurrence dans les marchés publics.

Dans une réponse publiée par voie de communiqué de presse, le 5 décembre dernier, la Commission européenne reconnaît globalement

les lacunes pointées du doigt par la Cour des comptes et s'engage notamment sur les quatre recommandations, avec des actions très précises à dérouler d'ici 2025. À suivre... ■

“ Le niveau de concurrence dans les marchés publics au sein de l'UE a diminué au cours de la dernière décennie ”



# Intelligence artificielle Quelles retombées dans la pub et le marketing ?

**TECH** • Le monde de la publicité et du marketing n'aura pas attendu que l'IA (intelligence artificielle) soit réglementée pour s'y engouffrer. Beaucoup d'applications fleurissent, soit pour produire très rapidement des contenus et des campagnes publicitaires, soit pour créer des visuels aussi originaux que possibles. Mais sans droits...

Par Pierre MANGIN

L'intelligence artificielle s'est déjà bien implantée dans les campagnes de marketing et dans la relation clients. Elle contribue à la génération de contenus quasi instantanément : écriture de scénarios, conversations personnalisées et ciblées. Des contenus qui vont, typiquement, nourrir des robots conversationnels ou *chatbots*. La génération automatique de textes promotionnels est souvent bluffante - même si la logique de construction du texte peut être retouchée.

## SÉLECTION AUTOMATIQUE DES SUPPORTS

Dans des propositions rédigées par un humain, l'application peut même détecter des éléments inappropriés, voire dérangeants, au regard de la cible visée. Ainsi, L'Oréal a retenu une solution de « relation clients » (Sprinklr) qui unifie l'IA générative Vertex AI de Google et les modèles ChatGPT d'OpenAI. Plus de 1200 modèles d'IA sectoriels sont à disposition dans une centaine de langues. Les équipes marketing peuvent ainsi sélectionner les supports créatifs les plus efficaces, en

fonction de contenus testés auprès de divers publics. S'y ajoute la possibilité d'enrichir un *chatbot* pour les responsables du service client (avec 90 % de réponses précises, valides) et de rédiger des bases de connaissance pour les campagnes de marketing. De même, Carrefour a récemment fait appel à Google et à OpenAI pour automatiser son marketing : réalisation de campagnes de promotion en masse, par cibles de clients, avec rédaction de fiches produits ; et, là encore, enrichissement d'un *chatbot*. L'IA générative est également de plus en plus utilisée pour optimiser les référencement sur Internet (SEO, « search engine optimization ») et pour doper le « community management » par la rédaction de « posts » pertinents et ciblés. Mais attention à la prolifération de ces contenus : ils sont souvent considérés comme des spams. La réputation en ligne ou le « social listening » bénéficient également de l'IA générative, de même que les applications de reporting.

## GÉNÉRATION DE VISUELS EN QUELQUES CLICS

Dans la création publicitaire, l'IA fait ses preuves : les solutions abondent, permettant ici de générer des

slogans ou des « base lines », et là de les associer à des logos, à des images ou des vidéos créées de toutes pièces, avec animation en 3D, pour ensuite les coupler à un fond musical. Ainsi, la marque Undiz (Etam) a réussi un joli coup médiatique en présentant une campagne multicanale utilisant un visuel original (jeune fille en plongée) entièrement généré par une IA. Les grands acteurs de la pub se mobilisent. Ainsi, Publicis, qui utilise sa plateforme Marcel (avec Microsoft), a recours à l'IA d'Epsilon (cf. la campagne Speedy France) et pris le contrôle de Sapient AI Labs, cofondée en 2020 avec Elder Research et Tquila. Son objectif : proposer des formations d'IA générative (cf. la pertinence des « prompts » ou description de ce que l'on vise à obtenir du moteur d'IA par récurrence). Autre visée : développer des modèles d'IA du type LLM (« large language models », reposant sur des algorithmes de deep learning). Ceci en partenariat avec AWS, Google et Microsoft /OpenAI/ Méta (Facebook) - un bouquet de Gafam... Autre exemple d'acteurs, plus modestes, à suivre en France : la start-up DooH it. Elle diffuse de la pub « conceptualisée » et géolocalisée, avec QR code, à bord des taxis et VTC, après une rapide analyse du profil du client « embarqué ».

### RÉALISATION DE MAGAZINES

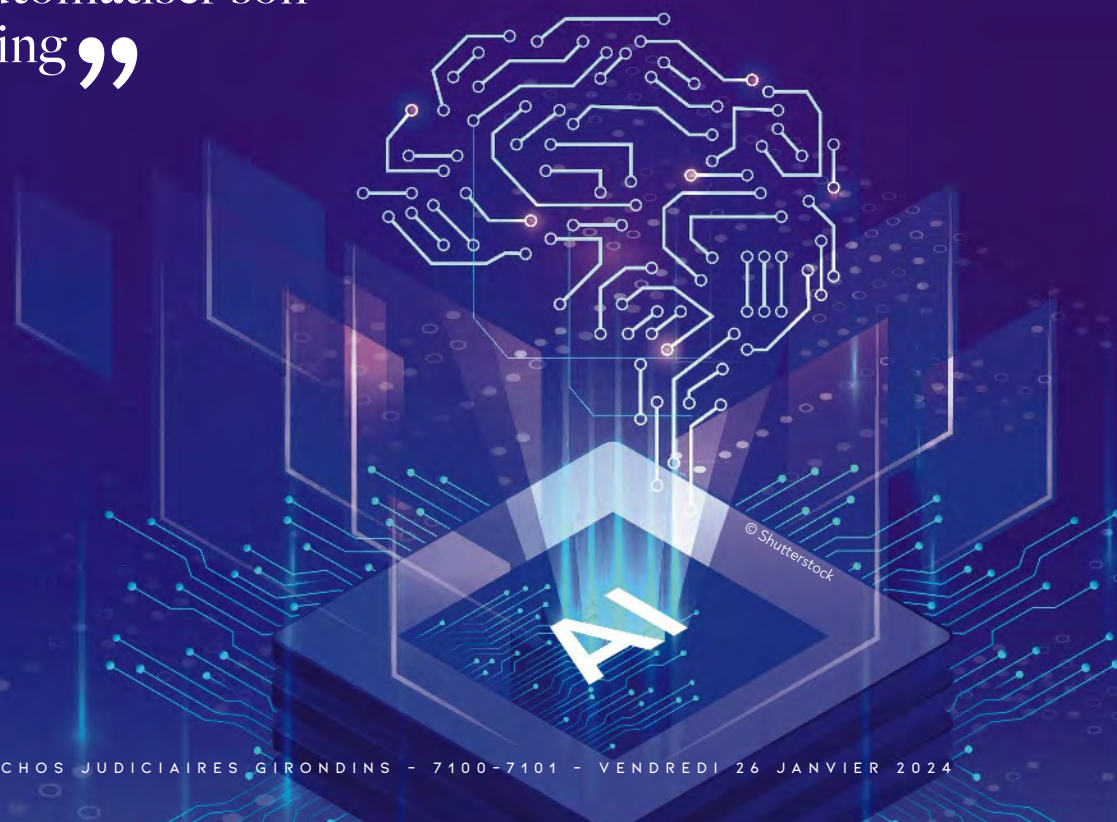
Certains créatifs indépendants vont jusqu'à fabriquer des magazines réalisés à 99 % par des solutions IA (cf. magazine « LHC », Rémi Rostan). Résultat encou-

“Carrefour a récemment fait appel à Google et à OpenAI pour automatiser son marketing”

rageant : un 'rendu' de « geek books » composé aux deux tiers d'images à connotation science-fiction, psychédélique avec des clins d'œil à la BD (gare au plagiat...). En clair, l'impact sur la chaîne des métiers de la communication est considérable : graphistes, directeurs artistiques, rédacteurs concepteurs sont « challengés ». De jeunes inconnus se lancent sans complexe, devenant des champions du « prompt » et jonglant avec la modélisation pour parvenir à de véritables créations entre réel et irréel, jusque dans la vidéo. Certains outils sont très accessibles (cf. Firefly d'Adobe ou ElevenLabs, ou simplement Mash pour créer des logos, etc.). D'autres sont réservés à... Coca-Cola, qui a financé une vidéo spectaculaire de trois minutes (avec incrustations animées) à partir de l'IA génératrice Stable Diffusion, avec le concours d'une start-up londonienne, Stability AI. D'où la tentation, pour certains services de communication, de *by-passer* leurs prestataires, agence de pub ou de relations presse. Pourtant le bagage technique requis n'est pas négligeable, sur plusieurs familles de solutions. Or, en face, la plupart des agences ont pris de l'avance. Sans doute, faut-il envisager des compromis, de part et d'autre.

### FRUSTRATION DU DROIT D'AUTEUR

D'autant que les créatifs - et leurs employeurs - devenus très productifs, endurent une réelle frustration : le droit d'auteur, pour le moment, ne s'applique pas aux créations IA, même dites « originales ». Pour une raison principale : on part d'images ou documents existants. Donc, le résultat n'est pas directement monnayable. Aux États-Unis, des stars du showbiz voyant leur image surexploitée (à l'instar des *shots* d'un Andy Warhol) commencent à transiger, en proposant un reversement à 50 % des sommes perçues... Art is business, too ! ■





# Sortir en Gironde En bref

## Bordeaux UNE NUIT AU CAPC

Le CAPC va s'illuminer et vibrer pendant 2 nuits les 2 et 3 février prochains. À cette occasion, le CAPC et l'I-Boat s'associent pour deux nuits électroniques. Les artistes se succéderont entre performance live sur un plateau à 360° et DJ sets dans la grande nef du centre culturel.

2 soirées – 2 ambiances : le vendredi elle sera esthétique, sombre et ensorcelante, alors que le samedi sera artistique jubilatoire et énergie survoltée.

**CAPC x IBoat – 2 nuits au musée,  
les 2 et 3 février de 18 heures à 2 heures**

## Bordeaux Métropole DANSE AVEC LES PETITS POUCES

Le festival POUCE ! initie les plus petits (dès 3 ans) à la danse, au spectacle vivant et au mouvement. Ce festival original explore la danse à travers des récits et histoires, imaginant des mondes fantastiques, invitant au voyage et embarquant le public dans des aventures fabuleuses. 24 représentations sont proposées. Parmi elles, *Temps de baleine* de Jonas Chéreau imagine une « météodanse » (à partir de 6 ans), *P.I.E.D.* nous enseigne (dès 4 ans) que c'est encore mieux de danser avec les pieds, ou encore *Une échappée* de Julien Nioche (dès 3 ans) montre avec poésie les transformations physiques et poétiques d'une danseuse et d'un constructeur d'espace. Le festival propose également 5 ateliers parent-enfant, des parcours d'éducation artistique, ainsi qu'une masterclass avec le danseur et chorégraphe Marc Lacourt. POUCE ! est construit avec les villes partenaires d'Ambarès-et-Lagrave, Bordeaux, Bruges, Floirac, Lormont, la scène nationale Carré-Colonne ainsi que La Rochelle et des villes de Charente-Maritime.

**Pouce !  
du 30 janvier au 10 février  
à la Manufacture CDCN**

Nuit électronique  
au CAPC



Pessac

## PRIX DES LECTEURS

La ville de Pessac invite les amateurs de lecture à participer à la 8<sup>e</sup> édition de son Prix des lecteurs. 4 catégories sont représentées : les romans français, romans étrangers, romans ados (+ de 12 ans) et jeunes lecteurs (9-11 ans). Dans chaque catégorie, 5 titres sélectionnés par les bibliothécaires sont en compétition. Pour devenir membre du jury du club des lecteurs, il suffit de s'inscrire à la médiathèque Jacques-Ellul ou par mail [biblio.contact@mairie-pessac.fr](mailto:biblio.contact@mairie-pessac.fr). Les participants auront jusqu'au 29 juin pour lire les 5 livres de la catégorie choisie et seront invités à voter pour celui qu'ils ont préféré. D'ici-là, des moments d'échange sont proposés par les organisateurs pour partager des impressions. L'édition rencontre d'ores et déjà un franc succès : « Nous avons largement dépassé les 50 lecteurs pour chaque catégorie », confiait Laurence El Jabri, une des bibliothécaires organisatrices, « nous avons dû racheter d'autres lots avant la présentation des œuvres sélectionnées ».



Justice

### UNE AVOCATE DANS LE TEMPS

Le Mans, septembre 1933. Fin de plaidoirie pour Germaine Brière. *Par-delà l'attente* a un goût amer compte tenu de l'enjeu. Cette avocate pénaliste tente d'éviter la peine de mort à sa cliente dont le nom résonne encore de nos jours : Christine Papin. Autrement dit l'affaire des sœurs Papin, « les bonnes sanguinaires » qui n'ont, depuis cet atroce crime, cessé d'alimenter l'inconscient collectif, inspirant ouvrages et films (comme *La Cérémonie* de Claude Chabrol). Julia Minkowski (elle-même associée au sein de cabinet Témime) s'est intéressée à cette éminente consœur, première avocate inscrite au barreau du Mans, femme libre et révoltée qui a dû se battre en son temps pour exercer. Elle brosse son portrait avec brio, mêlant son histoire et celle des sœurs, refusant comme elle d'en faire les héroïnes d'un combat de classe sociale. Ce portrait à la fois intimiste et universel, édité en poche, a été primé plusieurs fois et est retenu le prix des lecteurs du Livre de poche.

***Par-delà l'attente*, de Julia Minkowski, Le Livre de Poche.**

© Pierre Planchenault

© Shutterstock

VINI & CULTURE

**COUP DE  
CŒUR** de PHILIPPE

Château Jean Faux

# Floral et salin

Cette semaine, notre chroniqueur Philippe Maurange vous emmène déguster un verre de bordeaux blanc au château Jean Faux.



©D.R.

**P**rématûrement décédé en 2023, Pascal Collotte a été l'artisan de la renaissance du château Jean Faux.

Après une longue et brillante carrière pour la tonnellerie Saury, pour laquelle il a parcouru le globe, il décide en 2002 de réaliser son rêve, devenir vigneron. Avec sa femme Chrystel, il tombe sous le charme du château Jean Faux aux abords du village de Sainte-Radegonde, situé sur la rive gauche de la Dordogne, faisant face aux coteaux de Saint-Émilion et de Castillon. Une très belle maison de maître entourée d'un petit vignoble de 12 hectares sur sols argilo-calcaires, comme un écrin, qu'il a entièrement rénové et restructuré. Bénéficiant d'expositions diverses, la production de vin rouge est dominante avec le merlot en cépage principal. Sur les pentes d'expositions nord, on y découvre de très belles parcelles de cépages blancs, dont 85 % de sauvignon blanc et 15 % de sémillon. De ces vignes blanches, ce sont désormais les enfants, Clémence et Victor Collotte, qui élaborent l'un des meilleurs vins



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX

blancs secs de l'Entre-Deux-Mers, la cuvée Sainte-Radegonde. La délicieuse acidité et vivacité du 2021 lui confèrent un équilibre parfait, agrémenté d'un potentiel de garde non négligeable pour un blanc de Bordeaux. Finement boisé, il s'inscrit parmi les vins de gastronomie par ses amers nobles et complexes

qu'il livre en finale, tandis que la palette aromatique florale au nez et saline en bouche lui confère un style bien singulier. Certifié en bio-dynamie depuis le millésime 2016, le château Jean Faux est conseillé par Simon Blanchard (Derenoncourt Consultants).

[www.chateaujeanfaux.com](http://www.chateaujeanfaux.com)



© D.P.



© C. Coussard

# Vivre avec les loups

ACCEPTER LA NATURE

**A**lors qu'ils étaient en voie d'extinction en France, les loups reviennent en nombre grâce à une démarche volontariste de reboisement des forêts qui a favorisé leur essor. Pris à partie par des opposants à cette présence croissante, Jean-Michel Bertrand s'est lancé dans un voyage dans toute la France, et même jusqu'en Suisse et en Italie. Son but : recueillir la parole des pour et des contre, réfléchir à des solutions pour une coexistence pacifiée, rassurer grâce aux exemples qui prouvent que cela peut s'organiser dans une relative sérénité... Après *La Vallée des loups* et *Marche avec les loups*, cet amoureux de la nature est navré de l'hystérie galopante autour de prédateurs mal aimés mais indispensables à la biodiversité. Dans ses précédents documentaires, la voix off de Jean-Michel Bertrand était parfois envahissante mais

laissait percer une sincérité empreinte d'une curiosité enfantine. Il garde la parole mais la partage, rendant son propos plus passionnant.

« Pour chaque film, je passe énormément de temps sur le terrain et lorsqu'il sort, je change de décor et je l'accompagne dans les salles. Ce partage avec le public me nourrit et m'inspire. Après le tourbillon des médias et des débats passionnés, souvent bienveillants, parfois tendus, où les détracteurs du loup expriment leur violence et leur haine, je suis revenu dans le massif des Écrins avec des sentiments partagés et l'impression qu'il faut faire évoluer les mentalités. À la différence des premiers films, je ne suis plus seul. Il était important de faire parler les acteurs, notamment ceux qui ont une approche positive et réaliste de leur présence, aller chercher la force émotionnelle qui les anime. La durée du tournage s'est étalée sur un an et demi, pour réussir





© D.R.

**En salle depuis  
le 24 janvier**  
Un film de  
Jean-Michel Bertrand  
**Documentaire**

**à filmer les loups dans leur milieu naturel mais aussi pour rencontrer et installer la confiance avec les personnes qui interviendront dans le film. »**

À travers ses pérégrinations, il cherche à faire comprendre l'intérêt de cette résurgence pour le bien-être commun malgré quelques conséquences dramatiques. Les attaques des troupeaux peuvent traumatiser les éleveurs – même les plus bienveillants – mais il faut apprendre à vivre ensemble car ils se déploient et c'est beaucoup plus positif que négatif :

**« Au-delà de la fascination que l'on peut avoir pour les grands prédateurs (loups, ours, lynx), ils sont un marqueur de la richesse biologique des territoires qu'ils occupent. J'ai voulu souligner leur territorialité, leur capacité de contrôler le nombre des ongulés sauvages (chevreuils, sangliers, cerfs, chamois etc.), afin de**

**préserver cette ressource dont dépend leur survie. Le loup est un bon exemple pour comprendre l'interdépendance prédateur/proie et les bénéfices biologiques, notamment pour la bonne santé et le développement de la forêt grâce à une pression moins forte des ongulés sauvages sur les jeunes arbres. Pour se régénérer, la forêt a besoin des grands prédateurs. Il est important d'expliquer encore et encore la notion d'autorégulation des espèces, souvent incomprise. Ce comportement territorial et la dispersion qui en découle va concerner toutes nos régions, c'est inéluctable. Il est important de se préparer partout à leur retour et de profiter de l'expérience alpine. Certains territoires des Alpes sont déjà à leur maximum de capacité. Dans de nombreuses vallées, tous les territoires favorables sont occupés par des loups : c'est complet ! Le problème n'est plus de se poser la question d'être pour ou contre eux mais de s'adapter à leur présence. »**

Attentif aux doléances et aux craintes, il laisse des points de vue divers s'exprimer, sans sacraliser ni diaboliser le loup. Il dédramatise avec des arguments concrets et en dénonçant les discours anxiogènes et les fantasmes.

**« Polémiques et clivages sont récurrents avec le loup. Pourtant certains éleveurs et bergers ont une autre façon de voir les choses. Maintenant que les loups sont de retour, c'est avec pragmatisme qu'ils cherchent des solutions pour protéger leurs troupeaux de ce prédateur intelligent et opportuniste. Ce sont ces gens du terrain que j'ai voulu mettre en avant. Les actions positives de ces éleveurs à l'esprit ouvert ne manquent pas. J'aborde la problématique des loups à travers le regard de ceux qui vivent à leur proximité au quotidien et qui réussissent, par leur professionnalisme et leur intelligence de travail, à imposer au prédateur des limites à ne pas dépasser. »**

Son approche didactique n'empêche pas Jean-Michel Bertrand de se laisser aller à quelques rêveries et propos philosophiques lorsqu'il s'émerveille des images de déambulations de meutes en liberté, glanées par ses caméras disposées çà et là dans la campagne. Elles captent de beaux instants d'intimité et d'autres plus violents entre divers représentants de la faune, sans se faire intrusif.

**« Le public va retrouver mon personnage, avec des moments de surprises très forts. J'ai passé de longues périodes seul, en pleine montagne à filmer les loups et la nature. J'ai trouvé refuge dans une cabane improbable, un abri sous roche magnifique, au cœur du territoire d'une famille de jeunes loups nouvellement installés et, à cet endroit, j'ai pu faire le point, me retrouver et préparer ce nouveau film... » ■**



## Nicky Larson : Angel Dust

### Le détective contre les surhommes

Nicky Larson, Mammouth et les as de la cambriole de Cat's Eyes tentent de récupérer un stock d'Angel Dust, technologie qui transforme des êtres normaux en surhommes mais un ennemi masqué subtilise le butin. Peu après, le détective dragueur se voit confier la recherche de son chat par Angie, une jolie blonde. Les deux affaires pourraient être liées... Toujours aidé de son Colt Python 357 Magnum et de son assistante Laura, qui multiplie pièges et gourdins géants pour calmer ses ardeurs malades, ce coureur de jupons impénitent se fait régulièrement taper sur les doigts ou la tête par la gent féminine. Les gags salaces sont contrebalancés par les coups et réparties dont il est la première cible. Vincent Ropion, son doubleur historique, reprend le rôle avec le même mauvais esprit savoureux. Lorsque le récit d'espionnage reprend ses droits, le ton est plus noir, avec des adversaires au parcours tragique. Un divertissement rythmé, supervisé par son créateur Tsukasa Hojo, qui ne nécessite pas de connaître l'histoire des liens du héros avec ses alliés ou son ennemi le Pégase Rouge même si les clins d'œil seront appréciés des amateurs qui découvriront un passé inédit.

## Captives

### Le dernier bal des folles

Paris, 1894. Fanni s'est fait interner dans l'asile de la Salpêtrière pour y retrouver sa mère, placée là contre son gré trente ans plus tôt. Elle partagera l'enfer vécu par les patientes maltraitées par Marguerite Bottard, la surveillante générale, et « La Douane », l'infirmière sous ses ordres. Alors que se prépare le bal annuel donné devant le Tout-Paris pour entretenir l'illusion que ce lieu mortifère remplit ses missions de soins, Fanni prend conscience qu'il ne sera pas facile de s'enfuir... C'est à travers son regard qu'on découvre les coulisses sinistres de l'institution fondée par le docteur Charcot, un univers carcéral qui ne disait pas son nom et vivait alors ses derniers instants. Mélanie Thierry fait naître des sentiments intenses, exacerbés par ses interactions houleuses avec ces figures incarnées par Josiane Balasko et Marina Foïs, certes monstrueuses mais qui laissent entrevoir de réelles fragilités. Yolande Moreau et Carole Bouquet font partie des pensionnaires soumises à ces enfermements arbitraires, souvent jugées hystériques parce qu'elles ont dérangé des hommes puissants. Une situation qui symbolise hélas la condition des femmes au fil des siècles.

# Cinéma En bref

## LE CLUB DES MIRACLES : DIRECTION LOURDES

Dublin, 1967. Trois habitantes d'un quartier modeste se rendent à Lourdes. La jeune Dolly espère guérir son garçon mutique, Eileen redoute un cancer, la doyenne Lily les soutient après le décès de leur amie Maureen. La fille de cette dernière, Chrissie, revenue pour son enterrement après quarante ans d'absence, se joint à elles. Au programme de leur pèlerinage : vieilles rancœurs, foi remise en question et pardons tardifs. Thaddeus O'Sullivan entraîne trois femmes enfermées dans un passé douloureux dans un périple tendre, même si un peu gentillet. Il évite le risque de prosélytisme du cadre en adoptant le ton de la comédie à l'anglaise et en s'en prenant aux préjugés qui détruisent ceux qui ne vivent pas selon les règles d'une communauté ancrée dans ses croyances. Laura Linney, Kathy Bates et Maggie Smith apportent beaucoup d'humanité à ce trio hanté par la culpabilité et l'entretien de vieilles rancunes qui n'auront occasionné que du malheur.

## FRÈRES D'ADOPTION EN MUSIQUE

Dans *En fanfare* d'Emmanuel Courcol (*Un triomphe*), Benjamin Lavernhe se découvre un frère, joué par Pierre Lottin, découvert dans *Les Tuche* en fils pas très futé de Jean-Paul Rouve et revu dans un autre registre dans *La Nuit du 12*. Le premier interprétera un chef d'orchestre réputé qui, atteint de leucémie, se met en quête d'un donneur compatible pour une greffe de moelle osseuse. Il apprend à cette occasion qu'il est un enfant adopté et qu'il a un frère aîné qui vit dans le Nord.

**GALATÉA BELLUGI** (*Chien de la casse*) sera *L'Engloutie* pour la jeune réalisatrice Louise Hémon. 1899, dans un hameau des Hautes-Alpes encerclé par la neige sur les hauts plateaux d'une montagne reculée. Par une nuit de tempête, ses habitants voient arriver une jeune institutrice laïque et républicaine qui restera le temps de l'hiver pour faire l'école à une poignée d'enfants. Peu après son arrivée, une avalanche engloutit un premier montagnard...

**KIRSTEN DUNST** sera une des journalistes couvrant l'escalade de violence dans une Amérique au bord de la guerre civile dans *Civil War* d'Alex Garland, situé dans un futur proche. Lorsque dix-neuf états font sécession, le président des États-Unis lance une attaque aérienne aux lourdes conséquences.

**JOHN TRAVOLTA**, 70 ans, et **KATHERINE HEIGL**, 45 ans, tomberont sous le charme l'un de l'autre dans la comédie romantique *That's Amore !* de Nick Vallelonga, le scénariste de *Green Book*. La relation naissante entre un célibataire endurci et une femme très introvertie sera scrutée par leurs familles respectives. Christopher Walken, Talia Shire (la femme du boxeur Rocky) et Drea de Matteo (*Les Sopranos*) seront certains de ces témoins.

Modeste employé, il est tromboniste dans une fanfare municipale en voie de dissolution. Sur fond de fermeture de l'unique usine de la commune, leur rencontre marque le début d'une aventure fraternelle, sociale... et musicale, à laquelle participera aussi Sarah Suco.

## UNE ADOLESCENTE PAS COMME LES AUTRES

Billie Blain, découverte dans *Le Règne animal*, tiendra le premier rôle de *Cassandra* d'Hélène Merlin. Été 1998. Ses parents et son frère aîné remarquent que le corps de Cassandra, quatorze ans, a changé. Heureusement, elle est passionnée de cheval et intègre pour les vacances un centre équestre où elle se fait adopter comme un animal étrange. Elle découvre une autre normalité, sous les yeux de Zabou Breitman, Éric Ruf (le Cardinal de Richelieu dans *Les Trois Mousquetaires*), Guillaume Gouix et Florent Lesieur (Théo Bertrand dans la série *Plus belle la vie*).

## LE PIANO CONTRE LA MALADIE

Camille Razat (Camille, la rivale de l'héroïne dans *Emily in Paris*) et Mélanie Robert (Manon, la jumelle de la famille Bastide dans *Un si grand soleil*) seront *Prodigieuses* sous la direction de Frédéric Potier et

Valentin Potier, aux côtés de Franck Dubosc et Isabelle Carré. Alors qu'elles intègrent l'élite du piano international, deux jumelles virtuoses voient leur carrière compromise par une maladie orpheline. Refusant de renoncer à leur rêve, elles vont se battre pour continuer à exercer leur art. L'histoire est tirée d'une histoire vraie. ■

## BORDEAUX VENTES DU 15 FÉVRIER 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
23/93	EJG 22-12-2023	REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE	MAISON À USAGE D'HABITATION	LATRESNE	4 chemin de Tanesse	50 000 €
23/94	5-01-2024	SAS MAXWELL - MAILLET - BORDIEC - Maître William MAXWELL	MAISON D'HABITATION	CANÉJAN	3 place de la Sablotte	95 000 €
	EJG 22-12-2023	Cabinet FORZY - BOHE-ANNIC - MICHON	CHAI EN BOIS À USAGE D'HABITATION AVEC DÉPENDANCE	LA TESTE-DE-BUCH	24 avenue du Carrousel	89 100 €

## LIBOURNE VENTES DU 16 FÉVRIER 2024, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/33	EJG 29-12-2023	M <sup>e</sup> Constance DUVAL-VERON de l'AARPI MONTESQUIEU AVOCAT	MAISON À USAGE D'HABITATION ET UNE DÉPENDANCE	MOMBRIER	Lieudit « Plantier Neuf »	150 000 €

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 18 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/84	ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE)	MAISON À USAGE D'HABITATION	LANGON	5 impasse du Loup	132 400 €	245 000 € M <sup>e</sup> LAVILLÉNIÉ
23/60	SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	APPARTEMENT	BORDEAUX	10 rue Pierre-Duhem	115 000 €	Défaut d'enchères
	Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO / Maître Marie-Anne ESQUIÉ	MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN ET GARAGE	CRÉON	5 chemin de Fauquey, lieudit Le Genestat	80 000 €	Vente non requise

## LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 19 JANVIER 2024, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/1	Maître Marie-Andrée PERROGON	MAISON D'HABITATION	VAL-DE-VIRVÉ	20 chemin de Nodin	90 000 €	115 000 € M <sup>e</sup> BONNER-BRISSAUD
23/20	M <sup>e</sup> Pamela ABDOUL	MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES	PLASSAC	26 route des Coteaux	145 200 €	205 000 € M <sup>e</sup> RODRIGUEZ

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## VENTES AUX ENCHÈRES

**ELIGE**  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée  
33000 - BORDEAUX - TEL 0556008233

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX Palais de Justice, 30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

## Ensemble Immobilier

A BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux

**MISE A PRIX : 140.000 €**

**LE JEUDI 29 FEVRIER 2024 A 15 H 00**

#### DESIGNATION

A BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux

Les biens et droits réels immobiliers ci-après désignés dans un ensemble immobilier situé à BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux cadastrés dite ville section OD 142 pour 1 ha 65 a 15 ca et :

- Le lot 111 : un appartement bâtiment A, 2<sup>ème</sup> étage, de type T3,

comprenant entrée, et couloir de desserte équipé de placards, séjour avec baie vitrée donnant sur un balcon, deux chambres, cuisine avec évier double bacs, chaudière murale gaz, salle de bains avec baignoire et lavabo, WC indépendant, petite pièce noire-séchoir et les 536/100000<sup>èmes</sup> des parties communes ;

- Le lot 302 : un parking en sous-sol et les 25/100000<sup>èmes</sup> des parties Communes ;

Le bien est inoccupé.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques au 05 56 00 82 33 du mardi au vendredi de : 14 h 00 à 15 h 00

Visites : 19 février 2024 de 14h30 à 16h30 et le 20 février 2024 de 9h00 à 11h00

REFERENCE DU GREFFE : 23/00113

L24EJ01617

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE BASSENS

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, et Monsieur Alexandre RUBIO, Maire de la commune de Bassens, ont l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bassens, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : **PRU Quartier Avenir - secteur Prévert - le Moura - Déclassement d'emprises du domaine public communal et du domaine public métropolitain.**

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la mairie de Bassens, 42 avenue Jean Jaurès, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du 13 au 27 février 2024 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite situé 1 rue Romain Rolland, 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie de Bassens le 13 février 2024, de 9h à 12h et le 27 février 2024, de 14h30 à 17h30, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L24EJ04094



### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### Projet de défrichement sur la commune de GUJAN-MESTRAS

En application de l'article L123-19 du Code de l'environnement, il sera procédé à une consultation du public du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus sur la demande de défrichement d'une surface de 08,0000 hectares pour un projet de construction d'une unité de gestion des sédiments de Césariée issus de dragage sur la commune de GUJAN - MESTRAS.

Le responsable de ce projet est le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) - 16, allée Corrigan - 33120 ARCAÇON - Madame Adelyne ROLLAND.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement accompagné de l'étude d'impact sera consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques, consultations du public».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr).

Une version papier du dossier sera consultable, sur demande, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, en sous-Préfecture de la Gironde, ainsi que dans les maisons France services et dans la Mairie de la commune d'implantation du projet, conformément aux dispositions de l'article D123-46-2 du code de l'environnement.

Cet avis sera également publié par voie d'affiches par les soins du maître d'ouvrage, sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés et visible de la voie publique. Cet avis devra être conforme aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté ministériel du 09 septembre 2021 «les affichages mesurent au moins 42 cm sur 59,4 cm (format A2). Elles comportent le titre «AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC» en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R.123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond blanc»

Toute observation transmise avant le début et après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 47 30 53 28.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr). Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

L24EJ00660

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET FLOTTANTE

### COMMUNE DE LES PEINTURES

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de LES PEINTURES, du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante dans cette commune.

Le projet se situe au niveau des lieux-dits «Les Sauzes», «Champ de Doussain», «La Boujade» et «La Jarouille», au sein d'une ancienne carrière à ciel ouvert de sables et graviers. La surface clôturée de la centrale est d'environ 42,9 hectares. Le projet est composé de deux entités clôturées distinctes : une entité nord et une entité sud, chacune occupée par un plan d'eau sur lequel seront installés des panneaux photovoltaïques flottants. Le reste de l'entité sud sera équipée de photovoltaïques terrestres, aux abords du lac. Le projet sera composé d'environ 58830 modules photovoltaïques, d'une puissance unitaire d'environ 490 Wc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société URBA 423, située 75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex 02. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Madame Anne-Sophie BAUCHE - Responsable développement centrale au sol Ouest - URBASOLAR à l'adresse mail : bauche.anne-sophie@urbasolar.com ou par téléphone au 06 43 07 84 61.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant les dossiers de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de LES PEINTURES, située 13 le bourg 33230 LES PEINTURES, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubriques «publications», «publications légales», «Enquêtes publiques et consultations du public».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention de la commissaire enquêtrice à l'adresse mail : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance à la commissaire enquêtrice à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

La commissaire enquêtrice, Madame Georgette PEJOUX, urbaniste, se tiendra à la disposition du public à la mairie de LES PEINTURES, pour recevoir les observations, le :

- lundi 12 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mercredi 14 février 2024 de 16h00 à 19h00
- lundi 26 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an, à la mairie de LES PEINTURES, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>. Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur les demandes de permis de construire déposées par la société URBA 423.

L24EJ03805

Financement par les redevances publicitaires obtenues par le titulaire en contrepartie de la mise à disposition du véhicule au pouvoir adjudicateur

#### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif) à savoir : critère valeur technique (40%), Qualité de la proposition (30 %), Modalités financières de l'offre (10%) performance environnementale (10%), délai de livraison du véhicule (10%)

#### Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

PA 024-001

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Plateforme emarches-publics.com

Date limite de réception des offres : 15 février 2024 à 19 heures

#### Critères d'attribution :

Adresses complémentaires : Mairie de LA BREDE

1 place Saint Jean d'Etampes BP 30047

33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56

contact@labrede-montesquieu.com

Date d'envoi à la publication :

Lundi 22 janvier 2024

L24EJ03900

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Autorisation Environnementale pour le projet de travaux de confortement sur le système d'endiguement de Saint Jean Belcier Bègles au droit du tronçon N°3 sur les communes de BÈGLES et de BORDEAUX Quartier Sud.

Une enquête publique est prescrite du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de travaux de confortement sur le système d'endiguement de Saint Jean Belcier Bègles au droit du tronçon N°3 sur les communes de Bègles et Bordeaux Quartier Sud.

Le responsable du projet est BORDEAUX MÉTROPOLE - Esplanade Charles de Gaulle 33045 BORDEAUX Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Philippe KERLAN au tél : 05 56 99 76 38.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Bègles et de Bordeaux Quartier Sud aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêtrice à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêtrice à la Mairie de Bègles, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Gérard CHARLES Officier Général 2<sup>ème</sup> section, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de, selon le calendrier ci-après :

- lundi 12 février 2024 de 09h00 à 12h00 à la Mairie de Bordeaux Sud
- mardi 20 février 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bègles
- mardi 27 février 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bordeaux Sud
- mercredi 06 mars 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bègles
- lundi 11 mars 2024 de 14h00 à 18h00 à la Mairie de Bègles
- mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bordeaux Sud

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Bègles et de Bordeaux Quartier Sud, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales).

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L24EJ00830

## COMMUNE DE LA BREDE (33650)

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### MARCHE DE SERVICE

#### LOCATION DE VEHICULE FINANCE PAR LA PUBLICITE De la ville de La Brède PROCEDURE ADAPTEE

Maîtrise d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

**Objet de la consultation : Location de véhicule financé par la publicité. Le fournisseur prend en charge l'ensemble du démarchage commercial destiné à trouver la publicité et le financement du véhicule**

Quantités (fournitures et services) : la Ville de LA BREDE souhaite prendre en location un véhicule neuf à kilométrage illimité financé par la publicité. Le véhicule souhaité est de type réfrigéré

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

#### UNITÉ DUP ET EXPROPRIATION

#### AVIS

##### DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE MODIFICATIVE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE MULTI SITE DE RECOMPOSITION DU CENTRE VILLE - QUARTIER FACTURE - SUR LA COMMUNE DE BIGANOS AU PROFIT DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT AQUITANIS

Par arrêté préfectoral modificatif du 11 janvier 2024 ont été déclarés d'utilité publique les travaux relatifs à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté multi site de recomposition du Centre Ville - Quartier Facture - sur la commune de Biganos.

Cet arrêté sera affiché pendant deux mois au siège de l'Établissement Aquitanis, et à la mairie de Biganos.

L24EJ02922

## CRÉANCES SALARIALES

### AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article 625-1 et suivants et R 625-1 et suivants du Code de Commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

Liquidation Judiciaire du 11/07/2023

**SAS SBE SOCIETE BATIMENT ELECTRICITE** 121 AVENUE DU PERIGORD 33370 YVRAC

N° greffe : 2022J00655 - N° siren : 405331166

Liquidation Judiciaire du 08/11/2023

**SAS PURGATORY** 28 rue de Cheverus 33000 BORDEAUX

N° greffe : 2023J00522 - N° siren : 891771099

Liquidation Simplifiée du 16/08/2023

**SAS LE 19EME** 30 Rue Yves Glotin 33300 BORDEAUX

N° greffe : 2023J00813 - N° siren : 890770308

Liquidation Judiciaire du 08/11/2023

**SAS ISOL'R** 10 RUE DE LA CROIX NOIRE 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

N° greffe : 2023J00845 - N° siren : 794716399

Liquidation Judiciaire du 31/08/2023

**SARL PRO SERVICE AGRICOLE** 8 LOTISSEMENT LES ALLEES DE PIER 33340 LESPARRÉ-MEDOC

N° greffe : 2023J00847 - N° siren : 848235065

Liquidation Simplifiée du 06/09/2023

**SARL COLEO** 185 BLD GEORGE V 33400 TALENCE

N° greffe : 2023J00879 - N° siren : 534842661

Liquidation Simplifiée du 06/09/2023

**SARL YODEN-POLYTECH** 24T, route de Bigard 33650 SAINT-SELVE

N° greffe : 2023J00880 - N° siren : 790071906

Liquidation Judiciaire du 13/09/2023

**SARL LES 4 ELEMENTS** 37 AV DE BORDEAUX 33740 ARES

N° greffe : 2023J00883 - N° siren : 513805366

Liquidation Judiciaire du 20/09/2023

**EURL LLOYD-COMPANY** Centre Commercial Quatre Pavillons 33310 LORMONT

N° greffe : 2023J00922 - N° siren : 443051669

Liquidation Judiciaire du 27/09/2023

**SAS HOLDING 4 A** ZA ROUTE NATIONALE 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

N° greffe : 2023J00934 - N° siren : 530476738

Liquidation Judiciaire du 04/10/2023

**SAS EBRG** 10 rue Joachim du Bellay 33310 LORMONT

N° greffe : 2023J00986 - N° siren : 901128777

Liquidation Simplifiée du 04/10/2023

**SARL SO EASY** 91 avenue de Césarée Res les Jardins d'Eden 33470 GUJAN-MESTRAS

N° greffe : 2023J00987 - N° siren : 832694616

Liquidation Simplifiée du 18/10/2023

**SARL BORDEAUX PAPETERIE** 9 RUE GEORGES BONNAC 33000 BORDEAUX

N° greffe : 2023J001058 - N° siren : 799691548

Liquidation Judiciaire du 18/10/2023

**EURL CITAC** 7 CHEMIN DE L'ILE 33360 LATRESNE

N° greffe : 2023J01070 - N° siren : 503243529

Liquidation Simplifiée du 20/12/2023

**SAS VITI VIGNE FR** 168 RUE ST FRANCOIS XAVIER 33170 GRADIGNAN

N° greffe : 2023J01073 - N° siren : 848306759

Liquidation Simplifiée du 25/10/2023

**EURL EX NIHILO** 14 rue Franklin 33530 BASSENS

N° greffe : 2023J01108 - N° siren : 497553859

Liquidation Simplifiée du 08/11/2023

**EURL AVENIR DECO** 22 AVENUE PHENIX HAUT BRION 33600 PESSAC

N° greffe : 2023J01122 - N° siren : 522966480

Liquidation Judiciaire du 08/11/2023

**SAS PROMORIENT** 8 RUE DE FIEUZAL 33520 BRUGES

N° greffe : 2023J01146 - N° siren : 810853564

Liquidation Simplifiée du 15/11/2023

**SARL ATELIER D'ACCESSOIRES POUR L'AUTOMOBILE ANCIENNE** ZA ROUTE NATIONALE 33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

N° greffe : 2023J01172 - N° siren : 324832963

Liquidation Simplifiée du 22/11/2023

**SAS POUJAT FRERES - SOCIETE EUROPEENNE DES VINS** 34 av du Peyret 33650 LA BREDE

N° greffe : 2023J01200 - N° siren : 831625389

Liquidation Simplifiée du 22/11/2023

**SASU JL ANIMATIONS** 8 COURS DE VERDUN 33550 LE TOURNE

N° greffe : 2023J01206 - N° siren : 902181189

Liquidation Simplifiée du 29/11/2023

**SARL ALU-MEN** 129 CHEMIN BEL AIR 33850 LEOGNAN

N° greffe : 2023J01231 - N° siren : 801701327

Liquidation Simplifiée du 29/11/2023

**SARL ATELIER DU BOIS** 18 rue Latécoère 33850 LEOGNAN

N° greffe : 2023J01232 - N° siren : 512312265

Liquidation Simplifiée du 20/09/2023

**SAS LA FERME AUX DELICES D'AUDREY** PLACE DU 14 JUILLET 33510 ANDER-NOS-LES-BAINS

N° greffe : 2023J00921 - N° siren : 838465276

Liquidation Judiciaire du 29/09/2023

**Association L'ALLIANCE PARTENAIRES RESSOURCES NUMERIQUES LAPRN** 3 TER RUE CONDORCET 33150 CENON

N° greffe : RG 23/01746 - N° siren : 834274342

Liquidation Judiciaire du 13/10/2023

**Association HELIOS EVENEMENTS** 26 Cours de l'Intendance 33000 BORDEAUX

N° greffe : RG 23/06398 - N° siren : 822172656

Liquidation Simplifiée du 24/11/2023

**Madame Delphine Alexandra SCHAMBACHER AUTO ECOLE EVIDENCE** 1 RUE PATARRIEU 33124 AUROS

N° greffe : RG 23/09437 - N° siren : 419918230

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L625 -1 du Code de Commerce.

Pour avis le 26-01-2024, SELARL FIRMA Mandataire Judiciaire CS 71036 33081 BORDEAUX

L24EJ03529

## POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 52 32 13

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)



## AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP<sup>1</sup>, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Greffe n° NOM de l'Affaire - Adresse : Date Jugt :

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE LIQUIDATION JUDICIAIRE

2023 J00344 **SAS Société NILJA-GASSER**, 96-98-100 Crs Alsace Lorraine, Rés Sibal 33000 BORDEAUX 29/03/2023

2023 J00411 **SAS L'IMPREVU**, 127 Avenue de Magidas 33700 MERIGNAC 12/04/2023

2023 J00150 **SAS LET LAWTON**, 22-26 Quai Lawton, Hangar G3 33300 BORDEAUX 02/08/2023

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

2022.100 **SARL CMB TRADITION**, 1 Rte de Terrefort 33750 BARON 24/10/2022

2022.106 **SARL PRESSTA-SERVICE OUEST**, 13 Clos des Tourterelles, 33750 BARON 07/11/2022

### LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

2023.183 **SAS 33 DEGRES**, 515 Av de l'Europe, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC 13/11/2023

2023.155 **SAS CHICHI-POMPON**, 13 Rue du Théâtre 33500 LIBOURNE 02/10/2023

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

2022.45 **SARL GUIBERT ALEXANDRE**, 2 Bis Les Moulineaux 33230 LES PEINTURES 13/06/2022

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux et au Tribunal de Commerce de Libourne.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L24EJ04434

## CONSTITUTIONS



## AVIS DE CONSTITUTION : SASU BACKLINE PRODUCTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 décembre 2023, à GAILLAN EN MEDOC.

Dénomination : BACKLINE PRODUCTION.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 4 chemin du moulin de vignemalon, 33340 Gaillan en Médoc.

Objet : Activité Principale : Prestation de sonorisation et éclairage, Activité secondaire : La location de matériel de sonorisation, cours de musique et toutes activités connexes et annexes se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 2000 euros

A été nommé :

Président : Monsieur SYLVAIN PETIT 4 CHEMIN DU MOULIN DE VIGNEMALON 33340 Gaillan en Médoc.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ03099



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYERT BARALE ET ASSOCIÉS  
Société d'Avocats  
27 Cours Eysard de Feyolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 46 91 99 77

## HOZ GROUPE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 46, avenue Roger Salengro 33130 BEGLES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bordeaux du 24 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOZ GROUPE

Siège : 46, avenue Roger Salengro 33130 BEGLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1.000 euros

Objet : les activités d'acquisition, de détention et gestion de participations financières, valeurs mobilières, droits sociaux, en pleine-propriété ou démembrée, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières de quelque forme que ce soit, françaises ou étrangères, les activités d'animation et de contrôle de ses filiales, les activités de prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux, publicitaires, services de conseils en gestion et en recrutement de personnel au profit de ses filiales, le cas échéant par voie d'exercice de mandat social au sein des filiales, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Ozgur HEZER, demeurant 46, avenue Roger Salengro 33130 BEGLES

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS - Le Président

L24EJ03132



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/01/2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : **VBFL CORPORATE**

SIEGE SOCIAL : 6, avenue de la Croix Sabatière - 33230 GUITRES

OBJET SOCIAL :

- la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales,

- l'animation par prestations de services et de management dans les sociétés filiales, notamment la gestion administrative, juridique, commerciale et financière de toute société filiale, la gestion des investissements mobiliers et immobiliers, la gestion du personnel et de la politique de développement,

- la création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANTS : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est Madame Véréna, Marie BO-DIN, née le 2 décembre 1984 à SAINT-LÔ (50000), de nationalité Française, demeurant 6, avenue de la Croix Sabatière à GUITRES (33230),

Le premier Directeur Général de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Florian, Grégory, Sylvain LEVAS, né le 14 mai 1987 à LILLE (59000), de nationalité Française, demeurant 6, avenue de la Croix Sabatière à GUITRES (33230),

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE

Pour avis, la Présidence

L24EJ03221



## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



JL DECOR BIARRITZ  
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 rue Lajarte 33800 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JL DECOR BIARRITZ

Siège social : 1 rue Lajarte 33800 BORDEAUX

Objet social : la vente d'objets de décoration, de meubles, de vêtements et d'accessoires de mode ; l'architecture d'intérieur ; les prestations de services dans les domaines de la décoration, de l'aménagement intérieur et extérieur, du stylisme, de l'ameublement ; tous conseils en relooking, développement personnel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Joanne ATTALI, épouse PRON CUGNOT DE LEPINAY de SAINTE RADEGONDE, demeurant 1 rue Lajarte 33800 BORDEAUX.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ03225



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2024 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PELTIER CONSEIL

Forme : SASU

Siège social : 110 Bis, Rue Paulin, 33000 BORDEAUX

Objet : Le conseil en communication, la production de contenu éditorial et digital, la coordination média et événementielle ; La rédaction et la publication d'articles ; L'activité d'édition sur tous supports.

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 euros

Président : Monsieur Adrien PELTIER demeurant 110 Bis, Rue Paulin, 33000 BORDEAUX

Agrément : la transmission des actions détenues par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la transmission à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Le Président

L24EJ03271



**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 janvier 2024, à VENSAC.

Dénomination : SAGGIO PIZZA.

Forme : EURL.

Siège social : 9 Bis ROUTE DE LA HALTE, 33590 Vensac.

Objet : Restauration rapide, pizza, snack, le tout sur place et à emporter, sédentaire et ambulante.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur MARCELLO ATTIVISSIMO, demeurant 9 BIS ROUTE DE LA HALTE, 33590 Vensac

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ03273



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST CAPRAIS de Bordeaux du 18 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SIS'FOOD

Siège social : 7 Route de Madirac, 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX

Objet social : Restauration rapide sur place et à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Madame Amandine DAVID, demeurant 7, Route de Madirac, 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX et Madame Valentine DAVID, demeurant 2, Allée de Canterane, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L24EJ03308

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Julie BAUDET, en date du 9 janvier 2024, à PESSAC.

Dénomination : WELCOME HOME.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 7 rue du Périgord, 33600 Pessac.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Soumise à agrément.

Gérant : Madame Aurélie LE BORGNE, demeurant 20 rue François Rabelais - Résidence François Mauriac, 33400 Talence

Gérant : Madame Claire LANGFIELD, demeurant 7 rue du Périgord, 33600 Pessac

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ03340

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, qui sera immatriculée au RCS Libourne.

Dénomination : EARL DOMAINE DE PRIKA

Siège social : Blaye (Gironde) 3, Route des Marais

Objet : L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural.

Capital : 7 500,00 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : Madame Charline SEMEIN PIOT, demeurant à Blaye (Gironde) 3, Route des Marais,

Pour avis,

La Gérance.

L24EJ03350



## AOC PRESSE MONDESIR

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 19 avenue du Maréchal Gallieni 33700 MERIGNAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 16/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AOC PRESSE MONDESIR

Siège social : 19 avenue du Maréchal Gallieni, 33700 MERIGNAC

Objet social : La vente de journaux périodiques, librairie, papeterie, cartes postales, articles de presse, articles divers, FDJ, PMU

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Madame Aurore CARRERE, née le 01 septembre 1976 à TOULOUSE (31), de nationalité française et Monsieur Olivier CARRERE, né le 19 juillet 1972 à DAX (40), de nationalité française, demeurant 13 rue de Brantome Appt 22 à MERIGNAC (33700)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L24EJ03366



Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

KH PROTECTION  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 4 quai Goslar - Pôle Nautique  
33120 ARCACHON

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCACHON du 10 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : KH PROTECTION  
Siège : 4 quai Goslar - Pôle Nautique, 33120 ARCACHON

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : Surveillance humaine ou surveillance par systèmes électroniques, sécurité ou gardiennage, transport de fonds, protection physique de personnes sous réserve notamment des dispositions de l'article L.612-2 du Code de la sécurité intérieure

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Hocine LAKROU, né le 18 février 1974 à TIZI-OUZOU de nationalité algérienne, demeurant 2 avenue de la Libération, 33310 LORMONT

Directeur général : Monsieur Karim EL HAMRI, né le 07 juillet 1968 à MEKNES (MAROC) de nationalité française, demeurant 33 Résidence de Marzac - Apt 201 - rue Michel LABARTHE, 33260 LA TESTE DE BUCH

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Le Président

L24EJ03379

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



**Florence DASSONVILLE - Henri ARAN**  
AVOCATS  
215 Av d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT  
Tél : 05 56 08 83 95

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 janvier 2024, il a été constitué une SASU :

Dénomination sociale : **COUP D'PELLE**

Capital : 1 500,00 €

Siège social : Bâtiment H, 11 rue du tautzin, 33700 MERIGNAC.

Objet : la restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, notamment des pizzas, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides sans alcool, conformément à la législation en vigueur sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides avec alcool, conformément à la législation en vigueur, à emporter et en livraison.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Pierre BONNEY-RAT, né le 26 juillet 1985 à Rennes, de nationalité française, demeurant Villa Monteskieu - 76 avenue du château d'eau 33 700 Mérignac,

Admissions aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : actions librement cessibles entre associés uniquement.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis et mention

L'associé unique

L24EJ03381



www.opteam-avocats.com

L'ANAMOUR

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.200,00 €  
Siège Social : 119, Quai des Chartrons  
- 33300 BORDEAUX  
En cours d'immatriculation

## CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'ANAMOUR

Objet social : L'exploitation d'une activité de Bar, Restaurant, Organisation d'événements

Siège social : 119, quai des Chartrons, 33300 BORDEAUX

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. CZABAN Ignacio, demeurant 207, rue Malbec, 33800 BORDEAUX

Directeur généraux :

- La Société MAURIZAN, EURL au capital de 396 500 €, ayant son siège social 28 RUE SAINTE COLOMBE, 33000 BORDEAUX, RCS de BORDEAUX n°852 946 573

- La Société MARLEX, EURL au capital de 276.500 €, ayant son siège social 18, rue Feaugas, 33100 BORDEAUX, RCS BORDEAUX n°852 762 392

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Pour avis,  
La présidence

L24EJ03445



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

ISO & FACE DEVELOPPEMENT  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 29 rue Anders Celsius  
33470 LE TEICH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : ISO & FACE DEVELOPPEMENT

Siège : 29 rue Anders Celsius - 33470 LE TEICH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Assurer toutes les fonctions de support pour les sociétés du groupe qui interviennent dans les domaines du ravalement de façade, l'isolation thermique, l'amélioration de l'habitat et la rénovation globale, notamment toutes prestations de conseil et de services aux entreprises dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique, ressources humaines et stratégique, sans que cette liste ne soit exhaustive ;

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société GAIA ENVIRONNEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 650 000 euros, dont le siège social est 29 rue Anders Celsius, 33470 LE TEICH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 883 530 610 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Thomas PAGE, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
La Présidente

L24EJ03723

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 janvier 2024, à BEYCHAC ET CAILLAU.

Dénomination : **SCCV ZC.**

Forme : Société civile de construction vente.

Siège social : 4 Route de la Source, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU.

Objet : La société a pour objet l'acquisition de terrains et la construction en vue de la vente, en totalité ou par fractions, d'un ensemble immobilier sur ce terrain.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

Gérant : Monsieur Paul CHEN, demeurant 30 Chemin du ROUPIC, 33370 SALLEBOEUF

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ03830



Aux termes d'un ASSP en date du 22/01/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SARL CHEZ GN**

Objet social : L'activité de restauration traditionnelle sous toutes ses formes, sur place ou à emporter ; L'activité de salon de thé.

Siège social : 9 rue François Rude, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : Mme LAWISKY Nelly, demeurant 9 rue François Rude, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Pour avis

La Gérance.

L24EJ03906



www.opteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 22/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SEASONS**

Objet social : - La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ; - L'exercice de mandats sociaux au bénéfice de ses filiales ou de Sociétés tierces ; - L'assistance et le conseil en matière juridique, économique et financière ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations ; - L'apport d'affaires dans tous domaines ;

Siège social : 11, rue Gergerès, 33200 BORDEAUX

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. FLEURY Louis, demeurant 11, rue Gergerès, 33200 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis  
Le Président

L24EJ03913

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 janvier 2024, à LAMARQUE.

Dénomination : **D R COUVERTURE.**

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège social : 43 RUE DU VIEUX CHENE, 33460 Lamarque.

Objet : Travaux de second oeuvre en bâtiment : Couverture, plâtrerie, charpente, zinguerie et tous travaux annexes ou connexes se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur RAPHAËL DOMINGUES, demeurant 43 RUE DU VIEUX CHENE, 33460 Lamarque

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ03918



**TF PRO**  
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 euros  
Siège social : 1 Impasse de l'artisanat  
33990 HOURTIN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HOURTIN du 22/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : TF PRO

Siège social : 1 Impasse de l'artisanat, 33990 HOURTIN

Objet social : Entretien courant et spécifique, nettoyage et repassage de linge, ainsi que la vente et la location de produits et matériel d'entretien ; Petits travaux d'intérieur et d'extérieur hors activités réglementées du bâtiment ; Services de conciergerie et d'événementiels ; Apporteur d'affaires et mise en relation ; Consulting et sous-traitance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Thomas FEART, demeurant 1 Bis Rue Saint Pierre 79400 ST MAIXENT L'ECOLE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, La Gérance

L24EJ03953



## SANIPLOMB 33

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 57 rue Saint Exupéry  
33460 ARSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SANIPLOMB 33

Siège social : 57 rue Saint Exupéry, 33460 ARSAC

Objet social : La réalisation de tous travaux de plomberie sanitaire et chauffage et plus généralement toutes opérations se rapportant à l'objet social (installation, entretien, maintenance, équipements de chauffage et sanitaire) ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Julien BOONE, demeurant 57 rue Saint Exupéry 33460 ARSAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04060

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



## HOLDING AGENCE MARS INVEST

Société par actions simplifiée à associé unique  
Au capital de 200 640 euros  
Siège social : 14 rue des Roitelets  
33970 LEGE CAP FERRET

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 22 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : **HOLDING AGENCE MARS INVEST**

Siège social : 14 rue des Roitelets  
33970 LEGE CAP FERRET

Objet social : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et parts sociales, la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, l'exécution de prestations d'assistance administrative, comptable, fiscale ou autres, en faveur de ses filiales,

La décoration d'intérieur auprès des particuliers et des professionnels, à savoir la conception d'espace et d'ambiance de projets immobiliers,

La vente d'objets d'art et de décoration.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 640 euros

Président : Sophie SAN JUAN épouse SIBE demeurant 14 rue des Roitelets  
33970 LEGE CAP FERRET

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les titres de capital, actions et valeurs mobilières donnant accès au capital, sont librement cessibles entre associés, ou au profit du conjoint, d'un descendant ou d'un ascendant d'un associé, même si le conjoint, descendant ou ascendant n'est pas associé. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis,

La Présidente

L24EJ04125

Par ASSP en date du 18/01/2024, il a été constitué une SARL dénommée : **STUDIO LUCAS AURELIE CREATION DEVELOPPEMENT COMMUNICATION**  
Sigle : **Studio LAGDC** Siège social : 180 Route de Grimard 33670 LA SAUVE Capital : 2500 € Objet social : Agence de communication - Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés : Création d'outils de communication digitaux (site internet, mailing, contenu réseaux sociaux, etc); Création d'outils de communication print (flyers, affiches, cartes de visite, magazines, brochures, plaquettes, etc); Création d'outils de communication événementiel (kakémonos, roll-up, goodies, PLV stand, etc); Création d'identité visuelle (Logo et charte graphique); Création de contenu d'images (vidéos, photos, motion design, etc). Gérance : Mme Au-

riélie BAZERQUE demeurant 32 Avenue Georges Pompidou 33500 LIBOURNE ; M Lucas CHADEAU demeurant 32 Avenue Georges Pompidou 33500 LIBOURNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
L24EJ04142



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

JOANNA 24

## CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé le 21 janvier 2024 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS  
Dénomination sociale : JOANNA 24  
Siège social : 10-12 rue Serge Noailles, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Objet social : restauration sur place et à emporter

Capital : 1 000,00 €  
Durée : 99 ans  
Présidente : Madame Laure BOU ANTOUN, 16 rue Villeneuve, Résidence Le Printemps, BAT A, 33600 PESSAC  
La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L24EJ04157

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **DUBOIS-HERLIN**

FORME : Société de Participation Financière de Profession Libérale d'Avocats, sous la forme de Société à Responsabilité limitée

CAPITAL : 1.000 Euros

SIÈGE : 74 rue Georges Bonnac, Résidence Les jardins de Gambetta, Tour n°4 - BP 50037 - 33007 BORDEAUX CEDEX

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'avocat ou de toute autre profession réglementée du chiffre ou du droit ;

- La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice desdites professions ;

- La gestion de ces participations ;

- Toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

DUREE : 99 ans

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Les décisions collectives ordinaires sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Les décisions extraordinaires ne sont valablement prises que si elles ont été adoptées :

- à l'unanimité, en cas de changement de nationalité de la Société, d'augmentation des engagements d'un associé ou de transformation de la Société en société en nom collectif, en société en commandite simple ou par actions, en société par actions simplifiée ou en société civile,

- à la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, en cas d'agrément de nouveaux associés ou d'autorisation de nantissement des parts,

- par des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, s'il s'agit d'augmenter le capital par incorporation de bénéficiaires ou de réserves

TRANSMISSIONS DES PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Seules les cessions de parts sociales à

des tiers étrangers à la Société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé sont soumises à agrément dans les conditions prévues par le Code de commerce et par la loi et le décret sur les Sociétés Commerciales.

GERANTS :

-Madame Tiffanie DUBOIS, née le 17 mars 1988, à CALAIS (62), de nationalité française, Avocat au Barreau de BORDEAUX, demeurant 13 rue Bouffard 33000 BORDEAUX.

-Monsieur Mathieu HERLIN, né le 8 juin 1974, à EVRY (91), de nationalité française, Avocat au Barreau de BAYONNE, demeurant 27 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX.

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX

L24EJ04175



19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Avis est donné de la constitution le 8/01/2024, pour une durée de 99 ans, d'une société civile qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX dénommée **VILBOUT**, au capital de 1.000 € de numéraire, ayant son siège à 2 rue Pierre Paul de Riquet - 33610 CANEJAN et pour objet : l'achat, la location, la mise en valeur, l'entretien et l'exploitation de tout immeuble bâti ou non bâti et la construction de tout immeuble, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et notamment la faculté d'hypothéquer tous immeubles sociaux, étant ici précisé que l'engagement de la société devra être, en tout état de cause, limité à la valeur des biens hypothéqués. Les gérants sont Madame Isabelle VILLERELLE, domiciliée 12 rue du Périgord 33600 PESSAC, et Monsieur Patrick BOUTILLON, domicilié 19 Avenue Francis Planté - 40100 DAX. Les parts sociales sont transmissibles qu'avec l'agrément de tous les associés.

L24EJ04187

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 22/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SUNKISSED**

Siège social : 5 rue Jean-Baptiste Charcot, 33700 MERIGNAC

Objet social : Consultant en stratégie, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Maria GALLERIU, demeurant 5 rue Jean Baptiste Charcot 33700 MERIGNAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04211



## MAISON SOUNY

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 rue du Lary, 33230 GUITRES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUITRES du 23/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAISON SOUNY

Siège : 2 rue du Lary, 33230 GUITRES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : - L'achat, la vente, le négoce en gros et au détail de vins de toutes origines et/ou appellations, spiritueux et de tous produits dérivés et de denrées alimentaires ;

- Le négoce, l'entreposage et le stockage de boissons alcoolisées ;

- La réalisation d'illustrations sur tous supports et la commercialisation de celles-ci auprès de tous types de clientèle ;

- Les activités de galeriste d'art.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur David FRAILE FORNER, demeurant 2 rue du Lary, 33230 GUITRES,

Directeur général : Madame Ioulia TARATINA, demeurant 2 rue du Lary, 33230 GUITRES,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

POUR AVIS

Le Président

L24EJ04260

# 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

## MAISON SOUNY

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
Siège social :  
2 rue du Lary, 33230 GUITRES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUITRES du 23/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MAISON SOUNY**

Siège : 2 rue du Lary, 33230 GUITRES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : - L'achat, la vente, le négoce en gros et au détail de vins de toutes origines et/ou appellations, spiritueux et de tous produits dérivés et de denrées alimentaires ;

- Le négoce, l'entreposage et le stockage de boissons alcoolisées ;

- La réalisation d'illustrations sur tous supports et la commercialisation de celles-ci auprès de tous types de clientèle ;

- Les activités de galeriste d'art.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur David FRAILE FORTNER, demeurant 2 rue du Lary, 33230 GUITRES,

Directeur général : Madame Ioulia TARATINA, demeurant 2 rue du Lary, 33230 GUITRES,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis

Le Président

L24EJ04263



www.opteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 23/01/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VIVA CLEAN

Objet social : - Tous travaux de nettoyage à destination des professionnels et des particuliers ; - Débarras ; Entretien du bâtiment et des espaces extérieurs ;

Siège social : 246, Cours de l'Argonne, 33000 BORDEAUX

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. MAYNARD Davy, demeurant 85, rue Brémontier, 33700 MERIGNAC

Pour avis

Le Gérant

L24EJ04369

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 janvier 2024, à CARBON BLANC.

Dénomination : **KYMBAO.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 13 RUE DU MARECHAL FOCH - APPT 436- BATIMENT LE PROVENCE, 33560 CARBON BLANC ( 33560 ).

Objet : Activités liées au textile du sport, à la mode, et les prestations diverses et associées, le développement et l'exploitation d'applications, et autres activités sur le WEB à vocation sportive.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 3000 euros

Gérant : Madame SYLVIA ESTEVES, demeurant 13 RUE DU MARECHAL FOCH - APPT 436-BATIMENT LE PROVENCE, 33560 CARBON BLANC ( 33560 )

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

SYLVIA ESTEVES

L24EJ04409



www.dprc.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/01/2024, il a été instituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile de moyens

DENOMINATION : **ANGIOMED BORDEAUX**

SIÈGE SOCIAL : 13 rue Jules Michelet - 33200 BORDEAUX

Objet social : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 200 EUROS

GERANCE :

- Monsieur Charles GILLETTE né le 22/03/1991 à BORDEAUX (33), demeurant 6 rue Victoire Américaine - 33000 BORDEAUX ;

- Monsieur Hugo SANFOURCHE né le 30/11/1991 à BRIVE LA GAILLARDE (19), demeurant 4 passage Kieser - 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX (33)

Pour avis, la gérance

L24EJ04445



### JONZAC PROMOTION

SCCV au capital de 1.000 euros  
Siège social : 19 allée de la Clairière - 33740 Arès

Immatriculation au R.C.S. de Bordeaux en cours

## AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 janvier 2024, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Jonzac Promotion**

Forme : Société civile de construction

-vente

Capital : 1.000 euros

Siège social : 19 allée de la Clairière - 33740 Arès

Objet : L'acquisition, la construction et l'aménagement en zone d'activité et commerciale d'un ensemble immobilier implanté sur la parcelle située avenue du 19 mars 1962 cadastrée Section AW n°101 à Jonzac (17), en vue de sa vente en totalité ou par fractions (...)

Durée : 99 ans

Gérant : société ExpandiKa, SAS au capital de 3.000 €, siège social : 3 rue des Savoir-Faire - 44450 Saint-Julien-de-Concelles, 827 458 936 RCS Nantes,

Apports en numéraire : 1.000 euros

Immatriculation : au R.C.S. de Bordeaux

Pour avis, le gérant

L24EJ04465

## MODIFICATIONS

**SAS NOEMIE FOUQUART**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, Siège social : 13 rue Toulouse Lautrec 22120 Yffiniac, 913 085 759 RCS SAINT- BRIEUC. D'une décision de l'associée unique du 1 novembre 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 6 rue des Lavandières 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du 1 novembre 2023. La présidente : Madame Noémie Fouquart, demeurant 6 rue des Lavandières 33260 LA TESTE DE BUCH . Modification des statuts en conséquence. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ59436

**HOPE'N UP**, SASU au capital de 1000€, 13 rue Séraphin 33000 BORDEAUX, 899 491 724 RCS Bordeaux. Aux termes d'une décision de l'associée unique du 01/10/2023, il résulte : qu'à compter du 01/10/2023 l'objet social a été étendu à l'activité de shiatsu ; qu'à compter du 01/10/2023 la Société a été transformée en SARL à associé unique, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000€, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro de nominal. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Présidente : Madame Edwige RETIERE demeurant 13 rue Séraphin 33000 BORDEAUX. Nouvelle mention : Gérante : Madame Edwige RETIERE demeurant 13 rue Séraphin 33000 BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de Bordeaux

L23EJ59451

**J2FPHARMA**, société par actions simplifiée au capital de 1500 euros, Siège social : 93 cours Journu Auber, 3<sup>ème</sup> étage apt 15 33300 Bordeaux, 879 554 202 RCS BORDEAUX. Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 décembre 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 22 Avenue Marcellin Berthelot 33110 LE BOUSCAT à compter du 1 décembre 2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ60994

## MECOLI

Société Par Actions Simplifiée

Capital social : 20.000 €

Siège social : BORDEAUX (33000)

Cours du Chapeau Rouge n°52

R.C.S. BORDEAUX : 521 184 002

SIRET : 521 184 002 00033

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 26 décembre 2023, il résulte que :

Le capital a été réduit de 780.000 euros pour le porter de 800.000 euros à 20.000 euros par voie de distribution et de remboursement aux actionnaires d'une somme de 780.000 euros.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution de 9,75 euros de la valeur nominale de chaque action.

Les articles VI "Formation du capital" et VII "Capital social" ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital social : 800.000 euros

- Nouvelle mention : Capital social : 20.000 euros

Pour avis,

L24EJ01049



Groupe CF

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**B DEVELOPPEMENT SERVICE**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 50 000,00 euros  
Siège social : 7 Balais, Lieu dit Les Ortigues  
33620 CEZAC  
537 667 305 RCS LIBOURNE

Aux termes d'un PV en date du 01/01/2024, l'AGE a décidé de modifier l'objet social pour y inscrire la réalisation de toute opération relative à la fabrication et la pose de menuiserie intérieure, et accessoirement le conseil, la conception, la fourniture, le conditionnement, la livraison, le montage, l'agencement, et les prestations commerciales de toutes menuiseries et de tous produits se rapportant à l'activité de menuiserie, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L24EJ02229



19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

Sur décisions collectives unanimes du 3/12/2023 des associés de l'**EARL DU CARDINAL**, Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 50 000€, Domaine du Cardinal 33570 TAYAC, 439 949 686 RCS de Libourne, Madame Sophie HOLLZBERG demeurant au 2 Nardou 33570 TAYAC, a été nommée cogérante à compter du même jour.

L24EJ02947

## KEVIN DELAGE

SARL au capital de 60 400 €  
Siège social : 87 QUAI DES QUEYRIES  
33100 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 819 461 658

En date du 01/01/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social à compter du 01/01/2024 et de modifier l'article Adresse du siège et domicile personnel des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 87 QUAI DES QUEYRIES, 33100 BORDEAUX.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 6 BOULEVARD DU COLONEL WURTZ, 33510 ANDERNOS LES BAINS.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

KEVIN DELAGE

L24EJ03030

ABONNEZ VOUS

## GOUEL'EC SERVICES

SARL au capital de 1500 euros  
Siège social : 16 Chemin de Bruca  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
845 059 229 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'assemblée unique en date du 22/12/2023, le siège social a été transféré au 3 Impasse Pierre Pes, 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND et a été nommé M. Jean-Arnold NDELE demeurant 3 Impasse Pierre Pes, 33440 ST LOUIS DE MONTFERRAND en remplacement de M. Christophe GOUEL, demeurant 16 Chemin de Bruca, 33140 VILLENAVE D'ORNON, démissionnaire.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ03085



OFFICE NOTARIAL  
A3C  
Etude de Maîtres Philippe JEAN, Johanne DELEGLISE, Guillaume MOGA et Joséphine BLANCHARD-MOGA  
Notaires associés à ARCACHON (Gironde)  
14 Boulevard Général Leclerc

## L'INSTANT CREPES

EURL au capital de 2000 €  
11 allée Bellevue, 31470 FONTENILLES  
905 016 614 R.C.S. TOULOUSE

Aux termes de l'AGE en date du 15/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 222 boulevard de la Plage à ARCACHON (33120), à compter du 15/01/2024.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Compte tenu du transfert de siège social, il est précisé ici que le gérant demeure M. David Yves GICQUEL, né le 07/10/1972 à QUIMPER (29), demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260), 10 rue Saint Georges,

Mention au RCS de BORDEAUX et TOULOUSE

L24EJ03149

174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tel : 05 56 12 41 41

## FOURNI AGRI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 27, Chemin de Peyre  
Lieu-dit Sarroc de la Peyre  
33114 LE BARP  
420 742 546 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de :

«La pratique de toutes activités agricoles, incluant la culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses, la viticulture, l'arboriculture fruitière, l'horticulture, y compris la culture de légumes, racines et tubercules ;

L'élevage d'animaux ;

La sylviculture, comprenant la plantation, la culture, l'entretien et la récolte de forêts destinées à la production de bois et d'autres produits forestiers, ainsi que la gestion durable des espaces forestiers ;

L'apiculture, y compris l'installation et la gestion de ruches, la récolte et la transformation du miel et d'autres produits de la ruche, ainsi que la commercialisation de ces produits auprès des consommateurs et des entreprises, en respectant les normes de qualité et de sécurité alimentaire ;

La transformation et la commercialisation des produits issus de ces activités, y compris la création et l'exploitation d'ateliers de transformation, de conditionnement et de vente directe».

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- de transférer le siège social du 27, Chemin de Peyre - Lieu-dit Sarroc de la Peyre - 33114 LE BARP au 43, allée des Mimosas - 33120 ARCACHON, à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L24EJ03155



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

AURELIE HAZERA

Société de participations financières de professions libérales de vétérinaires à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

En cours de transfert de siège social  
921.003.372 RCS BORDEAUX

Le 18/01/2024, l'associée unique a décidé à compter même jour de transférer le siège social du 42 lotissement Domaine

de Lafon 33670 CREON au 9 impasse de Lahaure - Les Hauts de Lavergne Lot n°5 33550 CAPIAN. En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.

Pour avis  
La Gérance

L24EJ03172



Compagnie  
Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SCM MAIOLI

Société civile de moyens  
au capital de 200 euros  
Siège social : 15, Place Aristide Briand  
33360 QUINSAC  
483 889 234 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DÉMISSION DE GÉRANTS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2023 : - Madame Sandra CASTEL et Madame Clémence HEYSE ont démissionné de leurs fonctions de gérantes avec une date d'effet au 31 décembre 2023. L'article 30 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression de leurs deux noms. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis La Gérance

L24EJ03179

## DUINRELL

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 9 AV JULES GUESDE  
33110 LE BOUSCAT  
RCS de BORDEAUX n°880 113 675

L'AGE du 16/01/2024 a décidé à compter du 16/01/2024 de rendre effectif le départ de Mme HENZEN Christina aux fonctions de co-gérante pour cause de décès. Modification au RCS de BORDEAUX

L24EJ03269



Compagnie  
Fiduciaire  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

MB PISCINE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
porté à 100 000 euros  
Siège social : 33 route de Lagnet  
33380 MIOS  
880 474 341 RCS BORDEAUX

Par décision du 01/12/2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 99 000 euros par incorporation de réserves, le capital étant porté de 1 000 euros à 100 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis La Gérance

L24EJ03296

## CSGB INVESTISSEMENT

SAS au capital de 10.000 €  
41 rue Eugène Freyssinet  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS de BORDEAUX 852 152 578

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 06 décembre 2023 a décidé que le siège social et l'activité de la société seraient transférés du 41 rue Eugène Freyssinet 33260 LA TESTE DE BUCH au 2.392 Route François Mauriac

33730 BALIZAC. L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis

L24EJ03374



DAMIEN BARRE  
Avocat  
353 Boulevard du Président  
Wilson 33200 BORDEAUX

## AM LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 euros  
Siège social anciennement :  
19 Av du Virecourt  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
Siège social à présent :  
1 Route du Fileur, Cellules 16 et 17  
33750 BEYCHAC ET CAILLEAU  
RCS BORDEAUX 905 187 415

Suivant décisions des associés en date du 3 janvier 2024 il a été décidé :

- à compter du 3 janvier 2024, le siège social qui était 19 Av du Virecourt - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX est transféré 1 Route du Fileur, Cellules 16 et 17 - 33750 BEYCHAC ET CAILLEAU.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Le Président

L24EJ03420



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

## OPTIQUE LA PLANTEYRE

SAS au capital de 30 000 €  
porté à 18 000 €  
Siège social : 4, Allée des Commerces  
33370 SALLEBOEUF  
878 888 239 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30 novembre 2023 a décidé de réduire le capital social de 12 000 euros pour le ramener de 30 000 euros à 18 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 200 actions. L'associé unique a constaté en date du 28 décembre 2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

L24EJ03450

## ASCAGNE AJ SO

SELARL au capital de 5000 euros  
46 rue des Trois Conils 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 844 982 926  
Par AGE du 05/01/2024, les associés ont pris les décisions suivantes :  
- transfert du siège social au 34 Cours de Verdun 33000 BORDEAUX  
- modification corrélative des statuts  
Mention au RCS de BORDEAUX

L24EJ03507



FIDUCIAL  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

SANOFA Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 31 rue Edmond Costedoat, 33000 BORDEAUX 819 762 493 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération de l'AGO du 12/01/2024, il résulte que : - Mme Rihab BEN JEMAA demeurant 18 rue Charles Martin 33300 BORDEAUX a été nommée en qualité de Président en remplacement de M. Naim BEN AYED, démissionnaire à compter de ce jour. - M. Faisal BEN JEMAA demeurant 18 rue Charles Martin 33300 BORDEAUX a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Radhouane BEN YAROU, démissionnaire à compter de ce jour. Pour avis, Le Président

L24EJ03538

BESOIN D'AIDE POUR  
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 52 32 13

## YANN GESTION LOCATION

(YGL)  
SARL au capital de 100 000 €  
Siège social : 122 Avenue du Médoc  
33320 EYSINES  
429 078 892 RCS BORDEAUX

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 15 janvier 2024 les associés de la société YANN GESTION LOCATION (YGL), ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 29 novembre 2023 et portant fusion par absorption de leur Société par la société YMMOSTORE, SARL au capital de 150 000 €, dont le siège social est 2 RUE DE SOULAN 65170 SAINT-LARY-SOULAN, immatriculée au RCS sous le numéro 753 995 901 RCS TARBES.

L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société YANN GESTION LOCATION (YGL), le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société YMMOSTORE et les parts créées en augmentation de son capital par la société YMMOSTORE étant directement et individuellement remises aux associés, à raison d'une part de la société YMMOSTORE pour 655 parts de la société YANN GESTION LOCATION (YGL).

Aux termes des décisions de l'associée unique de la société YMMOSTORE, en date du 15 janvier 2024, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société YANN GESTION LOCATION (YGL), sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance. L24EJ03624

Suivant délibération de son Assemblée Générale du 15 décembre 2023, les associés de la SCI **DATHA** (RCS Bordeaux n°879248136) ont décidé de transférer le siège social du 11 rue Boudet 33000 Bordeaux où il se trouvait initialement au 61 rue Raymond Poincaré, Résidence LE MAILLY, 33110 LE BOUSCAT.

Pour avis  
La gérante - F. DACHARRY  
L24EJ03672



## UBIWAN

SAS au capital de 87 150 €  
Siège social : 2 RUE DU JARDIN DE L'ARS  
33800 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°422 769 232

En date du 19/01/2024, le président a décidé le transfert du siège social au 38 rue des Maraichers, 33800 BORDEAUX à compter du 01/01/2024.

Pour avis  
Le Président  
L24EJ03698

GFA DE NODIN  
au capital de 50.017,00 €  
Siège social : 60 CHE DE TARREYROT  
33240 VAL DE VIRVEE  
RCS de LIBOURNE n° 334 652 971

AVIS DE MODIFICATION L'AGE du 21/12/2012 a décidé de : nommer en qualité de gérant M. THEIL Cyril, demeurant 5633 rue Plantagenet, H3T 1S3

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE  
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

MONTREAL (CANADA) en remplacement de M. DIDIER Pierre, pour cause de décès.- Diminuer le capital social en le portant de 64.455,44 € à 50.017,00 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.Modification au RCS de LIBOURNE  
L24EJ03795



## FIDECA

Société civile au capital de 193 700 euros  
Siège social : LE PIAN MEDOC  
33290 1552 Allée de Pétrucail  
440 427 268 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGE du 18/01/2024, le capital a été réduit d'une somme de 30 000 € pour le ramener à 163 700 € par voie de rachat et d'annulation de 300 parts sociales.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis  
L24EJ03824



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

D&B CONFIDENTIEL ESTATE  
Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>,  
33110 LE BOUSCAT  
Siège de liquidation : 81 Boulevard Pierre  
1<sup>er</sup>, 33110 LE BOUSCAT  
892 607 946 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 22/01/2024, l'AGO a décidé de procéder au remplacement de Madame Auroré DUMEZ liquidatrice en nommant Messieurs Julien DUMEZ demeurant 54 rue Frantz Malvezin 33200 BORDEAUX et Julien BERNEDE demeurant 2 rue Galvani 33700 MERIGNAC.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
L24EJ03842



## AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 15/01/2024, il résulte que le siège social de la SCI **CHARLINE** au capital de 100 euros - 93 rue du Moulin - 33370 GRADIGNAN - 833 358 856 RCS BORDEAUX a été transféré 8 clairière de Lauduc - 33370 POMPIGNAN à compter du 15/01/2024.

L'article «siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Gérant  
L24EJ03849



## MAISON LACOSTE

Société par actions simplifiée  
au capital de 27 976 euros  
Siège social : MIN de Brienne, 110 quai de Paludate, 33800 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX B 300 702 396

Par décision du 3.04.2023, le Président a pris acte de la démission de M. Philippe DUPIN de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1.04.2023, zéro heure, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS-Le Président  
L24EJ03921



SELARL Eric LAFONT - Avocat  
14, rue de Vingré - 03200 VICHY

ACCES INNOVATIONS SERVICES  
Société par actions simplifiée  
au capital de 28 750 euros  
Siège social : Zone d'activité de Marticot, 33610 CESTAS  
509 723 631 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 16/01/2024, il résulte que :

- la société MERCURIUS PARTICIPATIONS, SARL au capital de 907.600 euros, dont le siège social est 42, rue des Grands Prés, 03100 MONTLUÇON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 841 056 237, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 17/01/2024, en remplacement de M. Pascal RUCHAUD, démissionnaire.  
POUR AVIS  
La Présidente  
L24EJ03948



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU TEICH Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 18 Rue Anders Celsius Parc D'entreprises de Sylvabelle, 33470 LE TEICH 889 412 748 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10/01/2024, M. Sébastien FAYET demeurant 16 Avenue Georges Méran - Résidence Georges Méran, Bât E1, Appt 002 - 33120 ARCACHON a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Jérémy MARTINEZ, démissionnaire à compter du même jour. Pour avis. Le Président  
L24EJ03967



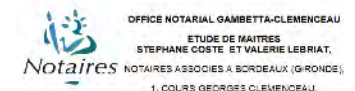
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

HOLDING GS VARLOT  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 400 000 euros  
Siège social : 7 bis chemin de Jacques  
33770 SALLES  
878 425 586 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 02/01/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 bis chemin de Jacques 33770 SALLES au 5 route

de l'Argileyre 33770 SALLES à compter du 02/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance  
L24EJ04008

JARDIN YUMI EURL au capital de 5 000 €. Siège social : 20 B RUE DE MERLET 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE. 950 762 203 RCS BORDEAUX Par décision de l'associée unique du 03/01/2024, il a été décidé : - de modifier, à compter du 03/01/2024, l'objet social comme suit : « La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : l'activité de librairie, l'exploitation de fonds de commerce de restauration rapide et de salons de thé, la vente de biens et de services divers, la formation.Elle aura également une activité de débit de boissons avec la licence de 3<sup>ème</sup> catégorie.Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. » - du transfert du siège social à l'adresse 3 RUE EDMOND FAULAT 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE, à effet du 03/01/2024 ; Modification au RCS de BORDEAUX  
L24EJ04087



## «CHAPMAN-ELLIS»

SARL au capital de 8 000€  
Siège social : 11 rue du Parlement Sainte Catherine 33000 BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX : 443 679 618

## TRANSFERT DE SIEGE

Le 28 décembre 2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 1, route du Lac 33121 CARCANS, à effet du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis  
La gérante.  
L24EJ04103



## G FINANCE PACA

Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : ZA de Toctoucau  
1Bis Chemin de Lou Tribal 33610 CESTAS  
949 734 453 RCS BORDEAUX

- Du PV de l'AGE en date du 21/12/2023,  
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 27/12/2023,

- Du PV de la Présidente du 28/12/2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 70 000 euros pour être porté à 130 000 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
L24EJ04117



## VINS DU MONDE

SASU au capital de 33 600 €  
Siège social : Domaine de Lisennes  
33370 TRESSSES  
403 853 823 RCS BORDEAUX

Le 29/12/2023, l'associée unique, après avoir constaté que les mandats de la société BAC AUDIT CONSEIL CHATEAUBRIANT, Commissaire aux Comptes titulaire et de la société BAC AUDIT CONSEIL NANTES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

L24EJ04119

**4 ICB.** Société civile immobilière au capital de 100 € sise 17 Rue Paul Verlaine 33950 LEGE CAP FERRET. 890922651 RCS de BORDEAUX. Par décision de l'AGE du 07/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 Impasse Charles Baudelaire 33950 LEGE CAP FERRET. Mention au RCS de BORDEAUX.

L24EJ04120

## NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS L'UNITE au capital de 3000 €

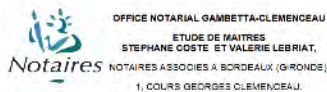
82 cours du Raccordement 33300 BORDEAUX,

982415762 R.C.S BORDEAUX

Aux termes des décisions d'associés en date du 22 janvier 2024, a été nommé nouveau directeur général M. Eric GOURMELON, demeurant 9 rue Pourmann appartement 1003 33300 BORDEAUX ;

Il en sera fait mention au RCS de BORDEAUX.

L24EJ04127



## «TRAFALGAR»

SARL au capital de 5 000€  
Siège social : 3 Place du Général Sarraill  
33000 - BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX : 749 961 835

## TRANSFERT DE SIEGE

Le 28 décembre 2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 1, route du Lac 33121 CARCANS, à effet du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis  
La gérante.

L24EJ04129

## MEDEVILLE COLLECTION

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 17 000 euros  
Siège social : Château Peyreblanque  
1 Lieu-Dit Blancque  
33720 BUDOS  
821416625 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du «18 décembre 2023», l'associé unique Arnaud Medeville a décidé de modifier l'objet social, à compter du 18 décembre 2023

L'article «2» des statuts a été modifié en conséquence.

Objet social modifié :

Article 2 - Objet

La Société a pour objet :

- L'achat et la vente de vins et spiritueux, avec ou sans stockage, tant en France qu'à l'étranger

- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Pour avis

Le gérant

L24EJ04133

## GSIMMO

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1 000 euros  
SIEGE SOCIAL :  
CHARBONNIERES LES BAINS (69260)  
26, chemin des Broses  
901 890 251 RCS LYON

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 18/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social de la société, à compter de ce jour, de son adresse actuelle «26, chemin des Broses - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS» à la nouvelle adresse «20, rue Cazemajor - 33800 BORDEAUX».

Gérante, sans limitation de durée : La société LUDOVICS, société civile immobilière au capital de 1 000 euros sis au 19, Avenue Norman Prince - 64000 PAU, immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 901 380 196, représentée par Monsieur Ludovic SCHOELLKOPF, né le 8 juillet 1988 à PAU (64000), de nationalité française, demeurant à PARIS (75010), 77 rue de Maubeuge.

Radiation au RCS de LYON et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ04136



## NLC INVEST

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros  
Siège social : 61 Avenue du Général de Gaulle 33500 LIBOURNE  
491 481 719 RCS LIBOURNE

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Elle a également décidé le transfert du siège social de la société et l'extension de l'objet social.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le siège est transféré au 111 Avenue du Général de Gaulle, 33500 LIBOURNE.

L'objet social est étendu à l'activité d'exploitation d'un restaurant de pizzerias et spécialités italiennes.

Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Nicolas LAVIE-CAMBOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Nicolas LAVIE-CAMBOT, demeurant 97 Avenue de Verdun 33500 LIBOURNE

Pour avis

Le Président

L24EJ04155



## AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX, le 22 décembre 2023, il a notamment été constaté l'augmentation de capital social de la société dénommée GROUPEMENT FORESTIER DE LA BERDOTTE, Groupement Forestier, Société civile à statut légal particulier, au capital de 1.380.000,00 Euros, dont le siège social est à LEGE-CAP-FERRET (33950), 3 impasse des Cormorans - Pirailan, identifiée au SIREN sous le n°513 417 683 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le même numéro,

Par apport en numéraire, d'une somme totale de 90.000,00 Euros par Monsieur Christophe Marie MASSIE, architecte, et Madame Monique Henriette Andrée Marie BOYREAU, sans profession, son épouse, chacun pour moitié ; Et création de façon corrélatrice de 900 parts nouvelles numérotées de 13.801 à 14.700 d'une valeur de 100 Euros chacune.

L'article 7 a été modifié en conséquence:

Ancien capital social: 1.380.000 Euros

Nouveau capital social: 1.470.000 Euros

Les parts sociales nouvelles sont complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Pour insertion

Me Edouard BENTEJAC

L24EJ04160



## LA FINANCIERE RAFFET

SARL au capital de 507 622,45 euros  
Siège social : 53 Rue de Laharpe  
33110 LE BOUSCAT  
392191482 RCS BORDEAUX

## AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 29/11/2023 et du procès-verbal de la gérance du 31/12/2023, le capital social a été réduit de 101.524,00 euros pour le ramener de 507.622,45 euros à 406.098,45 euros par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sociales.

L'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 507.622,45 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 406.098,45 euros.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

La gérance

L24EJ04164



Par AGE du 20 décembre 2023, la Société «SCI EZEKIEL SAINT JEAN» SCI, capital : 1.000 euros, durée : 99 années, objet social : l'acquisition, l'exploitation, éventuellement la vente de tout terrain, immeuble bâti ou non bâti, RCS BORDEAUX 477 933 923, a transféré le siège social du 74 avenue de Tivoli 33110 LE BOUSCAT, au 136 rue Manon Cormier 33000 BORDEAUX.

L24EJ04167

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : MAU-DEN.

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 50 Allée DES GENETS, 33140 CADAUJAC.

980 778 906 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 12 janvier 2024, le gérant a décidé, à compter du 12 janvier 2024, de transférer le siège social à 40 Rue Louis Denis Mallet, 33130 Begles.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ04198



## WEALTHY FOREST - PUY BARDENS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 4 630 000 €  
Siège social : Château Puy Bardens, 778 Route du Grand Port - 33880 CAMBES  
827 915 620 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2023, il résulte que :

- le mandat de BDO FRANCE - Léger et associés, 43-47 Av. de la Grde Armée, 75116 PARIS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration,

- la société DEIXIS, 4 bis Che. de la Croisière - 33550 LE TOURNE, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 3 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, sous le régime de l'ALPE.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ04223

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : MAU-DEN.

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 50 Allée DES GENETS, 33140 CADAUJAC.

980778906 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 12 janvier 2024, le gérant a décidé, à compter du 12 janvier 2024, de transférer le siège social à 40 Rue Louis Denis Mallet, 33130 Begles.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ04236

**NUANCES & PERSPECTIVES  
EMELINE BERNHARDT  
RODRIGUES**

SARL au capital de 5 000 euros  
Siège social : 275 Avenue d'Arès  
33000 BORDEAUX  
824 577 308 RCS BORDEAUX

**AVIS AUGMENTATION  
CAPITAL**

Par décision du 22/01/2024, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 30 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 5 000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 35 000 euros

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04247

3AS-RACING, Société par Actions Simplifiée au capital de 102 500 euros, siège social sis 190 Allée du Partage, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, RCS BORDEAUX 493 869 481. Par décisions du 18/12/23, l'associée unique décide de nommer la SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, représentée par Mme Quitterie LENOIR, née MOLIA dont le siège social est situé 68 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 494 030 182 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ; il décide également de transférer le siège social à CESTAS (33610), 25 Chemin Lou Tribail à compter du 12/01/2024. RCS BORDEAUX. Pour avis.

L24EJ04274



**CONFORT  
MENUISERIES  
D'AQUITAINE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 13 000 euros  
Siège social : 23 Chemin d'Arcins, Parc  
d'Activités «Tanesse», Lot 16 - 33360  
LASTRESNE  
RCS Bordeaux 539 385 898

Aux termes de la décision d'associé unique en date 15 janvier 2024, Monsieur Akim VIOLLEAU, né le 13 décembre 1990 à Saintes (17), de nationalité française, demeurant 26 avenue Raymond Manaud à Bruges (33520), a été nommé gérant de la Société à compter du 2 janvier 2014 pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société en remplacement de Monsieur José CATHERINE, né le 19 septembre 1969 à Saint-Germain-en-Laye (78), de nationalité française, demeurant 11 rue de la Planteyre à Salleboeuf (33370), qui a démissionné de son mandat de gérant à compter du 2 janvier 2024. En outre, aux termes de la décision d'associé unique en date 15 janvier 2024, l'article 7 des statuts ont été mis à jour dans le prolongement de la cession de parts sociales intervenue le 2 janvier 2024 entre la société GROUPE HRC d'une part et la société SODICO GROUP d'autre part.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
L24EJ04303



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

S.P.V.  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 6 000 euros  
Siège social : 4 rue du 14 juillet 33260 LA  
TESTE DE BUCH  
537 992 794 RCS BORDEAUX

**AVIS DE  
TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 19/01/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 6 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Virginie VERMEULEN. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par une Présidente : Madame Virginie VERMEULEN, demeurant 7 impasse du Piquey 33260 LA TESTE DE BUCH Pour avis. La Gérance

L24EJ04343



Guillaume HARPILLARD  
Avocat à la Cour  
78 rue de Paris  
33000 BORDEAUX  
05 36 06 66 70

Par AGEX du 1<sup>er</sup> novembre 2023, la SASU DP HOLDING, siège social : 8 rue des chènes 33290 BLANQUEFORT, RCS BORDEAUX 979 991 841 a approuvé la valeur d'un apport en nature de 300.000 euros, et décidé d'augmenter son capital pour le porter de 1.000 euros à 301.000 euros par création de 30.000 actions de 10 euros.

L24EJ04349

**AD LAND**

Société par Actions Simplifiée à associé Unique  
au capital de 1000 euros  
Siège social : 59 Rue Charles Paris  
33130 BEGLES  
903 341 758 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2024 , il résulte que :

- Le siège social a été transféré de 59 Rue Charles Paris, 33130 BEGLES à 20 Bis Lieu dit Le Pin, 33620 SAINT MARIENS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Li-bourne et Bordeaux.

Pour avis

L24EJ04401



**GD IMMO**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 3000 euros  
Siège social : 59 Rue Charles Paris  
33130 BEGLES  
903 248 540 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2024 , il résulte que :

- Le siège social a été transféré de 59 Rue Charles Paris, 33130 BEGLES à 20 Bis Lieu dit Le Pin, 33620 SAINT MARIENS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Li-bourne et Bordeaux.

Pour avis,

L24EJ04402



**PHARMACIE DE  
LAURENZANE**

Société d'exercice libéral  
à responsabilité limitée  
au capital de 1 004 570 €

Siège social :

14 Allée des Pins, Centre Commercial  
Laurenzane  
33170 GRADIGNAN  
452 267 149 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 29.12.2023, la collectivité des associées a nommé en qualité de cogérante Mme Camille PEYROU, demeurant 129 Rue Mondenard, 33000 BORDEAUX, pour une durée non limitée à compter du 01.01.2024.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04403



**AVIS D'APPORT  
PARTIEL D'ACTIF  
ENTRE**

CLEMA  
SARL au capital de 80 000 euros  
Siège social : 447 Avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC  
512 364 159 RCS BORDEAUX  
ET  
CLEMA OUEST  
SAS au capital de 656 euros  
Siège social : 447, avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC  
981 809 858 RCS BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date du 24 novembre 2023, la société CLEMA et la société CLEMA OUEST ont établi un projet d'apport partiel d'actif aux termes

duquel la société CLEMA a fait apport à la société CLEMA OUEST de sa branche complète et autonome d'activité de services aux personnes physiques à leur domicile, exploitée au 246 Bis Avenue Pasteur LE HAILLAN (33185) évaluée à 72 680 euros, moyennant la prise en charge par la société CLEMA OUEST, solidairement avec la société CLEMA, du passif correspondant, évalué à 27 336 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 45 344 euros.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions :

- la société CLEMA OUEST a augmenté son capital de 45 344 euros pour le porter à 46 000 euros par l'émission de 45 344 actions nouvelles d'un euro de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et attribuées à la société CLEMA.

Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes des procès-verbaux des décisions de l'associée unique des sociétés CLEMA et CLEMA OUEST en date du 31/12/2023, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation

de capital sont devenues définitives en date du 31/12/2023 et que la société CLEMA OUEST a la jouissance des biens apportés depuis rétroactivement le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'article 9 des statuts de la société CLEMA OUEST a été modifié, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 9 : Capital Social

- Ancienne mention : 656 euros

- Nouvelle mention : 46 000 euros

Par ailleurs, l'associée unique de la société CLEMA a décidé de modifier l'article 4 des statuts relatifs à l'objet social qui est désormais libellé comme suit :

Article 2 - Objet

- Ancienne mention : Les services aux personnes physiques à leur domicile.

- Nouvelle mention : Les services aux personnes physiques à leur domicile ; La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, et ce par tous moyens ; La gestion et l'administration de ces participations ;

La gestion et l'administration de la trésorerie de ses filiales, ainsi que la fourniture de toute prestation technique ; La participation de la Société dans toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Pour avis

L24EJ04408

ABONNEZ VOUS

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS  
SONT HABILITÉES  
DANS LE DÉPARTEMENT 33  
NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT  
VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔUT



## AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE

**CLEMA**  
SARL au capital de 80 000 euros  
Siège social : 447 Avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC  
512 364 159 RCS BORDEAUX ET  
CLEMA BORDEAUX  
SAS au capital de 443 euros  
Siège social : 447, avenue de Verdun  
33700 MERIGNAC  
981 813 470 RCS BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date du 24 novembre 2023, la société CLEMA et la société CLEMA BORDEAUX ont établi un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société CLEMA a fait apport à la société CLEMA BORDEAUX de ses branches complètes et autonomes d'activité de services aux personnes physiques à leur domicile, exploitées au 50 rue Capdeville à BORDEAUX (33000) et au 2 bis rue Bellus Mareilhac à BORDEAUX (33200), évaluées à 170 299 euros, moyennant la prise en charge par la société CLEMA BORDEAUX, solidairement avec la société CLEMA, du passif correspondant, évalué à 56 742 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 113 557 euros.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions :

- la société CLEMA BORDEAUX a augmenté son capital de 113 557 euros pour le porter à 114 000 euros par l'émission de 113 557 actions nouvelles d'un euro de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et attribuées à la société CLEMA.

Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes des procès-verbaux des décisions de l'assemblée unique des sociétés CLEMA et CLEMA BORDEAUX en date du 31/12/2023, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 31/12/2023 et que la société CLEMA BORDEAUX a la jouissance des biens apportés depuis rétroactivement le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'article 9 des statuts de la société CLEMA

BORDEAUX a été modifié, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 9 : Capital Social

- Ancienne mention : 443 euros

- Nouvelle mention : 114 000 euros

Pour avis

L24EJ04414



**FIDUCIAL**  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

## CLC

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social :  
12 Rue Clément Ader  
31170 TOURNEFEUILLE  
885 155 416 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 17/01/2024, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée CLC a décidé avec effet au même jour :

- de transférer le siège social du 12 Rue Clément Ader, 31170 TOURNEFEUILLE au

737 Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- de modifier la dénomination sociale «CLC» qui devient «MLC» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 885 155 416 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Président : Mme Elodie MALLET, demeurant 1659 Avenue du Général de Gaulle, 33140 CADAUJAC

Directeur général : M. Laurent CHANCHOLLE, demeurant 1659 Avenue du Général de Gaulle 33140 CADAUJAC

Pour avis, le Président

L24EJ04420



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## STILL RH

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros  
Siège social : 27 avenue Léonard de Vinci  
33600 PESSAC  
842 408 551 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 18 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de délégation de profils et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Ancienne mention : Tous conseils en recrutement, tous conseils en ressources humaines, la formation professionnelle en lien avec ces domaines d'activités. Nouvelle mention : Tous conseils en recrutement, tous conseils en ressources humaines, la formation professionnelle en lien avec ces domaines d'activités et la délégation de profils.  
POUR AVIS La Présidente

L24EJ04435

## NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 20/12/2023 de la société **FLORIS BORDEAUX**, Forme sociale : SASU, capital social : 40 000€, siège social : Les Serres de Montesquieu, 297 Chemin de Marguerite 33140 CADAUJAC, 322 556 879 RCS BORDEAUX, il résulte que : - la société NVT HOLDING INTERNATIONAL (Société à responsabilité limitée de droit belge, Immatriculée BE 0878168912, siège social : Keizershoek 312 - 2550 KONTICH (Belgique), représentant légal : Madame Gerda NAGELS), a été nommée en qualité de Présidente pour une durée illimitée à compter du 20/12/2023, en remplacement de Madame Gerda NAGELS, démissionnaire à compter du 20/12/2023 ; - les sociétés ELLEN VAN TURNHOUT (SARL de droit belge, immatriculée BE 0795891532, siège social : Muizensteenweg 60 - 2820 BONHEIDEN (Belgique), représentant légal : Madame Ellen VAN TURNHOUT), NICK VAN TURNHOUT (SARL de droit belge, immatriculée BE 0795904301, siège social : Beekstraat 110 - 2500 LIER (Belgique), représentant légal : Monsieur Nick VAN TURNHOUT), et JOLIE VAN TURNHOUT (SARL de droit belge, immatriculée BE 0795900836, siège social : Hemelweg(Kessel) 10 - 2560 Nijlen (Belgique), représentant légal : Madame Jolien VAN TURNHOUT) ont été nommées Directrices Générales pour une durée illimitée à compter du 20/12/2023. Pour avis.

L24EJ04448

## DISSOLUTIONS



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**LA MAISON DU LAC**  
SARL en liquidation au capital de 20 000€  
Siège social et siège de liquidation : 34 rue de Colmar 33000 BORDEAUX  
910 891 704 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas GAILLOT, demeurant 34 rue de Colmar 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 rue de Colmar 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ00907

## DISSOLUTION

### HEPEX-HYGIENE, ENVIRONNEMENT, PHYTOSANITAIRE, EXPERTISE

SARL au capital social de 7 622 Euros.  
Siège social :  
17 rue Ausone  
33780 Soulac-sur-Mer  
398 605 675 RCS Bordeaux.

Le 31/12/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. M Alain JERMANNAUD demeurant 17 rue Ausone 33780 Soulac-sur-Mer a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 17 rue Ausone 33780 Soulac-sur-Mer.

Pour avis.

L24EJ01583



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'actionnaire unique de la société SOCIÉTÉ CADAUJACAISE DE CONSTRUCTION, société par actions

simplifiée unipersonnelle au capital de 7 622 Euros, dont le siège social est 75 Allée Castaing 33140 CADAUJAC, immatriculée 405 401 001 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-François BORRUEL, demeurant 25 Allée Cabernet 33140 CADAUJAC, actionnaire unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 75 Allée Castaing 33140 CADAUJAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ02529



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'assemblée générale de la société **RESIDENTIEL DISTRIBUTION**, société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est Rue Cantelaudette - Immeuble Le Titanium 33310 LORMONT, immatriculée 533 944 922 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Eric VETTER, demeurant 57 Boulevard Mal de Latre de Tassigny 33500 RENNES, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Rue Cantelaudette - Immeuble Le Titanium 33310 LORMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ02802

## LA FINE FLEUR DU BASSIN

SASU au capital de 100 €  
Siège social : 15 RUE CLEMENT ADER  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS BORDEAUX 948 595 004

L'assemblée générale extraordinaire du 15/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/01/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur BIDA ANTOINE, demeurant 15 RUE CLEMENT ADER, 33260 LA TESTE DE BUCH et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

BIDAL Antoine

L24EJ02937

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **COUZ'INE COIFFURE.**

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 2500 euros.

Siège social : 22 Rue DE VERDUN, 33123 LE VERDON-SUR-MER.

829808104 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 décembre 2023. Madame NATHALIE LACASA, demeurant 22 RUE DE VERDUN 33123 Le Verdon sur Mer a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. L24EJ03088

**GERARD BAUD CONSULTANT SAS** au capital de 10 000,18€ 1, Lotissement Les Lauriers - 33370 TRESSSES 339 398 935 RCS BORDEAUX AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE L'AGM du 01/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Gérard BAUD, demeurant 1, Lotissement Les Lauriers - 33370 TRESSSES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation demeure fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS. Pour avis,

L24EJ03151

**A2J CONCEPT** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 500 euros Siège social et siège de liquidation : 92, rue de Caze, 33380 MIOS 818 692 535 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 10/01/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur David JACINTO, demeurant 92 rue de Caze, 33380 MIOS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 92 rue de Caze, 33380 MIOS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ03284

ABONNEZ VOUS

**KS TRANSPORT** Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 500 euros Siège social et siège de liquidation : 38 rue Jean Pagès, 33140 VILLENAVE D'ORNON 849 350 731 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 20/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Khalid AZZOUZI, demeurant 38 rue Jean Pagès, 33140 VILLENAVE D'ORNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 38 rue Jean Pagès, 33140 VILLENAVE D'ORNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ03318

Monsieur Madame Food  
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège social : 8 Rue de Mongenan, 33640 PORTETS  
Siège de liquidation : 8 Rue de Mongenan 33640 PORTETS  
849 580 683 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Camille PAILLET, demeurant 8 Rue de Mongenan, 33640 PORTETS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue de Mongenan, 33640 PORTETS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur L24EJ03411

## CLÔTURES

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

17 POYENNE  
SAS en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX  
852 791 946 RCS BORDEAUX

L'AGO du 30/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE RCS BORDEAUX 532 657 491 de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

L24EJ01714

D.M.S  
SCI en liquidation au capital de 137 204,12€  
Siège social et siège de liquidation : 23 Boulevard Franklin Roosevelt 33400 TALENCE  
398656728 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 15/01/2024 au siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Muriel CANIHAC, demeurant 16 rue Sauternes 33800 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ02640

HURLU  
SARL en liquidation au capital de 5 000€  
Siège : 87 Quai des Queyries 33100 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 19 rue du Bourdillot 33700 MERIGNAC  
799802376 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 15/12/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Arthur TRICHELIEU, demeurant 19 rue du Bourdillot 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur L24EJ03227



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 JUIN 2023, l'associé unique de la société MA DIET, société à responsabilité limitée au capital de 5000 Euros, dont le siège social est 17 boulevard Albert 1<sup>er</sup> 33800 BORDEAUX, 879 556 546 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Véronique SAGOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L24EJ03229

## LES DELICES DE SAMIA

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 500 euros  
Siège social : 3T, avenue Pierre Castaing 33600 PESSAC  
Siège de liquidation : 6, rue André Suffren 33600 PESSAC  
904 222 650 RCS BORDEAUX

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/12/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Samir BOUAKKAOUI, demeurant 6, rue André Suffren - 33600 PESSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur L24EJ03234

## FIDJI

Société civile en liquidation au capital de 762,25 euros  
Siège social : 77 Cours du XIV Juillet 33210 LANGON  
424 416 659 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Danièle FAUGAS, demeurant 644 route de Conques, 33210 Saint-Pardon-de-Conques, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis, La Liquidatrice.

L24EJ03259

HOUSE DESIGN  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 500 euros  
Siège et siège de liquidation : 8, rue des Iserons, 33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 503705774

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30/10/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre HOURCLATS, demeurant 7 allée de l'ore du lac 33 260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24EJ03719



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**GARAGE PRUNEAU PASCALE**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
au capital de 96 042,88 euros  
Siège social : 6 avenue Saint Aignan  
33600 PESSAC  
Siège de liquidation : 6, avenue Saint  
Aignan  
33600 PESSAC  
413 526 724 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du  
30 septembre 2022 au 6 avenue Saint Aig-  
nan 33600 PESSAC, l'associée unique,  
après avoir entendu le rapport du liqui-  
dateur, a approuvé le compte définitif de  
liquidation, déchargée Madame Pascale  
PRUNEAU, demeurant 11 rue des Chalets  
33160 CESTAS, de son mandat de liqui-  
dateur, lui a donné quitus de sa gestion  
et a prononcé la clôture de la liquidation.  
Les comptes de liquidation sont déposés  
au greffe du Tribunal de commerce de  
BORDEAUX, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés et la Société  
sera radiée dudit registre. Pour avis Le Li-  
quidateur

L24EJ03810



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**AUBKO**  
Société par actions simplifiée en liquida-  
tion au capital de 10 000 euros  
Siège social : 28B rue Roger Robert  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
Siège de liquidation : 93 Chemin de  
Gravey  
33140 CADAUJAC  
881 212 039 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie  
le 19 janvier 2024 au 93 Chemin de Gravey  
33140 CADAUJAC a approuvé le compte  
définitif de liquidation, déchargé Madame  
Sandrine KOMPHAVONG et Monsieur  
Yoann AUBERT, demeurant ensemble 93  
Chemin de Gravey 33140 CADAUJAC, de  
leur mandat de liquidateur, donné à ces  
derniers quitus de leur gestion et constaté  
la clôture de la liquidation à compter du  
jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont dépo-  
sés au greffe du Tribunal de commerce de  
BORDEAUX, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés et la Société  
sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24EJ03951

A CEDE A  
M. Julien DE SOUSA, né le 28 mai 1997  
à BORDEAUX (33), de nationalité fran-  
çaise, demeurant 12B rue Suzanne Len-  
glen, 33380 MARCHEPRIME, célibataire  
et M. Yoan FERREIRA, né le 15 juin 1994  
à PESSAC (33), de nationalité française,  
demeurant 13 rue Françoise Dolto, 33380  
MIOS, signataire d'un PACS avec Mme  
Marion CAULE.

Agissant à titre personnel et pour le  
compte d'une Société à constituer dé-  
nommée JYM FITNESS, SAS dont le capi-  
tal sera de 1 000 €, dont le siège sera si-  
tué 290 avenue du Parc des Expositions,  
33260 LA TESTE-DE-BUCH, qui sera im-  
matriculée au RCS de BORDEAUX, dont  
ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE  
COMMERCE de centre de remise en  
forme, fitness, stretching, step, cardio,  
musculture, sauna, hammam, diéti-  
tique, esthétique, massage et activités  
connexes et annexes sis 290 avenue du  
Parc des Expositions, 33260 LA TESTE  
-DE-BUCH, moyennant le prix de QUA-  
TORZE MILLE EUROS (14 000 €), s'appli-  
quant comme suit :

- éléments incorporels, pour la somme  
de 4 000 €
- éléments corporels, pour la somme  
de 10 000 €

La prise de possession et l'exploitation  
effective par l'acquéreur ont été fixées au  
17 nov 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-  
çues dans les 10 jours de la dernière en  
date des publicités légales, et toutes les  
correspondances, à la SCP SILVESTRI-  
BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines  
33000 BORDEAUX.

Pour avis

L24EJ02544

le siège sera situé 213 Chemin Planchet,  
33620 CUBNEZAIS, qui sera immatricu-  
lée au RCS de LIBOURNE, dont elle sera  
associée majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE  
COMMERCE de salon d'esthétique, soins  
de beauté, sis 22 cours de la République,  
33390 BLAYE, moyennant le prix de DIX  
MILLE EUROS (10 000 €) s'appliquant  
comme suit :

- aux éléments incorporels pour la  
somme de 3 950 €
- aux éléments corporels pour la somme  
de 6 050 €

La prise de possession et l'exploitation  
effective par l'acquéreur ont été fixées au  
30 octobre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-  
çues dans les 10 jours de la dernière en  
date des publicités légales, et toutes les  
correspondances, à la SELARL EKIP, 2  
rue de Caudéran CS 41176 - 33001 BOR-  
DEAUX CEDEX

Pour avis

L24EJ03277



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

THAI FOOD

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux  
du 5 janvier 2024 enregistré au service  
des impôts de Bordeaux le 8 janvier 2024,  
dossier 2024 00000585, réf. 3304P61  
2024 A 00065.

La Société THAI FOOD, SARLU au capi-  
tal de 1 000 €, dont le siège social est  
sis 42 rue Saint-Rémi, 33000 BORDEAUX,  
immatriculée au RCS de Bordeaux sous  
le n° 537 437 873, représentée aux pré-  
sentes par la SCP SILVESTRI-BAUJET,  
Mandatitaire Judiciaire auprès des Tribu-  
naux de la Cour d'Appel de BORDEAUX,  
élysant domicile en son étude sise 23 rue  
du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX

Agissant es qualité de Mandataire Judi-  
ciaire de la liquidation judiciaire de la  
SARLU THAI FOOD dans le cadre des dis-  
positions de l'article L 642-19 du Code de  
Commerce, nommé à cette fonction par  
jugement rendu par le Tribunal de Com-  
merce de Bordeaux le 25 octobre 2023,

A CEDE A

La Société MK, SARL au capital de  
5 000 €, dont le siège social est sis 47  
rue Bouthier, 33100 BORDEAUX, immat-  
riculée au RCS de Bordeaux sous le n°  
982 695 942, représentée par Monsieur  
Hicham EL ARBAOUI, en sa qualité de  
Gérant,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE  
COMMERCE de restauration rapide,  
vente de produits sur place et à emporter,  
sis 42 rue Saint-Rémi, 33000 BORDEAUX,  
moyennant le prix de CENT SOIXANTE  
MILLE EUROS (160 000 €), s'appliquant  
comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la  
somme de 143 500 €
- aux éléments corporels, pour la  
somme de 16 500 €

La prise de possession et l'exploitation  
effective par l'acquéreur ont été fixées au  
16 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront re-  
çues dans les 10 jours de la dernière en  
date des publicités légales, et toutes les  
correspondances, à la SCP SILVESTRI-  
BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines  
33000 BORDEAUX.

L24EJ03309

## FONCIERE ICAUNA

SNC en liquidation  
au capital de 110 000 euros  
Siège social : 7 bis Cours de Tournon -  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 169 Rue des Oran-  
gers - 33200 BORDEAUX  
537 516 718 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/08/2023 a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé  
Mme Emmanuelle CHARLES, demeurant  
169 Rue des Orangers 33200 BOR-  
DEAUX, de son mandat de liquidateur,  
donné à cette dernière quitus de sa ges-  
tion et constaté la clôture de la liquidation  
à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation seront dépo-  
sés au greffe du Tribunal de commerce de  
BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ03856

## SCI CASTYA

Société Civile Immobilière en liquidation  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 17 route de Brun  
33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX 799 790 852

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date  
du 19 janvier 2024, la collectivité des as-  
sociés, après avoir entendu la lecture du  
rapport de liquidateur, a approuvé le bi-  
lan de liquidation, donné quitus au liqui-  
dateur et l'a déchargé de son mandat et  
a prononcé la clôture des opérations de  
liquidation.

Le bilan de liquidation ainsi que la dé-  
cision de clôture prise par les associés  
ont été déposés au greffe du Tribunal de  
Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

Le liquidateur.

L24EJ04132



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

LEA

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux  
du 31 octobre 2023 enregistré au ser-  
vice des impôts de Bordeaux le 10 no-  
vembre 2023, dossier 2023 00044708, réf.  
3304P61 2023 A 10947.

La Société LEA, SAS au capital de 1  
000 €, dont le siège social est sis 22 cours  
de la République, 33390 BLAYE, immat-  
riculée au RCS de LIBOURNE sous le n°  
914 647 367, représentée aux présentes  
par la SELARL EKIP, Mandataire Judi-  
ciaire auprès des Tribunaux de la Cour  
d'Appel de BORDEAUX, élysant domicile  
en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS  
41176, 33001 BORDEAUX CEDEX

Agissant es qualité de Mandataire Judi-  
ciaire de la liquidation judiciaire de la  
SAS LEA dans le cadre des dispositions  
de l'article R.644-2 du Code de Com-  
merce, nommée à cette fonction par juge-  
ment rendu par le Tribunal de Commerce  
de Libourne le 10 juillet 2023,

A CEDE A

Madame Jennyfer FONTAN, né le 5  
août 1994 à BORDEAUX (33), de natio-  
nalité française, demeurant 213 Chemin  
Planchet, 33620 CUBNEZAIS, liée par un  
pacte civil de solidarité, sous le régime de  
la séparation de biens avec Monsieur Jé-  
rémy FRONT-REIGNIER,

Agissant tant à titre personnel que pour  
le compte d'une Société à constituer dé-  
nommée INSTITUT JEN BEAUTE & SPA,  
SARL dont le capital sera de 1 000 €, dont



## NEURO

Société civile de moyens en liquidation  
au capital de 400 euros  
Siège social et de liquidation : 15 Quai  
Souchet 33500 LIBOURNE  
795 345 644 RCS LIBOURNE

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15  
janvier 2024 au 15 Quai Souchet, 33500  
LIBOURNE a approuvé le compte définitif  
de liquidation au 31/12/2023, déchargé  
Mme Catherine RIBIERE-BACHELIER,  
demeurant 2 Route de Créon, 33750 BA-  
RON, de son mandat de liquidateur, don-  
né à cette dernière quitus de sa gestion  
et constaté la clôture de la liquidation à  
compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dé-  
posés au greffe du Tribunal de commerce  
de LIBOURNE, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ03933

## FONDS DE COMMERCE



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

SARL TESTEFIT

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux  
du 14 décembre 2023 enregistré au ser-  
vice des impôts de Bordeaux le 22 dé-  
cembre 2023, dossier 2023 00045145, réf.  
3304P61 2023 A 10997

La Société TESTEFIT, SARL au capi-  
tal de 10 000 €, dont le siège social est  
sis 290 avenue du Parc des Expositions,  
33260 LA TESTE-DE-BUCH, immatricu-  
lée au RCS de Bordeaux sous le numéro  
879 591 592, représentée par la SCP SIL-  
VESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire  
auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel  
de BORDEAUX, élysant domicile en son  
étude sise 23 rue du Chai des Farines,  
33000 BORDEAUX

Agissant es qualité de Mandataire Judi-  
ciaire de la liquidation judiciaire de la  
SARL TESTEFIT dans le cadre des dis-  
positions de l'article R.644-2 du Code de  
Commerce, nommée à cette fonction par  
jugement rendu par le Tribunal de Com-  
merce de Bordeaux le 6 septembre 2023

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 9 janvier 2024, enregistré à BORDEAUX, le 12 janvier 2024, sous le numéro 2024 N101, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ASHOKA**, dont le siège est à BORDEAUX (33300) centre commercial AUCHAN LAC, identifiée au SIREN sous le numéro 881809362 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A :

La Société dénommée **FCS BORDEAUX LAC**, dont le siège est à LUDON-MEDOC (33290) 6 route du Grand Verger, identifiée au SIREN sous le numéro 981557523 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de «Vente et dégustation de cafés ET de bières ET de boissons froides sans alcool ET boissons de type Licence IV ET salon de thé avec vente de crêpes et Gaufres et glaces et autres pâtisseries ne nécessitant pas de cuisson sur place. Petite restauration rapide de type sandwicherie sur place et à emporter sans cuisson sur place» sis à BORDEAUX LAC - CENTRE COMMERCIAL - Avenue des 40 Journaux, 33300 BORDEAUX, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA BRULERIE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR), s'appliquant uniquement aux éléments incorporels pour CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ03311



**Maître Mathieu CALVEZ**  
notaire associé,  
BORDEAUX (33000)  
25 bis cours de Verdun

Suivant acte reçu par Me Mathieu CALVEZ, le 15 janvier 2024, enregistré AU SDE DE BORDEAUX, le 16/01/2024, dossier 2024 0002129 Réf : 2024 N 192

La société dénommée **JUMACA**, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à LE BOUSCAT (33110), 15 avenue de la Libération, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 828 212 720.

A cédé à

La société dénommée **CASA FAIO-LA**, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 214 rue Naujac, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 843 132 051.

Le fonds de commerce de charcuterie, fabrication de plats cuisinés à emporter, traiteur, épicerie fine, conserves alimentaires, volailles, exploité à LE BOUSCAT (33110), 15 avenue de la Libération, connu sous le nom de «CHARCUTERIE ALAIN DEGUIL».

Moyennant le prix de 180.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 94.500,00 €

- matériel et mobilier commercial : 85.500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur a été fixée le 15/01/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me CALVEZ, notaire à BORDEAUX, 25 BIS Cours de Verdun, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis - Me Mathieu CALVEZ

L24EJ03604



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

LE BISTROT DE FRANCE

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 8 janvier 2024 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 8 janvier 2024, dossier 2024 00000604, réf. 3304P61 2024 A 00066,

La Société LE BISTROT DE FRANCE, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis 1 rue du Béarn, 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 751 953 712, représentée aux présentes par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL LE BISTROT DE FRANCE dans le cadre des dispositions de l'article R.644 -2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 18 octobre 2023,

A CEDE A

La Société SPK, EURL au capital de 100 €, dont le siège social est sis Centre Commercial SAIGE FORMANOIR, rue de l'horloge, 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 914 403 019, représentée par Madame Mekyou-sas SENG épouse SAR, en sa qualité de Gérante.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration, sis 1 rue du Béarn, 33600 PESSAC, moyennant le prix de QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €) s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 20 000 €

aux éléments corporels, pour la somme de 20 000 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 8 janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123 avenue Thiers 33000 BORDEAUX.

L24EJ03954



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

SARL INCISIF

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 15 janvier 2024 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 18 janvier 2024, dossier 2024 00002529, réf. 3304P61 2024 A 00272.

La Société **INCISIF**, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est sis 1 rue René Martrenchar, 33150 CENON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 500 842 661, représentée aux présentes par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 2 rue de Caudéran, CS 41176, 33001 BORDEAUX CEDEX

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la EURL INCISIF dans le cadre des dispositions de l'article L642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 13 septembre 2023.

A CEDE A

Monsieur Maxime **MARDUEL**, né le 26 novembre 1988 à LIMOGES, de nationalité française, demeurant 38 rue André Malraux, 33520 BRUGES, célibataire et Monsieur Alexandre **MOLERE**, né le 10 juin 1997 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 29 Bis rue Gaston Deferre, 33150 CENON, célibataire,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée LA FABRIQUE DES SOURIRES, SAS dont le capital sera de 2 000 €, dont le siège sera situé 1 rue René Martrenchar, 33150 CENON, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire, sis 1 rue René Martrenchar, 33150 CENON, moyennant le prix de TREIZE MILLE SIX CENT EUROS (13 600 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 3 000 €

aux éléments corporels, pour la somme de 10 600 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 11 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX.

L24EJ04043

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte S.S.P en date du 22 décembre 2023 enregistré à la Recette des Impôts de BORDEAUX, le 11 janvier 2024 sous le numéro de référence 3304P612024A 114, la SARL **GABAUD**, sis 82 cours du Raccordement 33300 BORDEAUX 752 997 924 R.C.S. BORDEAUX

A vendu à la SAS **L'UNITE** au capital social de 3000 €, sis 82 cours du Raccordement 33000 BORDEAUX, 982415762 R.C.S BORDEAUX, le fonds commercial de Bar Restaurant exploité sous l'enseigne LA TERRASSE, avec entrée en jouissance le 22 décembre 2023, moyennant le prix de 130 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues chez la SCP AVOCAGIR sis 22 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

L24EJ04124



**Paquier & associés**

Par ASSP du 31/12/2023 enregistré au SIE BORDEAUX le 19/01/2024 dossier 2024 00002535 référence 3304P61 2024 A 00273, M. REVELEAU Vincent demeurant 82 boulevard des Arbousiers, Le Canon 33950 LEGE CAP FERRET a cédé à BALADE SUR CHALAND, SAS au capital de 500€ sise 173 Route du Cap Ferret, Le Canon 33950 LEGE CAP FERRET immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n°532 517 984, un fonds artisanal de pêche en mer, vente de poissons et autres produits de la mer, surgélation et congélation de poissons, location de skippeurs exploités sis 82 boulevard des Arbousiers, Le Canon 33950 LEGE CAP FERRET, moyennant le prix de 100000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 14000€ et aux éléments corporels pour 86000€ Entrée en jouissance: 31/12/2023 Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la

dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante: 173 Route du Cap Ferret, Le Canon, 33950 LEGE CAP FERRET pour la validité et pour la correspondance. L24EJ04194

**FIDAL**  
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP du 14 décembre 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX le 22 décembre 2023, réf. 3304P61 2023 A 10876, la Société «**LATRESNE BIO RIVAGE**», SAS au capital de 2.000 €, ayant son siège social à SARLIAC-SUR-L'ISLE (24420) - Le Moulin de Grezignac - Route Nationale 21, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 833 312 572, a cédé à la Société «**BIO-COOP RIVE DROITE**», SARL au capital de 40.000 Euros, ayant son Siège social à FLOIRAC (33270) - PA du Lotissement du Vimeney - 2, quai de la Souys, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 803 279 587, un Fonds de commerce de vente de produits alimentaires ou non issus de l'agriculture biologique lui appartenant, sis et exploité à LATRESNE (33360), comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, ainsi que les mobiliers et matériels servant à l'exploitation. Le prix de cession s'élève à 240 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 14 décembre 2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet FIDAL sis à BOULAZAC (24750) 76 route de Lyon.

Pour avis

L24EJ04454

## REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Bernard Francis **ROUS- TAING**, retraité, né à DAIGNAC (33420), le 03 février 1950 et Madame Annick **ASSERE**, retraitée, née à SAINT CIERS D'ABZAC (33910), le 20 novembre 1957, demeurant ensemble à SAINT CIERS D'ABZAC (33910), 22 rue Rioubanc, mariés à la Mairie de SAINT CIERS D'ABZAC (33910), le 19 juillet 1975, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Gaetane GUILHOT, notaire à COUTRAS, le 15 janvier 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Gaetane GUILHOT, notaire à COUTRAS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Gaetane GUILHOT

L24EJ03257

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER  
DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !



NOTAIRES DU JEU DE PAUME

## CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé DESQUEYROUX, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN, le 16 janvier 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Yves Claude **ROBERT**, retraité, et Madame Charline **MONGE**, dessinatrice, demeurant ensemble à NICE (06000) 18 boulevard Dubouchage.

Monsieur est né à AIN TEDELES (ALGERIE) le 10 janvier 1958,

Madame est née à MOSTAGANEM (ALGERIE) le 2 juin 1957.

Mariés à la mairie de GREZELS (46700) le 14 août 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ03369

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne MADEC, Notaire à CAPTIEUX (33840), 16 route de Bazas, CRPCEN 33065, le 18 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre Monsieur Jean Dominique Louis **NARBEBURU** et Madame Dominique Hélène Alice **GEORGES**, demeurant ensemble à COURS LES BAINS (33690) 4 lieudit La Rochelle, mariés initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage le 11 juillet 1972.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ03899



**Maître Romain THOLLAS**  
Notaire  
65 avenue du Las  
33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC  
Téléphone : 05.56.85.22.99

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain THOLLAS, Notaire au sein de l'Office notarial dont est titulaire Maître Pierre GUICHARD, Notaire à SAINT JEAN D'ILLAC, 65, avenue du Las, CRPCEN 33163, le 23 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre :

Monsieur Yvan Charles Robert THIERIOT, retraité, et Madame Pascale Maria FERRÉ, sans profession, demeurant ensemble à SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) 190 rue de la Peloue .

Monsieur est né à DAKAR (SENEGAL) le 5 juillet 1955,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 12 septembre 1959.

Mariés à la mairie de SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) le 5 mai 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Aux termes dudit acte, Monsieur Yvan Charles Robert THIERIOT déclare apporter la pleine propriété d'une maison à usage d'habitation située à SAINT-JEAN-D'ILLAC (GIRONDE) 33127, 190 Rue de la Peloue,

Figurant au cadastre sous la section AB, numéro 1, lieudit 190 rue de la Peloue, pour une superficie de 00 ha 07 a 83 ca les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L24EJ04306

## CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN 33015, le 23 janvier 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Pierre, Jean **MONTAGNAC**, gérant de société retraité, époux de Madame Marie-Christine **DEVEZE**, demeurant à BORDEAUX (33000) 31 Place des martyrs de la résistance.

Né à SAÏDA (ALGERIE) le 20 février 1946.

Marié à la mairie de SAINT-CIRICE (82340) le 26 août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marie-Christine **DEVEZE**, sans profession, épouse de Monsieur Pierre, Jean **MONTAGNAC**, demeurant à BORDEAUX (33000) 31 Place des martyrs de la résistance.

Née à BORDEAUX (33000) le 22 juin 1950.

Mariée à la mairie de SAINT-CIRICE (82340) le 26 août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Maître Edouard BENTEJAC.

L24EJ04444

ABONNEZ VOUS

## AUTRES ANNONCES

### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 juillet 2008,

**Madame Francine Rose Marie Gilda PICHARDIE**, en son vivant retraitée, demeurant à LORMONT (33310) 34 rue du Général de Gaulle.

Née à PUISSEGUIN (33570), le 13 juillet 1932.

Veuve de Monsieur Claude Jacques RULLIER et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à FRONSAC (33126) (FRANCE), le 24 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 18 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX (33200) 23 Avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ03377

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2024,

**Madame Armelle BAGOT**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) 207 rue Pasteur.

Née à BORDEAUX (33000), le 15 septembre 1932.

Veuve de Monsieur Vincent François LIQUARD et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33200) (FRANCE), le 26 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 18 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé au-

près du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX (33200) 23 Avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ03380

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Pierre BOINAY avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :

1°) Sur la commune de **BRANNE** (Gironde), la ou les parcelle(s) suivante(s) :

Préfixe Section N° Adresse ou lieudit Contenance

AE 53 LUMAT 07 a 89 ca

AE 57 LUMAT 06 a 53 ca

AE 249 SAYNE 09 a 50 ca

AE 258 SAYNE 04 a 52 ca

AE 296 LUMAT 04 a 68 ca

2°) Sur la Commune de **CABARA** (Gironde)

Des parcelles situées à CABARA (33420), A la naude, Picaut, Pres de mons

Ledit immeuble cadastré de la manière suivante :

Préfixe Section N° Adresse ou lieudit Contenance

AD 34 A LA NAUDE 16 a 85 ca

AD 106 PRES DE MONS 04 a 16 ca

AD 196 PICAUT 01 a 54 ca

AD 199 PICAUT 03 a 57 ca

AD 203 PICAUT 01 a 11 ca

AD 204 PICAUT 01 a 12 ca

AD 210 PICAUT 06 a 60 ca

AD 214 PICAUT 03 a 17 ca

Contenance totale 38 a 12 c

3 °) Sur la Commune de **SAINTE AUBIN DE BRANNE** (Gironde) des parcelles situées à SAINT AUBIN DE BRANNE (33420), lieudit Au bois du Garre, au Garre, à la cote, au Tucol.

Ledit immeuble cadastré de la manière suivante :

Préfixe Section N° Adresse ou lieudit Contenance

AB 35 AU BOIS DU GARRE 02 a 55 ca

AB 59 AU GARRE 02 a 68 ca

AD 53 A LA COTE 05 a 42 ca

AE 17 AU TUCOL 01 ha 14 a 00 ca

AE 18 AU TUCOL 30 a 18 ca

AE 19 AU TUCOL 47 a 45 ca

AE 20 AU TUCOL 44 ca

AE 21 AU TUCOL 24 a 95 ca

Contenance totale 02 ha 27 a 67 ca

Moyennant le prix principal de deux mille trois cent quatre-vingt-douze euros (2392,00€), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage dans les mairies de BRANNE, de CABARA et de SAINT AUBIN DE BRANNE de cet avis de vente, soit à compter du 24 janvier 2024, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Marie-Laure BETBEDER, notaire à BRANNE (33420), 43 rue Emmanuel Roy, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

L24EJ03492



**SELAS**  
Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUIERE  
et Nathalie FESTAL  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

### DELAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC  
Art.1378-1 du CPC  
Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 12/12/2012, **M. JAULIN Jacques**, en son vivant retraité, né à MARCILLAC, le 12 septembre 1935, domicilié à MARCILLAC, 2 lieudit La Touille, (33860) VAL-DE-LIVENNE, devenu depuis 4545 route des Moulins de Livenne - 33860 VAL-DE-LIVENNE et en résidence au jour de son décès à PESSAC (33600) EHPAD Les Jardins de l'Alouette, Hôpital Xavier Arnoz, avenue du Haut Leveque, célibataire, décédé à PESSAC, le 27 décembre 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 15/01/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 18/01/2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ04192

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

### DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 mars 2018,

**Monsieur Thierry Francis Jean FILLOL**, en son vivant agent municipal, demeurant à BORDEAUX (33000) 67 rue du Palais Gallien Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité.

Né à BORDEAUX (33200), le 20 octobre 1964.

De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE) le 29 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 23 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Nicolas YAIGRE, notaire à BORDEAUX (33000) 14 rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ04461

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce n° L23EJ52306 du 24/11/2023 concernant la société **SCI LES TERRASSES**, il convient de lire : RCS de LIBOURNE

L24EJ03573

Rectificatif à l'annonce n° L23EJ52310 du 15/12/2023 concernant la société **SCI LES TERRASSES**, il convient de lire : RCS de LIBOURNE et Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

L24EJ03575

## ADDITIFS

Additif à l'annonce N°24EJ03040 du 19.01.2024 concernant **SAS IBCORP**, il fallait lire : L'AGE constate la clôture de liquidation au 30.10.2023

L24EJ03818

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 janvier 2024)

**CENDRE Didier, Marcel**, 49 Avenue Thiers, 33113 Saint-Symphorien, RCS BORDEAUX 340 512 177. Boulangerie, Pâtisserie, Epicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527611

**SARL E V F**, 44 Rue Saint-Rémi, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 750 258 451. Le courtage en opérations de banque et en services de paiement, toute prestation de service et de conseil dans le domaine du financement destiné aux particuliers et aux entreprises, courtage en assurances. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527632

**SAS L'ART DE LA CONSTRUCTION**, 49b Rue du Bout du Parc, 33440 Ambarès -Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 803 839 919. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527638

**SARL NANDA DEVI**, 36 Rue Louis Beydts, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 811 664 457. Import-export de tous produits. conseil en import-export.conseils pour les affaires et autres conseils de gestion, le Consulting et l'accompagnement de projets. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2020, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527647

**SAS EAUX PARADIS**, 16 Avenue Louis de Broglie, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 813 964 236. Location d'équipements de loisir et d'agrément dans le cadre d'installations récréatives, soins corporels, petite restauration (à consommer sur place), vente de boissons (licence lii). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527650

**SARL DS PAVAGE & BETON**, 38 Rue Pages, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 822 686 234. Maçonnerie et gros oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527653

**SAS IN BIO VERITAS GUJAN MESTRAS (IBVGM)**, 98 Cours de Verdun, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 877 734 293. Vente de produits biologiques et diététiques ainsi que tous produits, articles ou services touchant au domaine de l'écologie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527665

**SARL ETINCELLE**, Lieu-Dit Biscaye, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 884 904 178. Vente de cuisines, salle de bains, tables, chaises, rangements, ameublements. Électroménagers, sanitaires et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527677

**SARL EURL W DESIGN**, 223 Cours du Général de Gaulle, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 901 091 728. En France et à l'étranger : toutes activités de distribution et de commerce de détail de meubles ainsi que toutes activités connexes et/ou complémentaires. la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527686

**SARL SCPA CONSEIL**, 30 Allée de Tourmy, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 529 542 250. Activités d'intermédiaires dans toutes transactions d'achat et de vente de tous types de biens mobiliers et immobiliers. conseil, audit, études, expertise, assistance dans tous les domaines économiques, élaboration et organisation de formation dans tous les domaines économiques touchant tous les secteurs d'activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date

de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527689

**SASWGREEN**, 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 801 761 131. Entente en gros et détail auprès de professionnels et particulier, de Tout produit, vente en ligne, E-commerce; réalisation de site internet vitrine et E-commerce, communication visuelle sur supports numériques et tous Autres supports (Flyers, plaquettes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527692

**SARL ALIENOR CSE**, 76 Rue Bon Temps, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 908 978 620. Conseils aux entreprises pour la gestion des affaires, commercialisation de prestations de services à destination des particuliers et des entreprises, de tous les produits destinés à la rémunération ou la Fidélisation des salariés, de toute plateforme Web d'avantages ou d'un service de comité d'entreprise Externalisé, la mise en place d'offre de services annexes, la conclusion de Partenariats avec des sociétés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527698

**SARL O'Dalleux**, 111 Avenue Jean Mermoz, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 914 396 734. Restauration autour de l'omelette sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527701

**SAS MAISON NARA**, 6 Rue Bernard de Girard, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 921 128 781. Location de locaux commerciaux, vente de produits additionnels (liés à la Naturopathie et à la médecine douce). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527704

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 17 janvier 2024)

**DUBOS Jonathan**, 10 Rue des Acacias, 33160 Salauens, RM 540 048 055. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 août 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527710

**SARL S.B GIRONDIMMO**, 345 Avenue Mal de Lattre de Tass, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 808 205 330. Vente, location, transactions immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527641

**SARL BUL 3**, Parc Richelieu, Rue Léon Jouhaux, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 833 194 442. Bâtiments tous corps d'état, peinture, sols souples et durs, plomberie, maçonnerie, carrelage, électricité, couverture, étanchéité, achat/vente de marchandises. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527656

**SARL BB 59**, 56 Rue Jean Moulin, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 853 471 936. Exploitation d'une salle de spectacles vivants : concerts, clubs, théâtre, activités sportives; exploitation d'un bar avec licence Iv. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527662

**SAS IN BIO VERITAS ANDERNOS (IBVA)**, 83 Boulevard de la République, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 877 687 541. Vente de produits biologiques et diététiques ainsi que tous produits, articles ou services touchant au domaine de l'écologie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527668

**SAS IN BIO VERITAS LA TESTE DE BUCH (IBVLTDB)**, 7 Avenue de Verdun, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 878 015 791. Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527671

**SAS ASH33**, 4 Rue du Président Cotty, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 881 827 877. Imprégnation du bois traitement chimique préventif ou curatif des charpentes en ossature bois par injection contre toutes insectes Xylophages nettoyage de toiture et façade. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527674

**SAS LES 2 BOUCHONS**, 4 Allée James Watt, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 888 661 444. Restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527680

**SASU ENTREPRISE DU BATIMENT ANGELOV**, 48 Rue Ulysse Gayon, Résidence Ulysse Gayon, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 891 282 451. Maçonnerie Générale et autres activités annexes du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527683

**SAS ALPHA33BATIMENT**, 69 Rue Anatole France, Étage 3 Appartement 23, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 904 549 425. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527695

**SAS Maisons GBSO**, Zone Ecoparc Complexe Indar Bâti, François Coli Abcd Centre d'Affaires, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 902 886 464. L'étude, la conception et la réalisation de toutes opérations de construction, gros oeuvre et second oeuvre du bâtiment destiné à l'habitation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558527707

## PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 17 janvier 2024)

**SAS HBRI**, 55 Rue Jean Briaud, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 810 528 000. Prestations de navette et de parking de véhicules sur terrain privé ou public, sans transport de personnes - prestations d'entretien et de nettoyage de véhicules. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 BORDEAUX.

13302558527644

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 janvier 2024)

**SARL SIBEL BTP**, 3 Chemin de la Coustaude, 33550 Langoiran, RCS BORDEAUX 499 522 258. Entreprise générale du bâtiment spécialisée dans la démolition la maçonnerie et de la ravalement travaux de carrelage travaux de plâtrerie aménagements intérieurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302558527619

**SARL AQUITAINE 33 CONSTRUCTION BATIMENT**, 1 Rue Jean Walton Zone Artisanale de, Taillefer, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 798 189 148. Entreprise générale du bâtiment, tous travaux de construction et rénovation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302558527635

**SAS NELMINE CAFTAN**, 6 Rue Jacques Thibault, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 850 830 217. Le commerce de détail de vêtements, chaussures et accessoires, la location de vêtements, chaussures et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302558527659

**SAS VDJ**, 6b Rue la Praya, 33950 Lège -Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 493 693 451. Vente au détail et en gros de meubles et objets de décoration, et articles divers, conseils et aménagements intérieurs et extérieurs Événementiels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302558527615

## CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 23 janvier 2024)

**SARL MODUL HAB**, 22 Rue Camille Flammarion, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 342 358 587. Constructions de maisons individuelles bureaux et Tous travaux ayant trait au bâtiment, fabrication pose matériel et produits de distribution. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850046

**MOUTAWAKIL Maroinne**, 44 Avenue de la Garonne, Résidence Nouvelle, 33270 Floirac. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850116

**SARL TOURMALINE (SARL TOURMALINE)**, 6 Rue Joule Immeuble, Tourmaline Zone Industrielle du Phare, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 338 675 754. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850052

**SARL ROUTE SURE**, 50 Avenue Jean Jaurès, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 453 887 713. Les activités de services et de prestations liées à l'évaluation et la prévention des risques routiers, la formation et la sensibilisation des conducteurs, la formation des enseignants de la conduite et de la sécurité, la formation des Formateurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850054

**SARL L'ENTREPOT**, 28 Rue des Frères Lumière, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 502 268 550. Stockage archivage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850057

**SARL LUM & CO**, Rue de Suffren, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 503 348 930. Négoce de produits électriques, achats, ventes de produits et prestations de service se rapportant à cette activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850060

**SARL BELLE AFRICAINE**, 34 Rue Sauteyron, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 519 697 809. Vente de produits cosmétiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850063

**SAS BATI SUD-OUEST**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 808 325 260. Maçonnerie générale du bâtiment, construction du bâtiment, négoce de matériaux et de toutes fournitures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850066

**ZAMBRANA Antonio**, 5 Allée de la Galaxie, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 539 539 775. Elagage, Abattage, Entretien Et Création De Parcs Et Jardins. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850069

**SAS BOUZIDI SASU**, 53 Rue des Faures, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 974 934. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850072

**SAS CAB AND YOU (CAB & YOU)**, 9 Rue Henri Barbusse, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 813 788 437. Transport public routier de personnes au moyen exclusif de véhicules excédant 4 places conducteur compris et n'excédant pas 9 places conducteur compris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850075

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE  
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

MODIFICATION DU PLAN DE  
REDRESSEMENT

(Jugement du 17 janvier 2024)

**SARL LE FOURNIL DES BOIENS**, 158 Avenue de la Côte d'Argent, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 528 077 035. Boulangerie pâtisserie confiserie biscuiterie et Sandwicherie. Jugement modifiant le plan de redressement.

13302558527630

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,  
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

echos-Judiciaires.com

**SARL MARTIN**, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 815 199 617. Transporteur de voyageurs (transport public routier de personnes au moyen exclusivement de véhicules excédant 4 places conducteur compris et n'excédant pas neuf places conducteur compris), prestations de services ainsi que toutes activités connexes et/ou complémentaires. la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes nouvelles opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux de fusion ou autrement de création d'acquisition de location de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant Ces activités. location de courte durée de véhicule avec ou sans chauffeur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850078

**ETIENNE VIGIER-LAFOSSE EIRL**, 30 Route de Bordeaux, 33950 Lége Cap Ferret, RCS BORDEAUX 832 787 048. Etage Tonte Service D'Aménagement Paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850081

**SARL EKO SUN POWER**, 7 Rue Pascal Zone Industrielle d, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 825 108 269. Vente d'équipements d'énergie renouvelable et toutes prestations afférentes vente d'équipement de climatisation, pompes à chaleur, installation de chauffage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850084

**SAS MH CARS SHOP**, 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 830 579 884. Achat, vente, dépôt-vente de tous types de véhicules neufs ou d'occasion ainsi que les pièces détachées et accessoires et en général tout ce qui se rapporte à la profession de l'automobile et aux engins terrestres roulants. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850087

**SARL LL CONCEPT**, 42 Rue de Tauzia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 077 432. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850090

**SARL CMC ELECTRICITE**, 5-7 Rue du 503<sup>ème</sup> Régiment du Tr, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 834 348 005. Exercice de toutes activités du bâtiment tous corps d'état. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850093

**SARL IVNF**, 12 Chemin de Cantinolle, 33370 Salleboeuf, RCS BORDEAUX 839 654 134. Prise de participations dans le capital de toutes sociétés ; gestion, administration, contrôle, direction du groupe constitué avec ses filiales ; mise en valeur des titres détenus. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850096

**SARL SIMONE ET PAULO**, 33 Rue des Fonderies, Centre Commercial Auchan, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 844 077 065. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, vente de prêt à porter, accessoires, chaussures, maroquinerie et petite décoration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850101

**SARL JL CARRELAGE**, 19 Lieu-Dit Mouréou, 33650 Cabanac-Et-Villagrains, RCS BORDEAUX 852 574 367. Tous travaux relatifs à la pause de carrelage, faïence, dallage et de tous revêtements/négoce de carrelage, faïence, dallage et de revêtements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850104

**SARL DOS SANTOS & AVEIRO MAÇONNERIE**, 13 a Rue Daniel Digneaux, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 878 515 329. Tous travaux de maçonnerie générale, chape et fondations, carrelage, rénovation bâtiments et petit terrassement ainsi que toute activité s'y rapportant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850107

**SARL KEVIN MISSUD CHARPENTE**, 140 Rue de Mouyau, 33210 Saint-Paradon-De-Conques, RCS BORDEAUX 893 332 197. Travaux de charpente couverture Zinguerie installations électriques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850110

**SAS SASU BOCCAVERTE**, 21/23 Avenue du Lieutenant Rouch, 33550 le Tourne, RCS BORDEAUX 918 412 693. Vente de produits de bien être à base de plantes et produits bio, infusions, cosmétiques, perles homéopathiques, huiles essentielles, liquides Vapotes, boissons produits animaliers et tout autre produits dérivés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850113

**SARL C.M.P.N.**, 31 Avenue du Général Leclerc, 33290 Parempuyre, RCS BORDEAUX 398 405 969. Peinture extérieure, peinture intérieure, revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302558850049

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 19 Janvier 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire en application de l'article L 681-2 III du code de commerce à l'égard de :

**Madame Céline Christine LEVEQUE**  
Profession : Architecte d'intérieur 49 rue de la Devise 33000 BORDEAUX Entrepreneur individuel SIRET : 443 426 507 00069.

Fixe provisoirement au 09 Janvier 2024 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> L24EJ03517

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE  
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

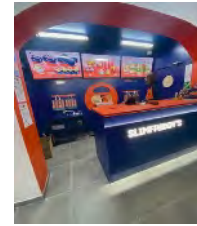
## MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



### REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



### SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES 23 RUE DU CHAI DES FARINES 33000 BORDEAUX



### À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION SUR PLACE OU A EMPORTER

situé 17 Avenue de la Libération  
33110 LE BOUSCAT

Dossier n°13984 sur demande à la SCP SILVESTRI-BAUJET,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [pasilvestri@mjsb.fr](mailto:pasilvestri@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

### RECHERCHE DE REPRENEURS



### Association LANDES RESSOURCERIE

Redressement Judiciaire du 11 mai 2023

**Activité** : Association d'insertion (ACI) et de recyclage, basée à Aire-sur-Adour (40) et Eauze (32).

- Site d'Aire-sur-Adour : 1 magasin de 600 m<sup>2</sup>, 1 atelier relooking/maintenance de 300 m<sup>2</sup>, 1 espace bureau de 100 m<sup>2</sup>.

- Sites d'Eauze : 1 magasin de 600 m<sup>2</sup> et 1 atelier maintenance de 300 m<sup>2</sup>, 1 atelier/bureau de 200 m<sup>2</sup>

**Salariés** : 11 ETP d'encadrement/administratif + 40 ETP en insertion.

**La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 27 février 2024 à 12 h.**

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous **références 20048** après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire. Les offres devront être conformes aux articles L.642-2 et suivants du Code du Commerce.

Les candidats sont invités à contacter par écrit :

**SELARL APEX AJ** – Espace Rive Gauche – 66 allées marines  
64100 BAYONNE – Courriel : [etude@apex-aj.fr](mailto:etude@apex-aj.fr)

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)



# L'entreprise et les salariés

## du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

### ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Le défaut d'organisation des entretiens professionnels obligatoires cause au salarié un préjudice résultant de l'absence de possibilité de construire des perspectives d'évolution professionnelle en les inscrivant dans le cadre de la relation de travail. (Grenoble, 7 novembre 2023, RG n° 21/04334)

### RÉMUNÉRATIONS

La cour d'appel, ayant constaté que l'employeur, pendant plus de sept années, avait versé de façon continue au salarié des primes d'équipe et de casse-croûte, auxquelles ce dernier, faute de travailler en équipe, ne pouvait prétendre, a ainsi fait ressortir leur contractualisation. Et elle a pu écarter l'existence d'une erreur dans le paiement de ces primes. (Cass. soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 21-25501)

Les demandes du salarié en rappel de salaires, au titre d'heures supplémentaires et d'une reclassification, sont recevables, les sommes réclamées n'étant pas mentionnées à ce titre par le reçu pour solde de tout compte. (Cass. soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 22-19121)

### SANTÉ AU TRAVAIL

Lorsqu'un salarié démissionne en raison de faits qu'il reproche à son employeur, cette rupture constitue une prise d'acte qui produit les effets, soit d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, le cas échéant nul, si les faits invoqués la justifiaient, soit, dans le cas contraire, d'une démission. Tel est le cas lorsque le salarié explique la cessation de ses fonctions par l'existence d'une situation de harcèlement moral et la dégradation de son état de santé. (Cass. Soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 22-18670)

Ayant estimé qu'aucun élément ne permettait de retenir que l'avis d'inaptitude dactylographié mentionnant les

voies et délais de recours par le salarié ou l'employeur avait été remis personnellement à la salariée à l'issue de la visite médicale, la cour d'appel a pu décider que le délai de recours contre cet avis de 15 jours ne lui était pas opposable. (Cass. soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 21-22401)

### DISCRIMINATIONS

Dès lors que la salariée, titulaire d'un diplôme étranger, n'a pas bénéficié de la classification conventionnelle à laquelle elle peut prétendre depuis son embauche et que l'employeur fait référence, dans ses conclusions, à l'absence de diplôme français et d'expérience professionnelle en France, ces éléments laissent supposer l'existence d'une discrimination en raison de son origine. (Cass. soc., 20 décembre 2023, pourvoi n° 21-20904)

### LICENCIEMENTS

Lorsque les faits pour lesquels l'autorisation administrative de licenciement d'un salarié protégé a été définitivement accordée ont fait l'objet de poursuites pénales à la suite desquelles l'intéressé a bénéficié d'une relaxe, le juge prud'homal ne peut pas qualifier ces mêmes faits de faute grave. (Cass. soc., 6 décembre 2023, pourvoi n° 22-18325)

La faute grave étant celle qui rend impossible le maintien du salarié dans l'entreprise, la mise en œuvre de la procédure de licenciement doit intervenir dans un délai restreint après que l'employeur a eu connaissance des faits allégués, dès lors qu'aucune vérification n'est nécessaire. (Cass. soc., 20 décembre 2023, pourvoi n° 22-21685)

Un motif tiré de la vie personnelle du salarié ne peut pas justifier, en principe, un licenciement disciplinaire, sauf s'il constitue un manquement de l'intéressé à une obligation découlant de son contrat de travail. Une conversation privée, qui n'est pas destinée à être rendue publique, ne peut pas constituer un manquement du salarié aux obligations découlant du contrat de travail. Il en résulte que le licenciement disciplinaire d'un salarié, en raison de propos échangés lors d'une conversation privée avec une collègue, via la messagerie intégrée au compte Facebook personnel de l'intéressé, installé sur son ordinateur professionnel, n'est pas justifié. (Cass. ass. plén., 22 décembre 2023, pourvoi n° 21-11330). ■

# Alternance Reconduction de l'aide exceptionnelle

L'aide exceptionnelle de 6 000 euros pour l'apprentissage et les contrats de professionnalisation est prolongée pour 2024.

**L'**aide financière exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de professionnalisation est reconduite pour 2024. Cette aide exceptionnelle a été mise en place en juillet 2020 et a été prolongée pour les années suivantes.

## AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

L'aide financière exceptionnelle se chiffre à 6 000 euros pour la première année d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation conclu pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle au plus de niveau 7 du répertoire national des certifications professionnelles (Bac

+5, masters, MBA, diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

## CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Pour les contrats de professionnalisation, le titulaire doit être âgé de moins de 30 ans.

Les contrats de professionnalisation expérimentaux conclus en 2024 n'ouvrent cependant plus droit à l'aide exceptionnelle. Ce type de contrat, créé en 2018, peut être conclu pour l'acquisition de compétences spécifiques définies par l'employeur et l'opérateur de compétence (OPCO). Il permet d'établir un parcours de formation correspondant aux besoins de l'entreprise.

## CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Pour les contrats d'apprentissage, rappelons qu'il existe une aide financière de droit commun, dite « aide unique » attribuée pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au baccalauréat. Cette prime, versée la première année, se chiffre également à 6 000 euros. Elle ne peut pas se cumuler avec l'aide exceptionnelle. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE  
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2024 : 3 864 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,65 €	1 766,96 €

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 388,04	-2,4%	-2,1%	11,4%	7 543,18	7 318,69	France
SBF 120	5 612,14	-2,4%	-2,1%	10,3%	5 732,18	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 465,91	-1,2%	-1,2%	14,2%	4 521,44	4 403,08	Europe
S&P 500	4 848,96	2,0%	1,7%	22,8%	4 850,43	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 324,47	3,3%	3,0%	50,0%	17 330,38	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 485,73	-2,8%	-3,2%	1,5%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 627,09	-0,5%	-0,7%	15,6%	16 769,36	16 431,69	Allemagne
SMI	11 149,26	0,0%	0,1%	0,6%	11 275,35	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 517,57	10,1%	9,1%	30,7%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 770,98	-4,9%	-6,9%	-10,2%	2 974,94	2 756,34	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,50	1,5%	3,1%	50,0%	13,50	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,00	-2,6%	-5,2%	-10,0%	9,65	8,94	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,80	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,53	6,3%	-3,8%	144,7%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-1,3%	0,4%	4,9%	488,00	470,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	1,2%	-7,7%	-2,3%	91,00	84,00	7,3%
EUROPLASMA	0,003	-51,8%	-49,1%	-99,7%	0,005	0,002	-
FERMENTALG	0,38	43,9%	25,8%	-76,3%	0,41	0,27	-
GASCOGNE	3,50	-3,8%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,16	46,3%	3,3%	-40,3%	3,68	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	228,0%	-0,6%	288,6%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,40	4,0%	-9,5%	-53,8%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,10	0,7%	0,7%	20,5%	14,25	14,00	-
I.CERAM	3,04	0,7%	4,8%	-73,6%	3,24	2,90	-
I2S	5,90	1,7%	1,7%	-6,3%	5,90	5,10	2,4%
IMMERSION	2,02	3,6%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	-4,4%	1,3%	-60,8%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	2,97	-0,7%	9,2%	53,1%	3,38	2,72	-
LECTRA	32,75	3,5%	4,8%	-3,8%	32,75	29,15	1,5%
LEGRAND	90,40	-4,4%	-3,9%	14,6%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	8,05	2,8%	1,2%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,23	9,5%	9,5%	0,0%	0,23	0,20	-
OENEO	11,90	-7,0%	-7,8%	-13,5%	12,90	11,40	2,9%
POUJOLAT	14,95	-9,7%	-9,4%	-33,8%	16,50	14,95	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,11	34,3%	16,8%	8,7%	4,16	3,45	-
VALBIOTIS	4,40	-5,8%	-12,0%	23,9%	5,12	4,40	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



# L'ÉDITION EN OR !

13, 14 & 15 SEPTEMBRE 2024 - CIRCUIT BUGATTI LE MANS

## LE MEULE TOUR

RÉUNIONS D'INFORMATION OUVERTES À TOUS



ANIMÉ PAR PHILIPPE MAINDRON

À 18H30

- 17/01/24** **DINAN (22)**  
CAVE COZIGOU
- 18/01/24** **VIRE (14)**  
BOULANGERIE ANGE
- 30/01/24** **AIZENAY (85)**  
LE BON PLAN
- 31/01/24** **GIVRAND (85)**  
AUX ROCHERS DE L'OCÉAN
- 01/02/24** **LES HERBIERS (85)**  
FUN BOWLING 85
- 13/02/24** **BRESSUIRE (79)**  
DOMAINE DE LA SAPINIÈRE
- 21/02/24** **REZÉ (44)**  
LABEL RÉSERVE
- 22/02/24** **CHEMILLÉ (49)**  
N. D. C. (St-Georges-des-Gardes)
- 27/02/24** **CAHORS (46)**  
SALLE LOT OF GOOD DAY
- 28/02/24** **ALBI (81)**  
HOTEL IBIS STYLES
- 05/03/24** **ARGENTEUIL (95)**  
GARAC CAMPUS NATIONAL
- 06/03/24** **LE MANS (72)**  
VOLVO THIBAUT AUTOMOBILE
- 12/03/24** **FONTENAY-LE-C. (85)**  
CIRCUITS DE VENDÉE
- 13/03/24** **CLISSON (44)**  
AGIR CONTRE LA MALADIE

ORGANISATION



PRODUCTION



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ÉQUIPES SUR [WWW.MEULEBLEUE.FR](http://WWW.MEULEBLEUE.FR)